

INITIATIVE PORTÉE PAR



AVEC



JUILLET 2022

# RETRANSCRIPTION DES ACTES DU SÉMINAIRE



## La Fête à Pigou !

L'urgence de prendre en compte le vivant  
dans l'économie



EN PARTENARIAT AVEC



PARTENAIRES MÉDIAS



AVEC LE SOUTIEN DE





## SOMMAIRE

PROGRAMME.....	2
Introduction.....	4
Plénière 1 – L'économie et le vivant.....	5
Plénière 2 – Comment intégrer les coûts cachés écologiques et sociaux ?.....	13
Plénière 3 – Quels leviers comptables, fiscaux et réglementaires pour une économie écologique ?.....	24
Plénière 4 – Comment l'entreprise contributive revivifie les territoires ?.....	33
Plénière 5 – Assurance et solidarité face aux risques bioclimatiques et systémiques.....	42
Plénière 6 – Comment investir autrement pour des systèmes productifs éco-compatibles ?...52	



## PROGRAMME

### 9h-9h15 – Introduction : Dorothée Browaey, présidente de TEK4life

Animation de la journée par Jean-François Simonin, président de l'Institut du Temps Long

### 9h15 - 10h15 – Plénière 1 : L'économie et le vivant

Avec :

- Antonin Pottier, maître de conférences à l'EHESS
- Hajar Ouahbi, étudiante et militante pour l'écologie populaire
- Olivier Passet, directeur des synthèses économiques, Groupe Xerfi

Animation par Taoufik Vallipuram, président de Ouishare France

### 10h15 - 11h15 – Plénière 2 : Comment intégrer les coûts « cachés » écologiques et sociaux ?

Avec :

- Alain Lipietz, membre du Conseil politique EELV
- Pierre Calame, essayiste et président du Conseil de la fondation Léopold Mayer
- Carole Lipsyc, présidente et cofondatrice de INGIES, fondatrice de l'Initiative {contributive}, créatrice d'innovations sociales

Animation par Lucile Schmid, vice-présidente de La Fabrique écologique

### 11h30 - 12h30 – Plénière 3 : Quels leviers comptables, fiscaux et réglementaires pour une économie écologique ?

Avec :

- Flore Berlingen, responsable du plaidoyer Ecologie et communs
- Sylvie Gillet, directrice du développement et de la biodiversité, ORÉE
- Louis Dupuy, économiste spécialiste des questions de soutenabilité environnementale et sociale des entreprises et des territoires
- Vincent Auriac, directeur d'Axylia

Animation par Dorothée Browaey, présidente de TEK4life

### 12h30 - 12h45 – Témoignages

Avec :

- Gilles Vallier, co-fondateur et directeur des affaires financières chez K-Ryole
- Valérie Brunel, responsable des dispositifs de transformation psycho-socio-organisationnels et écologiques, Kairos Accompagnement et Recherche

### 13h30 - 14h30 – Corners thématiques

- **Corner 1 : Relocaliser la production pour réduire les GES**
  - ◆ Relocalisation de l'horticulture, avec Chloé Rossignol, Fleur d'Ici
  - ◆ Relocalisation du textile, avec Maximilien Ripoche, Résilience
- **Corner 2 : L'entreprise écosystème pour dynamiser le territoire**



## LA FÊTE A PIGOU – Prendre en compte le vivant dans l'économie

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, Paris

- ◆ Les nouveaux modèles d'entreprise écosystème, avec Jeanne Rives, We Don't Need Roads
- ◆ Connecter les territoires de façon éthique et éco-responsable, Samuel le Port de Treebal
  
- **Corner 3 : Faire durer les produits pour économiser les ressources (salle long courrier)**
  - ◆ La durabilité programmée, avec Samuel Sauvage, HOP (Halte à l'Obsolescence Programmée)
  - ◆ Vive la réparabilité à vie, avec Kareen Maya Levy, Kippit
  
- **Corner 4 : Donner du sens à l'investissement pour soutenir la transition (salle décanteur)**
  - ◆ Le financement de projets à impact, avec Benjamin Métadier, Lita
  - ◆ La banque responsable et citoyenne, avec Kamel Naït-Outaleb, Onlyone

### 14h45 - 15h45 – Plénière 4 : Comment l'entreprise contributive revivifie les territoires ?

Avec :

- Cécile Renouard, professeur, directrice de recherche ESSEC, présidente du Campus de la transition
- Alexis Nollet, co-fondateur, ULTERIA
- Fabrice Bonnifet, président du C3D, directeur du développement durable & qualité, Groupe Bouygues

Animation par Patricia Cortijo, directrice du conseil, Utopies

### 15h45-16h45 – Plénière 5 : Assurance et solidarité face aux risques bioclimatiques et systémiques

Avec :

- Michèle Lacroix, Group Head of Sustainability, SCOR
- Yamina Saheb, Senior Climate Policy Analyst, rédactrice du dernier rapport du GIEC

Animation par Arnaud Dumas, rédacteur en chef, Novethic Essentiel

### 17h - 18h – Plénière 6 : Comment investir autrement pour des systèmes productifs éco-compatibles ?

Avec :

- Maxime Mathon, directeur des relations extérieures et de la communication, Alpha Value, fondateur du site doublemateriality.org
- Marie Ekeland, fondatrice de 2050 Commons
- Oriane Wegner, membre de l'Institut Rousseau
- Jon Sallé, responsable de l'observatoire FAIR

Animation par Marion Cohen, créatrice de theothereconomy.com

### 18h-18h30 – Conclusion

Dorothee Browaeys et Guillaume Majubert, Pour un Réveil écologique

### 18h30-20h30 – Atelier collaboratif et créatif « la Fresque du Juste Prix »



## Introduction

### Dorothee Browaeys, présidente de TEK4life

TEK4life est mobilisée dans la recherche de pratiques économiques compatibles avec le vivant. Elle aide les acteurs à prendre en compte le maintien des équilibres climatiques et écologiques dans leurs évaluations et calculs comptables. La Fête à Pigou, qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2022 à Ground Control, a été conçue pour questionner et remettre en cause **les logiques d'externalisation** des coûts environnementaux. Le nom de l'événement a été choisi en référence à l'économiste anglais Arthur Cecil Pigou qui fut le premier en 1920 à vouloir traiter les « dégâts du progrès ». Il proposa d'instaurer une taxe pollueur-payeur afin d'indemniser les tiers, victimes d'impacts involontaires des passages de trains.

Un siècle après, la Fête à Pigou proposait de comprendre les raisons des dégradations planétaires afin d'envisager **d'autres règles du jeu économique**. Les six tables-rondes visaient à révéler les « coûts cachés », de caractériser les leviers comptables, fiscaux ou réglementaires, d'envisager de nouvelles solidarités face aux risques systémiques, de revoir nos manières d'investir pour soutenir des systèmes productifs éco-compatibles. Il s'agit de désenclaver l'économie et de remettre en cause la « **fabrique du risque** » qui transforme le danger en le rendant invisible. En effet, le risque est probabiliste et permet une « externalisation » : c'est la « patate chaude » que les plus riches relèguent aux plus vulnérables. Or la dette écologique est à la fois **irréversible et incommensurable** : elle n'est pas monétisable. Et les assureurs préviennent d'ailleurs qu'une planète à +4°C n'est plus assurable !

C'est un nouveau régime économique qu'il nous faut inventer en conditionnant nos activités aux limites planétaires. Ce « régime de soutenabilité » suppose un nouveau « contrat naturel » – prôné par Michel Serres dès 1990 – et un nouveau rapport au progrès décrit dans le « Manifeste pour refonder le progrès » publié par TEK4life avec Entrepreneurs d'avenir en janvier 2020.

La Fête à Pigou a été dynamisée par nos partenaires : le Collège des directeurs du développement durable (C3D), Novethic, Ouishare, OREE, le Printemps écologique, le Campus de la Transition, Entrepreneurs d'avenir. Elle a reçu le soutien du Groupe Bouygues, d'Axylia et de l'association 2050Commons.

Nous remercions Patricia Cortijo, du Cabinet Utopies, Marion Cohen, co-fondatrice de *The Other Economy*, et Guillaume Majubert, membre du Réveil écologique, pour leur implication. Merci aussi aux responsables de Fleurs d'ici, Résilience, *We don't need Roads*, HOP, Kippit, Treebal, Onlyone et Lita, qui ont animé les « corners » thématiques.



## Plénière 1 – L'économie et le vivant

### Intervenants

- **Antonin Pottier**, maître de conférences à l'EHESS
- **Hajar Ouahbi**, étudiante et militante pour l'écologie populaire
- **Olivier Passet**, directeur des synthèses économiques, Groupe Xerfi
- Animation par **Taoufik Vallipuram**, président de Ouishare France

### Taoufik Vallipuram

Avant que nous ne commençons, j'aimerais demander à la salle ce qu'évoquent les mots d'économie et de vivant mis ensemble.

### Philippe

Ce thème fait penser aux ressources et donc à la biodiversité. Il est particulièrement d'actualité.

### Christophe

Ce thème évoque pour moi les services écosystémiques, qu'ils soient marins ou naturels, et comment on les valorise, pour comprendre toute leur valeur, pour toute la vie, pour les générations à venir.

### Guillaume

Je me demande très candidement à quel moment on a pensé que économie et vivant devaient être séparés.

### Jacques

Il s'agit de deux systèmes que l'on a l'habitude d'étudier séparément alors qu'il s'agit de deux sous-systèmes d'un super système. L'économie modélise les échanges entre les hommes et se contente de décrire les interactions qui se passent à l'intérieur d'un seul sous-système, en occultant les autres systèmes en interaction avec celui-ci, ce qui ouvre le débat pour proposer une description plus large.

### Sarah

Dans la même lignée, je trouve qu'aujourd'hui on ne sait pas vraiment articuler « économie » et « vivant », ou plutôt on considère que le vivant n'est qu'une ressource. Finalement on occulte le caractère « vivant », que l'on envisage uniquement au service de l'économie. On ne sait pas faire fonctionner le rapport entre économie et vivant de manière à ce que chacun puisse en bénéficier sans que l'un écrase l'autre.

### Nathalie

« Économie et vivant » me fait penser à une chose simple : l'économie a artificialisé notre rapport au vivant. Sans doute avec les deux facteurs très importants que sont le rapport au temps et le rapport à la monnaie. Ils ont participé à l'artificialisation et à tous les dégâts qu'on déplore maintenant.

### Hubert

En association avec le terme « économie », « vivant » m'évoque quelque chose de vertigineux, comme la privatisation de certains organismes. Il y a d'autres domaines où c'est possible comme l'informatique



et les algorithmes, mais il y a encore beaucoup de choses libres dans une communauté ouverte alors que dans les firmes qui pourraient s'occuper du « vivant » je crois qu'il y a un danger.

### **Taoufik Vallipuram**

Je ne pense pas que les questions autour de la propriété intellectuelle et les dégâts qu'elle cause dans notre conception des rapports marchands et non marchands vont être abordées aujourd'hui. Cependant nous pouvons les mettre dans une boîte pour pouvoir en discuter pendant les pauses ainsi que pour organiser la fête de la propriété intellectuelle l'année prochaine !

### **Benjamin**

Le thème m'évoque la scission nature-culture de la période des lumières.

### **Guillaume**

Pour moi, l'économie est distordue par le principe de rareté, c'est ça qui valorise les choses alors que l'écologie est justement un principe de profusion que le système marchand de la rareté est en train d'épuiser.

### **Taoufik Vallipuram**

J'aime animer des conférences parce qu'elles permettent de mettre en valeur les points de vue de chacun et pas seulement des intervenants, tout le monde a quelque chose à apporter. J'ai dit tout à l'heure à Olivier que j'aimerais bien l'entendre parler de la prise en compte de l'économie dans le vivant, et pas le contraire. Avant cela j'aimerais revenir sur le terme « chrématistique ».

Aristote distingue, dans certains de ses textes<sup>1</sup>, ce qu'il appelle l'économique de la chrématistique. En voici un très court passage : « *On peut se demander si l'art d'acquérir la richesse, la chrématistique, est identique à l'art économique, « oikonomikê », ou s'il en est une partie ou l'auxiliaire. On voit clairement que l'économique n'est pas identique à la chrématistique. Il revient à ce dernier de procurer, à l'autre d'utiliser. Quel autre art que l'économie s'occupera de l'utilisation des biens dans la maison.* » Aristote distinguait donc l'économique, l'art de pourvoir au bien-être du foyer (*oikos*), de la chrématistique, l'art d'acquérir de manière illimitée des richesses.

Je trouve intéressant de reposer ces définitions et concepts, même s'il s'agit de ne pas s'y perdre. D'après Aristote, l'économique est circonscrit de manière très claire à l'échelle du foyer. Dans les textes que j'ai pu trouver, il y a une relation très forte entre l'art économique et le respect de la nature. Certes, chez Aristote, il revenait au chef de famille (l'homme) de pourvoir et de s'occuper de l'art économique. Mais je trouve intéressant d'introduire cette distinction puisque l'on a tendance à opposer économie et vivant, alors que si l'on en revient à la manière dont ces termes ont été définis il y a deux mille cinq cents ans, il n'y a pas vraiment d'opposition.

### **Olivier Passet**

Merci de me faire passer après Aristote, je vois qu'on passe par ordre d'âge décroissant. Un discours critique sur l'économie serait à la fois trop vaste et une porte ouverte. Je pense qu'ici tout le monde est convaincu que l'économie et les lois économiques ne respectent pas l'encastrement dans les lois de la biosphère. Je vais donc évacuer ces éléments.

Je vais plutôt réagir à ce qui a été dit au démarrage sur le problème d'une politique transformative dans des délais très courts, et de la capacité des outils dont on s'empare aujourd'hui de la prendre en

---

1 L'Éthique à Nicomaque et La Politique

charge. Je reste sur un traumatisme, peut-être comme beaucoup d'entre vous, qui est le dernier rapport Blanchard-Tirole dans lequel on constate que les choses ont très peu évolué. Dès l'introduction, ce rapport indique que l'économie assume de fonctionner en science repliée sur elle-même sans ignorer pour autant les apports des autres sciences. À partir de ce corpus, nous sommes en mesure de donner des principes d'action, dont visiblement Emmanuel Macron raffole : le principe pollueur/payeur serait la clé de tout et pourrait s'emparer de la question du « vivant », qui est une question extrêmement vaste.

Au fond, est-ce que notre corpus d'actions et de connaissances n'est pas la première externalité négative sur l'environnement ? On l'a vu, ce corpus évacue la question du « vivant », et au lieu de cela le rapport met en avant une clé de l'économie utilitariste, à savoir le jeu sur le signal prix pour régler un problème. Je ne développerai pas beaucoup cette vision-là. Elle a ses légitimités, on voit très bien ce qui va derrière. C'est-à-dire se demander si chacun de vous êtes capable de décrire le projet de société qui va avec ce que l'on souhaite. Ces gens proposent de produire à travers la « main invisible » un projet de société lui-même invisible, jamais soumis au débat, qui est une sorte de mécanique souterraine qui se met en place et qui n'a besoin ni de la biologie ni des sciences du vivant, etc. Ce qu'ils appellent la manière démocratique tient à ce qu'il n'y a pas de grand manitou qui va imposer une vision. L'empreinte carbone est un problème beaucoup trop complexe pour que les cerveaux s'en emparent.

La question de l'environnement est ramenée à un paramètre unidimensionnel par le principe de l'effet lampadaire – pêché mignon de l'économie. Les émissions carbone sont ce qu'on mesure le mieux, donc si le pollueur est désigné, on crée un schéma vertueux qui va remonter jusqu'aux consommateurs, modifier les comportements, etc. Puisqu'elles sont mesurables, c'est la seule question qui sera traitée ; la biodiversité est beaucoup plus compliquée, donc elle est évacuée. La question écologique et la question du vivant ne sont ramenées qu'à ce point de vue.

Je souhaiterais souligner les deux implicites qui sont pour moi de la doctrine pure, des croyances qui se veulent scientifiques mais qui ne sont pas démontrables ni démontrées. La première croyance porte sur les effets de substitution entre des technologies non vertueuses et des technologies propres non émettrices. Et ce passage, dont on ne connaît pas le délai par ailleurs – le temps n'étant pas introduit dans le modèle – s'opérerait automatiquement, comme un menu de choix qui permettrait d'arbitrer entre les deux.

On sait aujourd'hui que c'est faux, que ce soit l'aviation, le fret maritime, etc., cette option de substitution n'est pas accessible dans différentes zones, en partie pour des questions de contrainte de revenus des agents qui vont rester bloqués sur des technologies. Tous les freins à ce jeu de substitution sont connus. Pensez qu'il va y avoir une sorte de trajectoire vertueuse qui fait que ce sont ceux qui utilisent le plus d'énergie qui, au bout du compte, auront les prix les plus élevés, est une chimère. Ce n'est pas du tout ce qui se passe : quand on a un choc sur l'énergie on a de telles interdépendances que c'est tout le système de prix qui est impacté. Il n'est pas sûr qu'au bout du compte on aura des signaux de prix relatifs très efficaces. Et si je regarde ce qui se passe aujourd'hui, je vois des individus qui ne renoncent pas forcément aux transports, mais qui vont se reporter sur des biens *low cost* pour faire des économies. L'objectif écologique n'est absolument pas le résultat de ce type d'arbitrage.

Dans un horizon de cinq à dix ans, l'industrie numérique émettra plus de carbone que l'ensemble du parc automobile. Imaginons que je sache taxer toutes ces firmes de données en amont – on en est très loin évidemment. Le prix va transiter par la publicité, va se diffuser à l'ensemble des biens. Où sera le signal prix vertueux au bout du compte ? J'ai là l'exemple type d'un secteur dont on ne connaît pas la taxation qui permet de modifier le comportement d'un utilisateur.



La deuxième croyance folle à mes yeux consiste à dire qu'une taxe favorise l'innovation. C'est une vision de l'innovation qui m'horripile et qui est d'une candeur, d'une méconnaissance totale de ce que sont l'entreprise et l'innovation en entreprise. Trouver la solution à une taxe sur le carbone revient en fait d'abord à externaliser son coût là où c'est possible et le moins cher. C'est faire de l'innovation fiscale, de l'optimisation fiscale, du marketing, pour en somme « faire passer » la hausse de prix tout en renforçant la marque. L'innovation est un champ extrêmement vaste qui ne répond absolument pas de manière immédiate et rapide aux enjeux environnementaux. Résultat : on a un paquebot-monde aujourd'hui qui émet toujours plus de carbone année après année. La France aussi : les courbes sur le territoire ont l'air de commencer à baisser, mais quand on regarde l'empreinte carbone, cela ne bouge pas, le pays n'est absolument pas dans les délais. On évacue des questions essentielles autour de la gouvernance de ce système. On se refuse à rentrer dans l'architecture même de l'économie du territoire que l'on veut produire.

### **Taoufik Vallipuram**

Antonin, lors de nos discussions, tu as souligné à quel point il était nécessaire de recadrer le débat vers ce que tu appelles le « processus d'externalisation », peux-tu expliquer cela ?

### **Antonin Pottier**

Je voudrais revenir sur cette relation entre l'économie et le vivant. Comme expliqué au début, ce sont effectivement des sous-systèmes en interdépendance avec la biosphère. L'économie n'est qu'un sous-système d'un bilan plus large. Mais la discipline économique et les acteurs économiques pensent les choses d'une autre manière, perçoivent l'économie comme un système principal, et le vivant comme un système extérieur. C'est là qu'intervient la notion d'externalité conceptualisée par Arthur Cecil Pigou, qui identifie des choses qui ne passent pas par le système économique mais qui ont un effet sur lui. Ce sont par exemple des pollutions qui ne passent pas par le système de prix, qui ensuite vont impacter des gens et causer des morts. Pigou et la discipline économique après lui proposent comme solution à ce problème d'internaliser les externalités.

Je crains malheureusement que cette conférence soit aussi sous le signe de cette internalisation des externalités puisque la plénière 2 est appelée « comment intégrer les coûts cachés écologiques et sociaux ». L'idée sous-jacente est que le système des prix parvient à faire intégrer par les acteurs les coûts qu'ils font peser sur les autres. Cette vision me paraît restrictive, puisqu'on ne s'interroge pas sur la provenance des externalités. La majorité des externalités ne sont pas là de toute éternité de manière naturelle. Elles sont là parce qu'il y a un processus social et économique construit qui crée ces externalités : le processus d'externalisation, autrement dit la tendance qu'ont les acteurs économiques privés à faire porter des coûts sur d'autres acteurs.

Le premier à avoir mis en évidence ce phénomène est l'économiste autrichien Karl William Kapp – j'encourage tout le monde à lire ses ouvrages. Il explique que dans l'économie libérale, le calcul économique privé est une recherche du profit par tous les moyens, qui bénéficierait à la société dans son ensemble. Et il affirme que cette recherche du profit par tous les moyens déplace des coûts qui devraient être portés par l'entreprise vers d'autres acteurs, mais aussi sur le vivant (coûts de reproduction, de la force du travail, de l'activité du capital). C'est ce déplacement des coûts que l'on nomme processus d'externalisation. Il est extrêmement important de comprendre que ce système crée en fait des externalités en cherchant à optimiser le profit à l'intérieur d'un calcul économique privé.

Supprimer les externalités déjà existantes est certes un bon début, mais il faut aussi éviter que ce faisant, de nouvelles externalités apparaissent dans d'autres dimensions dont aujourd'hui on n'a pas

idée. Il s'agit d'un problème essentiel, pour éviter que les transitions que l'on va conduire ne participent à d'autres types de problèmes. Il est nécessaire de passer de la question d'externalité à la question de l'externalisation, pour se rendre compte que ces externalités sont socialement construites et sont intégrées par un système qui repose sur la poursuite du profit par les acteurs privés.

### Taoufik Vallipuram

On pourrait même d'ailleurs trouver un autre mot que « processus » pour parler d'une tendance très générale de l'être humain à cacher sous le tapis ce qu'il ne veut pas voir. Hajar, tu es militante. La question de l'écologie populaire, la question du vivant t'intéressent beaucoup. Et pas simplement sous l'angle de ce qu'on appelle la nature et de la distinction « culture-nature ». Comment réagis-tu à ce qui a été dit, le relies-tu à tes propres luttes au sein de mouvements activistes ?

### Hajar Ouahbi

J'aimerais d'abord revenir sur les interventions dans le public, beaucoup de mots sont revenus mais un manquait à mes yeux : c'est la question du choix. La notion de choix est revenue en filigrane dans les propos des deux intervenants : on a notamment parlé de construit social, de croyances. Mais la question du choix permet de repolitiser la question écologique et les enjeux qui en découlent.

Aujourd'hui le processus d'externalisation est un construit social qui découle de choix politiques, c'est le pouvoir politique qui permet aux entreprises de continuer à polluer. Par exemple, les accords de « Kyoto » ont permis aux États de décider en faveur d'un système économique ultra productiviste. Une alternative est de traiter la question des externalités. J'insiste sur la re-politisation du sujet parce que, d'une part elle permet de nommer le problème, et d'autre part elle encourage l'engagement : on peut comme moi s'approprier des enjeux que l'on pensait trop techniques et trop extérieurs à nous. J'ai donc réintroduit l'écosystème en moi et autour de moi. Repolitiser, c'est faire comprendre aux gens qu'autoriser les entreprises à continuer à polluer revient à reconnaître que la nature est devenue un espace artificiel pour les personnes qui autorisent cette pollution. Et si c'est un espace artificialisé, c'est que des enjeux politiques s'y orchestrent.

Depuis que le marché carbone est devenu aussi omnipotent, les acquis sociaux ont reculé de manière assez flagrante, les inégalités ont explosé. Concernant ces enjeux, j'aime beaucoup le terme de croyance, mais je préfère sans doute l'idée de représentations, qui sont imposées au collectif. Autoriser les entreprises à continuer à polluer c'est se raccrocher aux représentations du XX<sup>e</sup> siècle selon lesquelles on vit dans un monde maîtrisé, aux ressources illimitées. Un monde que l'on peut maîtriser, c'est une population que l'on peut maîtriser, et donc cet ordre a permis de taire un certain nombre d'inégalités.

Je me suis aussi demandée si derrière l'effacement de l'explosion des inégalités se cache une volonté d'affaiblir les forces démocratiques, en autorisant donc les entreprises à polluer. Est-ce une volonté consciente ou inconsciente ? Je pense que cela dépend des gouvernements qui sont en place. Mais la question se pose. A-t-on envie de continuer à taire ces inégalités pour polluer ? Je n'ai pas de réponse à proprement parler, mais la question se pose, notamment lorsqu'on voit le durcissement de certaines politiques qui criminalisent des populations.

Je reviens sur le XX<sup>e</sup> siècle. L'Europe et notamment la gauche européenne ont commencé à vouloir avoir un droit de regard sur l'exploitation des ressources, tout en exploitant le pétrole du Moyen-Orient en s'appuyant sur les élites locales. On a donc dans le même temps une conscientisation sur le territoire européen et une dynamique de pillage à l'extérieur. Ces problématiques-là ne touchent pas seulement les pays occidentaux. D'ailleurs cette stratégie d'exploitation, en collaboration avec les élites



locales, montre que la volonté de saper l'opposition populaire en s'appuyant sur des puissances ancrées est ancienne.

Au moment du choc pétrolier dans les années 1970, l'Europe s'est rendu compte que l'exploitation du Moyen-Orient ne pouvait plus durer. Et donc ont été réintroduites des lois du marché qui avaient pour vocation de favoriser la croissance et donc de diminuer ces externalités négatives. On a alors selon moi recommencé à jouer sur les représentations, parce que cette relance de la croissance était un cadeau empoisonné disant aux ménages : « Écoutez, là c'est le choc pétrolier, ça ne va plus du tout il faut retravailler pour injecter du capital, on va re réguler tout ça.» On a fait semblant de réguler les choses. Au lieu de régler le problème, on a cherché à contrôler pour pouvoir mieux exploiter.

### **Olivier Passet**

Le mot « représentations » me va extrêmement bien. On est dans des systèmes qui sont des boîtes noires, dans lesquels il n'est pas possible de mettre en débat les représentations implicites. Tout le système, du point de vue institutionnel, du point de vue de la gouvernance, est fait pour repousser, externaliser, « cacher sous le tapis ».

Je vais revenir à la question du lien entre économie et vivant, qui me fait penser à mon père, René Passet, pionnier de la bioéconomie, qui a écrit dans les années 1970 « L'économie et le vivant ». Pour lui, aborder ces questions relevait d'abord d'années de travail biologique, physique, pluridisciplinaire, pas de l'économie. Et cet aspect fait l'objet d'une énorme paresse de la part les économistes, qui se posent en architectes, construisent des représentations des risques, des empreintes sans mobiliser la quantité considérable de connaissances qui serait nécessaire. Ces sujets devraient être constamment soumis au débat et à la discussion au vu de cette quantité de connaissances nécessaire, et du grand risque d'erreurs des différentes hypothèses. Lorsqu'on est en défaut de représentation, on est en défaut de débat démocratique. Il n'y a débat démocratique que lorsqu'on soumet une représentation, un projet à discussion.

### **Taoufik Vallipuram**

Au mois de janvier, j'intervenais dans une conférence dont le titre était « la numérisation, un projet politique qui ne dit pas son nom ». Autrement dit, tant que le projet politique qui sous-tend la numérisation n'est pas mis sur la table, on ne peut pas débattre. On se contente de faire de l'inclusion numérique, de créer des postes d'aidants, de vanter les mérites et les vertus de la numérisation. On bloque le débat démocratique avec l'aspect technique du problème.

### **Antonin Pottier**

Sur la question de représentation, il y a un autre livre de René Passet qui s'appelle « Les grandes représentations du monde et de l'économie », que je conseille à tout le monde de lire également. Je travaille plutôt sur la représentation de la discipline économique, qui a ses défauts on l'a vu. Il y a d'abord la difficulté d'inventer de nouvelles représentations qui soient congruentes à la relation qu'on souhaite avoir avec le vivant, qui ne serait plus quelque chose d'extérieur mais en relation avec nous, ce qui permettrait de prendre en charge nos propres coûts de reproduction du système économique, et pas de les faire porter sur la biosphère. Ces questions étaient déjà posées dans « L'économie et le vivant », ce qui veut dire que l'on n'a pas véritablement progressé là-dessus depuis les années 1970-1980. Il y a encore un travail conceptuel mais aussi un travail de réappropriation de ces œuvres pour penser le contemporain.



### Jacques

Je voulais revenir sur le parallèle qui était fait avec la digitalisation. La question des représentations n'est-elle pas d'abord un problème d'éducation citoyenne, de relations entre la technique, et les modèles, la théorie et le réel de l'organisation ? Aujourd'hui on induit beaucoup de comportements à travers des modèles experts qui sont présentés comme étant l'alpha et l'oméga, mais qui n'expliquent pas la relation entre les petites décisions techniques, et les impacts de celles-ci sur l'occupation de la Terre : comportements, réglementations, normes comptables, organisation du marché. Autrement dit, je me demande si ce n'est pas un problème d'éducation à la base.

### Hajar Ouahbi

Je pense effectivement qu'il y a un problème d'éducation citoyenne, et vous faites bien de le soulever. Il y a aussi un problème du système politique représentatif, vis-à-vis de l'espace, du territoire, et de la temporalité de court terme. Les enjeux électoraux empêchent de proposer un modèle qui soit pertinent. Si on ne peut proposer de modèle pertinent, on ne pourra pas proposer de modèle éducatif qui réponde à l'éducation sur le long terme.

Les modèles experts sont très importants mais ils n'ont pas vocation à perdurer. Une vulgarisation qui n'appauvrit pas le propos est nécessaire, et c'est tout le travail que font les militants de l'écologie populaire aujourd'hui. L'écologie parle pas uniquement aux classes populaires, mais si on parle à cette classe aussi, c'est parce que ce sont beaucoup de gens qui sont concernés au premier abord. Un des enjeux est donc de rendre ces modèles experts et sujets techniques plus simples et plus faciles d'appropriation.

### Sarah

Dans le but de créer d'autres modèles, que pensez-vous des outils comme les conventions citoyennes ? Ils ont réussi justement à ne pas appauvrir le débat, à vulgariser et à présenter les choses de manière à ce que tout type de citoyen puisse comprendre et se projeter dans des choses très techniques.

### Ambroise

J'ai une question sur la manière de transformer les modèles, non seulement pour qu'ils soient appropriables par tout le monde mais aussi qu'ils soient déclinables en règles, en choix collectifs. J'ai l'impression que l'économie réfléchit par nature à la rigueur des règles, via des modèles rigoureux. Alors que, peut-être, l'écologie construit plutôt des discours descriptifs moins faciles à transformer même s'ils parlent des conséquences de nos actes. Comment faire pour que le travail d'écologie scientifique soit plus facilement converti en règle de vie ? Est-ce qu'il n'y a pas des difficultés reliées à la discipline scientifique elle-même ?

### Philippe

Que pensez-vous des « *serious games* » pour faire le lien entre l'économie et le vivant ? Je suis animateur entre autres de la fresque du climat, de la fresque de la renaissance écologique. On explique qu'il faut impérativement tendre vers moins de 5 tonnes, voir 2 tonnes, d'empreinte carbone, ce qui est un changement radical de vie. L'idée est de déplacer sa zone de confort, parce qu'on est dans une zone de confort pas tenable.

### Sylvie

La question des prix me paraît assez fondamentale pour changer les comportements. Qu'est ce qui pourrait faire que des aliments non bio soient dix fois plus chers que des aliments bio ? C'est le monde

à l'envers : des produits qui rendent malades sont accessibles à tous alors que des produits sains et aux effets positifs pour l'écosystème sont inaccessibles.

### Antonin Pottier

Sur la question des prix, une des difficultés est la part du budget consacrée à l'alimentation. Est-on prêts à y consacrer 50 % de notre budget, ce vers quoi on se dirige si on fait une agriculture biologique ? Sur les différences entre les disciplines écologiques et la discipline économique, je crois que la force de l'économie, qui est aussi son extrême faiblesse, c'est le fait d'être unidimensionnelle. Vous avez des fonctions « objectifs », liées au prix monétaire. Tout est évalué dans une seule métrique, ce qui permet d'avoir des règles de gestion très simples. L'écologie nous apprend au contraire la multidimensionnalité. Il est effectivement ainsi beaucoup plus difficile d'aboutir à des règles de gestion qu'avec un système unidimensionnel qui laisse hors du radar un ensemble de réseaux enchevêtrés.

### Olivier Passet

A propos des conventions citoyennes, j'ai toujours une méfiance par rapport à cette idée, promue par nos politiques, de responsabilité du citoyen par rapport au changement, qui me paraît parfois une sorte de manœuvre de diversion vis-à-vis d'individus qui ne maîtrisent pas leur empreinte carbone, et qui ne le peuvent pas. Moi, qui travaille plutôt sur les entreprises je vois le poids des sociétés « *blackrocks* », des fonds de gestion, dans les choix d'investissement, je vois le paquebot capitaliste qui continue à avancer avec une force incroyable. Sur tout cela je n'ai pas de pouvoir de choix, et pendant ce temps on promeut l'idée que « toi, consommateur, tu vas changer le monde ». Sauf que l'on ne connaît pas de révolution économique menée par le consommateur.

La sphère économique préfère les prix à la règle, qu'elle refuse et critique. Or, justement, les entreprises préfèrent la règle au prix. L'entreprise basculera plus facilement si vous lui dites : « Dans 13 ans, vous mettez fin au moteur carbone ». Elle va prendre les décisions, et elle sait que c'est synchronisé avec les autres acteurs et qu'elle n'y va pas seule. Malheureusement la sphère économique n'aime pas gérer la transition écologique par de la règle.

### Hajar Ouabhi

Je suis d'accord pour dire qu'il y a une sur-responsabilisation du citoyen, que je comprends comme une tactique de diversion de la part du pouvoir politique. L'enjeu est de trouver un juste milieu entre réappropriation des droits économiques par les citoyens, mais aussi délégation de certaines tâches aux forces politiques. Pour qu'une convention citoyenne marche, pour qu'un *serious game* ait l'impact qu'on a envie qu'il ait, tout se joue dans le système politique. Or aujourd'hui, on est plus une démocratie électoraliste que représentative. Je pense à un modèle hybride entre démocratie représentative et démocratie participative, pour ne pas sur-responsabiliser les citoyens mais aboutir à des conventions citoyennes, des *serious games*.

### Taoufik Vallipuram

Avant-hier, j'ai été diplômé d'un programme de formation politique pour militants et activistes qui s'appelle l'Académie des futurs leaders. On s'est rendu compte, que pour faire de la politique autrement, il fallait mettre de l'amour en politique. Ce ne sera pas suffisant, mais il y a plusieurs programmes de formation qui naissent en ce sens : le collège citoyen<sup>2</sup>, le programme « Investies »<sup>3</sup>.

---

2 <https://www.collegecitoyen.fr/>

3 <https://investies.fr/la-demarche/>

Comment collectivement peut-on accompagner ces nouvelles formes d'investissement en politique ? Avec ce juste milieu que tu décris, Hajar, à savoir là où nous avons nos droits de responsabilité, et là où nous déléguons un pouvoir sous lequel nous exerçons un contrôle, puisque dans la Constitution, il est inscrit que nous, citoyens, devons exercer un droit de regard sur les décisions politiques. « *Les premiers wokistes, c'étaient les pères de la Constitution* », m'a dit un jour le constitutionnaliste Dominique Rousseau.

## Plénière 2 – Comment intégrer les coûts cachés écologiques et sociaux ?

### Intervenants

- **Alain Lipietz**, membre du Conseil politique d'EELV
- **Pierre Calame**, essayiste et président du Conseil de la fondation Leopold Mayer
- **Carole Lipsyc**, présidente et cofondatrice d'INGIES, fondatrice de l'initiative {contributive}, créatrice d'innovations sociales
- Animation par **Lucile Schmid**, vice-présidente de La Fabrique écologique

### Lucile Schmid

Comme l'a dit Antonin Potier, l'intitulé « Comment intégrer les coûts cachés écologiques et sociaux » revient au fond à adopter l'approche de Pigou, dont c'est la fête aujourd'hui. L'idée de la Fête à Pigou est justement de reconnaître à Pigou l'importance d'avoir défini les externalités, tout en n'étant pas satisfaits de ce principe pollueur-payeur avec lequel il faut prendre de la distance. La Fête à Pigou est l'occasion de reconnaître à cet économiste un certain mérite et de le réinscrire dans une histoire économique qu'il faut transformer, mais dont il est une étape. Il faut aussi insister sur le caractère unidimensionnel du raisonnement économique. Développer l'approche multidimensionnelle sera un point important des interventions.

Troisième point, enfin, on constate que tout est fait comme si les coûts écologiques et sociaux allaient de soi. Or ils ne vont pas forcément ensemble. On l'a vu au moment du mouvement des Gilets jaunes, il n'y avait pas eu d'anticipation des coûts cachés sociaux (si tant est qu'ils étaient cachés). Il y a eu à ce moment une minimisation de ces coûts sociaux, et ce sont eux qui nous ont sauté à la figure et qui ont retardé des mesures qui auraient pu avoir des conséquences positives sur la sortie de la dépendance aux énergies fossiles. Comment ces coûts cachés écologiques et sociaux peuvent-ils être traités d'un même mouvement ? Il me semble que la précédente plénière nous a invités à ne pas traiter ce sujet d'intégration d'une manière qui serait étroitement restrictive et trop étroitement économique. Elle nous a invités à élargir les choses en termes démocratique et politique.

Notre premier intervenant, Alain Lipietz, est un économiste, membre fondateur des Verts français, anciennement membre du Conseil d'analyse économique de Lionel Jospin. Alain, tu as réfléchi aux écotaxes et aux conséquences sociales de celles-ci si on les avait mises en place. Tu nous a invités d'emblée à faire le lien entre l'écologie politique et l'économie. C'était une des caractéristiques de certains de tes essais.

### Alain Lipietz

J'avais plutôt interprété l'intitulé de la journée comme « on va faire la fête à Pigou ». Moi je suis plutôt de ceux qui disent qu'il faut fêter Pigou. Pourquoi ? Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, le capitalisme était

totallement libéral. Il commençait à y avoir seulement quelques lois sociales, souvent héritées de l'Ancien régime de Napoléon III, des lois protection du patrimoine comme on dit (Notre-Dame de Paris ou la Forêt de Fontainebleau). Le social était vraiment tout à fait marginal dans les préoccupations économiques. Pigou affirme à cette époque qu'une entreprise de chemin de fer dont les trains brûlent les bords des chemins de fer ne peut pas saboter tout le vivant autour d'elle sans contrepartie, il faut la faire payer. Payer à qui ? Au propriétaire du champ qui avait été incendié. Comment ? En rendant obligatoire une assurance pour le cas où il mettrait le feu au champ. Et on peut dire qu'il invente le principe pollueur/payeur, mais aussi dans le même temps l'assurance tiers obligatoire. Le deuxième argument qu'il avance est qu'une fois qu'elles ont l'obligation de s'assurer, les entreprises vont essayer de polluer le moins possible, en faisant des locomotives qui émettent le moins possible. Grâce à un mécanisme de bonus-malus, les assurances seront moins chères pour les entreprises qui auront commandé aux fabricants des locomotives qui seront moins dangereuses pour l'environnement. On appelle cela les taxes « pigouviennes », première forme d'écotaxe qui prend en l'occurrence la forme d'une assurance tout risque. C'est à la fois une incitation à prendre des mesures en amont pour éviter de polluer, et un moyen de dégager de l'argent qui va servir à indemniser.

Ce qui précède est l'aspect pour lequel on célèbre Pigou. Maintenant il faut lui « faire sa fête ». Avec le système précédent, il suffit de payer pour pouvoir saboter librement, d'autant plus lorsqu'on peut reporter sur le consommateur le fait qu'aucune précaution n'a été prise, par le biais du ticket de transport. Évidemment, le cas des locomotives est tout à fait spécifique puisqu'on peut identifier les dommages, donc le coût externe n'est pas très caché. Ensuite, une parcelle brûlée est très quantifiable, on peut donc l'indemniser facilement. Et puis surtout ce n'est pas très grave, s'il y a un champ qui brûle, de nombreux champs ne sont pas à côté des locomotives. C'est donc très spécifique comme situation. Le coût n'est pas caché, on sait qui et comment indemniser donc on peut réparer, aux deux sens du mot « réparer » : se racheter, et payer des réparations. De plus, le prix est connu : c'est le prix des récoltes qui auraient dû être réalisées.

Mais la majorité des cas échappent à ces conditions restrictives : la pollution de l'air, qui provoque de l'effet de serre, ou la pollution plus locale qui provoque des maladies respiratoires ou cardiaques. Ces effets sont très cachés, très diffus, on ne sait pas exactement qui est victime, et quand quelqu'un est victime, on ne peut pas le rapporter exactement à telle voiture diesel qui passe, etc. Il vaut donc mieux une interdiction complète de ce qui détruit le vivant. Je suis tout à fait d'accord avec Olivier Passet sur ce point, les entreprises préfèrent ce type de réglementation. Pourquoi ? Parce que tout simplement, si l'on procède par des méthodes incitatives via les prix, chacun se dit : « changer va me coûter de l'argent, je suis incité à le faire, mais si les autres ne le font pas, peut être que finalement j'y perds. Pourquoi ferais-je attention à ne pas polluer la planète, à ne pas faire l'effet de serre, quand on est 8 milliards d'individus que je peux soupçonner de s'en fiche complètement ? » Donc il vaut mieux des règles que de l'incitation, y compris pour les entreprises, lorsqu'on sait que le dommage est irréversible, irréparable, dangereux, comme de déverser de l'arsenic dans les rivières.

Comment est-ce qu'on punit les gens qui n'obéissent pas aux règles ? On peut les mettre en prison quand c'est vraiment très grave, mais en général on leur met une amende. Si vous mettez une amende, vous voyez immédiatement apparaître une transformation de l'internalisation des coûts externes en monnaie. L'écotaxe apparaît comme une forme d'amende. On comprend tout de suite qu'il y a des gens qui peuvent se payer l'amende et d'autres qui ne peuvent pas se payer l'amende. C'est le premier problème, ceux qui ont de l'argent peuvent payer la destruction, et l'écotaxe ne fait rien contre ça.

Alors à quoi sert l'amende ? Premier « dividende », à protéger l'environnement ! On essaie de ne pas polluer comme on essaie de protéger les monuments historiques. Deuxième dividende, il y a de

l'argent versé. A qui, et pourquoi faire ? En général les écotaxes sont payées à l'État. Il y a plusieurs solutions et plusieurs usages possibles de l'écotaxe qui donnent lieu à au moins trois conceptions de l'écotaxe.

Il faut auparavant expliciter quelques précisions sur l'interdiction. L'interdiction peut être totale (on n'a pas le droit de verser de l'arsenic dans les rivières), mais elle peut être aussi limitée, simplement parce que, vivre c'est polluer ! Un être vivant est une machine thermodynamique dissipative qui organise de l'inerte autour d'elle, pour en faire quelque chose d'organisé dans l'environnement. Le vivant prend de l'inorganisé pour faire de l'organisé mais rejette quelque chose d'encore plus inorganisé. Par exemple dans une mine de charbon, l'Homme va chercher quelque chose qui est sous terre pour le disperser dans l'atmosphère. Un être vivant pollue forcément en respirant. Il respire, mange, défèque, etc. On fait donc des interdictions limitées. Il y a plusieurs formes de limites. Les limites au fur et à mesure de la consommation ce sont les normes, les limites sur le total de ce qu'on pollue, c'est un « quota ».

L'écotaxe essaie de jouer avec toutes ces limites. Elle peut être faite soit pour réparer, comme chez Pigou, par exemple l'écotaxe qui alimente les agences de bassin : on pollue l'eau en se lavant, l'écotaxe est faite pour payer les machines qui dépolluent l'eau. L'écotaxe peut aussi remplacer les quotas, qui peuvent se revendre ou se payer à l'unité. Et puis, il y a la troisième conception de l'écotaxe, la taxe pigouienne qui sert à dissuader.

La critique fondamentale contre ces conceptions est que, partant du principe que vivre pollue, on autorise trop de pollution... Si l'écotaxe est trop basse, si les quotas distribués sont trop nombreux, on détruit le premier dividende, la protection de l'environnement. Deuxième problème, il s'agit de prélever de l'argent à des gens qui n'ont pas la même quantité d'argent. Quand j'avais fait mon rapport sur les écotaxes pour Lionel Jospin dans le cadre d'analyses économiques, je mettais en garde : si on augmente les écotaxes pour dissuader d'acheter des voitures diesel, il faut le redistribuer à ceux qui ne peuvent pas faire autrement. Le mouvement des Gilets Jaunes a justement été un mouvement de révolte de ceux qui ne peuvent pas faire autrement. Typiquement, on parle des infirmières à domicile et les aides-soignantes, etc., qui vont faire 70 km dans la journée pour aller faire trois piqûres, à trois endroits du canton. Si l'on ne prévoit pas qu'il faut indemniser ceux et celles qui ne peuvent pas faire autrement avec une partie de l'écotaxe, on a une révolte.

Au-delà des mesures administratives d'interdiction, ainsi que des mesures économiques comme l'amende ou l'écotaxe, la question de la culture et des mentalités éthiques est fondamentale. C'est peut-être une critique que je ferai à l'intervention de Hajar tout à l'heure : on ne responsabilisera jamais assez les citoyens ! D'autant plus qu'on ne responsabilise pas ceux qui ont tout pouvoir, ce qui est scandaleux. Mais ce n'est pas au moment où l'on essaie de responsabiliser les gens pour sauvegarder la planète et leur propre vie qu'il faut se rendre compte qu'il y a des inégalités. Il faut d'abord les combattre par d'autres moyens que l'écotaxe, qui ne peut absolument pas s'en occuper, par des aides, des lois sociales, etc.

### **Lucile Schmid**

Carole Lipsyc, vous avez réalisé en 2021 une première enquête sur l'activité contributive et vous allez nous expliquer exactement ce que vous entendez par là. Vous voulez rendre visible des choses qui sont occultées, et nous permettre ainsi de discuter du projet de société que nous souhaitons.

### **Carole Lipsyc**

Je suis plutôt là en tant que fondatrice de l'Initiative {contributive}, un collectif citoyen qui s'intéresse à faire connaître l'importance vitale des activités contributives. On pense généralement aux coûts



sociaux en termes de pertes et de dégâts. Je viens en proposer une interprétation plus large, qui ne s'intéresse pas seulement aux effets de la production sur l'environnement et sur les personnes, mais aussi à ses prérequis. Il s'agit de tous les apports individuels qui sont tenus comme allant de soi et qui permettent non seulement au monde de tourner, mais aussi à la production de s'effectuer. J'appelle cet apport « l'activité contributive ». Autrement dit, elle désigne l'ensemble des actes et engagements du quotidien qui permettent à la société de fonctionner, et qui n'entrent pas dans le cycle lucratif. Ils sont gratuits. Ce sont par exemple tous les actes nécessaires de la sphère domestique, mais aussi l'activité extrêmement chronophage que nous faisons dans le monde des médias numériques. Parfois ils ne sont pas vraiment gratuits mais ils n'ont pas de modèles économiques viables, par exemple l'activité de certains artistes, chercheurs, agriculteurs ou bien de certains acteurs de la transition et de la justice sociale.

Je vais vous donner quelques exemples de contributeurs, que nous avons rencontrés avec l'Initiative {contributive} et cette enquête. C'est par exemple Doris qui faisait des masques quand on n'en avait pas et qu'on en avait besoin. C'est Jérôme, bénévole actif dans un club sportif. C'est Aurélie qui a arrêté de travailler pour s'occuper de son enfant autiste. C'est Brice, qui fait du logiciel libre. Alain, syndic bénévole de son immeuble. Séverine et Jim, qui ont ouvert un restaurant inclusif, qui est aussi un tiers-lieu et qui n'ont jamais pu se verser de salaire. C'est Pauline, qui est une autrice reconnue, étudiante en faculté, qui publie tous les ans et qui n'arrive pas à toucher un SMIC.

L'activité contributive est donc non seulement tout ce qui nous permet de faire société, démocratie et culture ensemble, mais aussi ce qui permet aux personnes d'être en capacité de participer au cycle de production lucratif. J'emprunte une expression au socio-économiste Roger Sue, membre de l'Initiative contributive : l'activité contributive est l'activité qui permet de produire l'activité productive. Je vais m'arrêter un instant sur cette idée.

On a parfois appelé cette activité le travail de reproduction, ce qui est très réducteur, en donnant l'impression que cette activité est une activité physiologique, ce qu'elle n'est pas. Faire à manger, ce n'est pas manger. D'ailleurs si je ne fais pas à manger, quelqu'un doit le faire à ma place, quitte à être payé. Il y a quelques critères qui permettent de définir ce qui est de l'activité contributive et ce qui n'en est pas. Pour simplifier, cette action est-elle utile à un autre que moi ou à l'environnement ? Est-ce que je suis payé pour la faire = ? Et si je suis payé, est-ce que je gagne moins que le SMIC ? Est-ce que j'ai une protection sociale ou un temps de repos obligatoire ? Si elle n'est utile qu'à moi-même, est-elle optionnelle ? Et si elle n'est pas optionnelle, puis-je la déléguer ?

Ces critères ont été définis suite à « l'enquête contributive » que nous avons menée en 2021. Elle avait pour but de mieux comprendre et définir l'activité contributive avec ses acteurs, en écoutant leurs besoins et leurs difficultés. Il fallait aussi cerner les frontières entre l'activité contributive, le travail et le loisir. Et puis aussi tester une plateforme et un processus de valorisation de l'activité contributive. Cette enquête a réuni 250 contributeurs, une soixantaine d'experts dans une quinzaine d'ateliers, 13 auditions et trois groupes de travail, dont un groupe de travail économique et juridique encadrés par des personnalités vraiment expertes et éminentes. A l'issue de cette enquête, nous avons proclamé la première déclaration des droits du contributeur, que vous pouvez lire et signer sur le site <https://contributive.org/fr/>. Nous avons également imaginé des dispositifs de soutien et de financement d'activités contributives, ce qui est une façon d'intégrer des coûts cachés. Nous sommes en train de négocier pour essayer d'expérimenter dans les territoires, maillon essentiel de transformation.

Nous avons aussi mené une étude de littérature pour pouvoir mesurer l'activité contributive, jusqu'à présent complètement invisible. Nous consacrons chacun, en France en moyenne, 1 408 heures par an

à l'activité contributive, à peu près l'équivalent de trois journées de travail par semaine. C'est autant que 87 % du temps que nous consacrons au travail. Si on valorise ces heures selon la méthode traditionnelle du coût de remplacement, c'est-à-dire le coût de ces heures si on devait les payer, on arrive au total en France à 1 557 milliards d'euros, soit 68 % du PIB. On peut le comprendre comme le fait que 1 557 milliards d'euros d'actifs des contributives gratuites ou quasi gratuites sont nécessaires pour produire les 2 300 milliards du PIB. Évidemment, on ne demande pas la rémunération de 1 557 milliards d'euros, c'est impossible. Mais ces chiffres montrent qu'il n'y a pas d'économie productive ni de profits privés sans l'apport de tous et de chacun.

Fondamentalement, l'hypothèse conceptuelle de l'activité contributive comme coût social est la suivante : il n'est pas possible d'isoler la production lucrative du fonctionnement global, social, et environnemental de l'économie. Pour nous, l'entreprise ne transforme pas en valeurs monétaires sa propre activité exclusivement, elle transforme en valeur monétaire l'ensemble de l'activité humaine et l'activité de la nature. C'est en cela que l'activité contributive doit être considérée comme un coût social.

Prenons quelques exemples. La filière numérique représente en France 700 000 emplois et 56 milliards d'euros. Notre activité contributive numérique gratuite, comme s'entretenir avec Microsoft suite à une panne, déposer un avis sur Uber, représente au bas mot 1,2 million d'emplois. Autrement dit, 1,2 million d'emplois gratuits financent ces 700 000 emplois et ces 56 milliards d'euros. Dans le sport, nous chiffons à 11 milliards d'euros l'apport des bénévoles pour les entreprises du sport, qui réalisent 78 milliards de chiffre d'affaires, sans tenir compte des droits de diffusion.

Que doit-on faire de toutes ces informations en matière d'intégration des coûts sociaux ? Il faut arrêter d'assigner l'activité contributive au désintéressement, au don contre don, au caractère caché de la bonne action, au caractère physiologique des activités de reproduction. Et lui reconnaître une importance économique vitale et le mérite et les droits des contributeurs. Nous sommes tous méritants et contributifs, pas seulement par le travail. Très concrètement, cela signifie qu'il serait complètement illégitime de demander quoi que ce soit de plus que ces trois journées de contributions par semaine aux personnes qui bénéficient des minima sociaux, elles font déjà leur part.

Ensuite, cela signifie qu'il faut réfléchir à la manière dont l'économie productive et lucrative peut soutenir l'activité contributive, notamment dans quatre cas selon moi : le premier, lorsqu'une personne est privée durablement d'emploi et qu'elle souhaite s'investir librement en fonction de ses capacités dans l'activité contributive, qui est moins sélective que le travail. Le deuxième, c'est lorsque cette activité est nécessaire, comme l'agriculture, la transition ou la participation à des instances citoyennes, et qu'elle n'a pas de modèle économique solvable. Troisième cas : lorsqu'une personne se dédie intégralement à l'activité contributive comme par exemple Pauline ou Séverine ou Aurélie que je vous ai citées. Et puis le quatrième cas est celui de quelqu'un qui travaille, n'a pas le temps de faire face à son activité contributive requise de trois jours, et n'a pas les moyens de payer quelqu'un pour se faire aider, par exemple les parents isolés.

Pour faire face à cela, nous avons imaginé deux dispositifs : un dispositif de soutien aux contributeurs, le « pacte d'activités contributives ». Et un dispositif de financement de ce pacte, le « Certificat de Contributions Sociales et Environnementales ». Le pacte octroie des avantages aux contributeurs qui en ont besoin et qui le souhaitent : simple avantage en mobilité ou en culture à un véritable revenu contributif avec des droits sociaux comme la retraite. Un revenu contributif n'est pas une sorte de RSA, c'est un équivalent du SMIC au minimum. Le certificat de contributions sociales et environnementales est inspiré de deux dispositifs existants : le certificat d'économie d'énergie, fondé sur un principe pollueur-payeur, où des obligés pollueurs doivent payer aux particuliers des travaux d'économie d'énergie, directement, sans passer par l'État ; ensuite, il est inspiré de paiements qui s'appuient sans

contrainte sur des acteurs avantagés par la bonne santé de l'environnement, et qui financent le maintien de cette bonne santé. Donc le certificat de contributions sociales et environnementales se tourne vers des obligés ou des avantagés, pour leur proposer, ou leur imposer, de rémunérer le « pacte d'activités contributives » au travers d'une plateforme d'intermédiation. Parce que le numérique et les plateformes d'intermédiation peuvent être aussi très utiles aux nouvelles formes économiques.

Ces apports permettent entre autres de sortir du problème de la verticalité de l'État dans les choix de financement de la transition. Je précise que nous sommes en train de négocier avec des territoires pour expérimenter ces autres dispositifs.

### **Lucile Schmid**

J'observe qu'à travers votre exposé on est passé de la question des coûts à la question de la valeur. On comprend qu'il faut donner une valeur à des tâches, des manières d'organiser notre vie qui sont invisibles et auxquelles nous ne donnons pas de valeur alors même qu'elles ont sans doute beaucoup de valeur en termes de lien social et tout simplement de fonctionnement collectif. C'est un point essentiel. Je rappelle que pendant la pandémie cette perspective a été comprise de tous notamment sur la question des aidants, des soignants ou tout simplement des emplois mal payés qui permettaient de maintenir la cohésion dans un moment de confinement. On voit donc bien que la contribution a pris une certaine visibilité avec la pandémie, et il me semble assez important que vous apparaissiez à ce moment-là.

Je vais passer la parole à Pierre Calame. Pierre vous avez été haut fonctionnaire dans des domaines assez différents, notamment sur les questions d'urbanisme de vie, mais aussi de coopération internationale. De longue date, vous avez travaillé sur la question de la démocratie citoyenne. En 2001 vous avez organisé une grande conférence mondiale du citoyen. Aujourd'hui, vous allez mettre l'accent sur le passage de l'économie à l'« oeconomie ». Autrement dit, on parle de l'intégration à la démarche économique de la question des limites planétaires. Et puis vous allez aussi insister sur l'inscription de la démarche économique dans la territorialité, mais aussi de l'enjeu de la responsabilité.

On voit que l'on tâtonne en quête de langage, ou que le langage économique n'apparaît pas adapté à cette nouvelle ère. La question juridique et la question normative sont adaptées dans certains cas, sans toutefois faire un langage commun. Le langage commun à trouver n'est-il pas plutôt celui de la responsabilité ? Cela rejoint aussi la question politique abordée dans notre première plénière : on a le sentiment d'une responsabilité commune mais différenciée, c'est-à-dire que les puissants ont une responsabilité plus importante, et nous, citoyens, nous avons une responsabilité également mais il faut encore la définir de manière concrète.

### **Pierre Calame**

Je m'attacherai à la question du climat, parce qu'elle est significative de toutes nos impasses. Le premier constat dressé tout à l'heure indique que, depuis 1990, l'empreinte écologique moyenne des Français n'a pas changé d'un iota. Et donc chaque année qui passe on explique que rien n'est fait mais qu'on approche du mur, ce qui illustre le fait que si on ne change pas radicalement de méthode, on est sûr d'être dans le mur. La deuxième observation est qu'en prenant du recul le paysage s'éclaire. Pour moi, les problèmes sont très simples. On a parlé, lors de la première conférence, de croyances en économie. Ce sont des choses qui se sont fabriquées à un moment donné, et qui ne bougent pas, tandis que la réalité à laquelle on s'intéresse a changé radicalement dans le même temps. J'en vois trois.

La première croyance est politique. C'est la croyance dans l'État souverain, qui entraîne la confusion dramatique entre le mondial et l'inter-étatique. La conséquence est très claire. S'agissant du climat, toutes les négociations internationales, présupposent un État souverain, et l'ONU agit comme un « un syndicat de gouvernants ». Les États ne sont engagés que par leurs émissions sur le sol national. Toutes les négociations portent sur les émissions nationales. D'ailleurs quand on parle de neutralité carbone on entretient totalement la confusion. Les négociations ne portent pas sur notre réelle responsabilité, qui est l'empreinte écologique liée à notre mode de vie. La manière dont est pensé l'État souverain a complètement préstructuré notre regard sur le type de solution qu'on envisage.

La deuxième croyance vient effectivement de la science économique. Pour moi, qui viens des sciences dures, c'est fascinant. En trois siècles, la nature n'a pas changé, on a eu trois révolutions scientifiques et une métamorphose de la société, sans que les prémisses de l'économie ne changent d'un iota. Depuis trente ans, on se livre à la pensée magique en fabriquant des oxymores : économie écologique, développement durable, croissance verte. Deux termes contradictoires sont juxtaposés et parce qu'ils ont été juxtaposés, on pense que la contradiction est résolue. C'est la définition même de la pensée magique.

La troisième croyance est juridique. La définition que l'on donne de la responsabilité faisait parfaitement sens lorsque l'on traitait la question de la responsabilité si un taureau a encorné la vache du voisin. Or, on conserve cette vision au moment où on est en train de détruire la planète. Six caractéristiques actuelles de la responsabilité se retrouvent dans cette croyance. La responsabilité est engagée si l'acte est subjectif, c'est-à-dire qu'il y a l'intention de nuire. C'est une responsabilité limitée. C'est une responsabilité individuelle. C'est une responsabilité qui porte sur les actes du passé. Elle ne concerne que les autres êtres humains, à l'exclusion du vivant. Le vivant n'existe pratiquement pas en droit en dehors des humains. Et enfin, c'est une responsabilité qui porte sur les moyens et non sur les résultats. Ces six caractéristiques avaient un sens il y a trois siècles, mais n'en ont strictement plus aucun maintenant.

La réponse est évidemment de sortir de ces trois croyances. Pour la première, il est nécessaire de reconnaître que notre impact est mondial. Par rapport au climat, la traçabilité de notre empreinte écologique est une question incontournable, et elle n'est difficile que parce qu'il n'y a aucune obligation de la mesurer. Faisons le parallèle avec la TVA : à la base il est plus compliqué de mesurer la valeur ajoutée tout au long d'une filière, que de mesurer les émissions de gaz à effet de serre tout le long d'une filière. Pourtant on mesure la valeur ajoutée et pas les émissions. Il est devenu simple de mesurer la valeur ajoutée justement parce qu'il y a une taxe à la valeur ajoutée, et non l'inverse. Donc c'est exactement le même problème pour la traçabilité. Il nous faut inverser les termes du problème.

Pour la croyance sur l'économie, il est amusant de noter que dans son dernier rapport d'avril 2022, en essayant de définir ce qu'il faudrait faire, le GIEC a réutilisé sans s'en rendre compte la définition de l'« oeconomic » de Carl Von Linné, grand botaniste du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'oeconomic est l'art d'assurer le bien-être de tous dans le respect des limites des ressources et de l'environnement, en mobilisant toutes l'intelligence et la technologie à disposition. L'*oikos* tel qu'on le pensait au XVIII<sup>e</sup> siècle correspondait à la gestion de la ferme familiale. Maintenant, l'*oikos* est la gestion de la planète. Gorbatchev l'a fort bien dit dans son discours de 1988 aux Nations unies.

Notre objet central est donc le grand retour à l'oeconomic. Les défis d'aujourd'hui sont identiques à ceux d'avant la révolution industrielle, qui était une parenthèse donnant l'illusion que le problème était la rareté des capitaux dans l'infinitude des ressources planétaires. Aujourd'hui, on revient à la réalité inverse qui est la finitude radicale de la planète, dont la question des émissions de gaz à effet de serre est l'expression la plus évidente.

Troisièmement, il est nécessaire d'engager une métamorphose de la responsabilité pour en réviser les différentes dimensions, et construire progressivement du droit européen, notamment une charte européenne des responsabilités humaines qui serait le pendant de la charte des droits. On entretient aujourd'hui l'illusion que la responsabilité se traite à travers la concurrence entre les droits, à tel point que, pour intégrer le vivant dans le droit on essaie de lui donner un statut juridique. Ce qui est ridicule, le vivant n'est pas un sujet de droit. Le vrai problème est notre responsabilité vis-à-vis du vivant, non pas les droits du vivant par rapport à nous.

Dans tous les domaines, il se passe ce qui se passait en astronomie avant Copernic : au fur et à mesure qu'on faisait des découvertes astronomiques, on compliquait notre relation du monde. Il fallait rester attaché à l'idée que le soleil tourne autour de la Terre, et on n'arrivait pas à expliquer les planètes, alors on élaborait des explications extrêmement compliquées. C'est ce qui se passe aujourd'hui, dans les domaines du droit, de l'économie, on persiste à rattacher à la réalité des modèles erronés.

Revenons à l'oeconomie. L'oeconomie est d'abord une branche de la gouvernance. Il faut donc appliquer à la question de la production, de la consommation, les principes généraux de gouvernance, que je n'ai pas le temps de décrire. Concrètement, en matière de gestion du climat le problème central est un problème de limite des émissions et de réduction : on a besoin pour respecter nos engagements internationaux d'une réduction de 6 % par an de notre empreinte écologique. Cela s'appelle du rationnement. Donc le problème central n'est pas du tout d'introduire des coûts cachés, mais de répartir le rationnement et la responsabilité. Comme cela a été très bien montré, dès lors qu'il y a irréversibilité, la notion des coûts cachés ne veut strictement rien dire.

Les Assises du climat ont montré l'an dernier qu'il y a quatre critères qu'il faut combiner pour avoir une politique sérieuse contre le réchauffement climatique : premièrement, il faut prendre en compte la totalité de l'empreinte écologique, qui est une responsabilité vis-à-vis du monde, pas uniquement sur le territoire national. Deuxièmement, il faut une obligation de résultat annuel, ce qui change la responsabilité en termes de moyens en une responsabilité en termes de résultats. Le résultat annuel de baisse de 6 % par an doit être une obligation commune vis-à-vis du reste du monde. Troisièmement, il faut une justice sociale. Dès lors qu'il y a rationnement d'un bien rare et indispensable à tous, une justice sociale est nécessaire. Et quatrièmement, il faut un effet de levier pour entraîner l'ensemble des acteurs.

La seule solution qui satisfait ces quatre critères, ce sont des quotas individuels égaux pour tous, et négociables. Un des principes de légitimité de la gouvernance est le principe de moindre contrainte, c'est-à-dire atteindre le bien commun avec le minimum de contraintes sur les uns et les autres. C'est exactement l'inverse des discours actuels. Dans les rapports de la Convention citoyenne, on compte plus de 200 fois le mot « obligation » et plus de 200 fois le mot « interdiction ». Vous comprenez instantanément que c'est strictement infaisable. Il faut donc que les gens assument leur responsabilité par rapport aux quotas, que ceux qui font des efforts de frugalité aient le moyen de le valoriser. Très vite, avec une réduction de 6 % par an, le coût de cession deviendra gigantesque.

Les quotas créent un effet de levier fondamental sur tous les autres acteurs, puisque les impôts locaux et nationaux comportent leurs parts de quotas. Parmi la totalité des émissions, l'empreinte des services publics s'élève à 1,8 tonne par habitant. Alors qu'il est nécessaire d'être à 2 tonnes en 2050, les services publics, représentent donc 80 % de ce chiffre. Si on n'agit pas sur les services publics, on ne réussira pas. L'effet de levier gigantesque de l'entreprise passe par la dépense des points carbone vis-à-vis de leurs fournisseurs, récupérés vis-à-vis de leurs clients.

La dernière conséquence, concerne la multidimensionnalité : les quotas deviennent une monnaie à part entière, dont on a besoin. Penser que l'on peut, avec la même monnaie, payer ce qu'il faut



développer, et payer ce qu'il faut économiser, revient à avoir une voiture avec l'accélérateur et le frein sur la même pédale, ce qui ne peut pas marcher.

### Lucile Schmid

Ce qui me semble important, après vous avoir écouté tous les trois, est la question du caché, de l'occulte, du visible et de l'invisible. Même si vous avez relativisé cette question, ou plutôt rappelé que l'urgence est telle qu'elle est dépassée. Il faut se situer dans une perspective moins *stricto sensu* économique, mais qui intègre des éléments d'outils économiques, une vision de la réalité qui soit une vision complète et non pas unidimensionnelle, qui fasse apparaître l'activité sociale qui aujourd'hui n'est pas valorisée. Une vision qui fasse également apparaître la question des différentes échelles, qui ne prenne en compte la réalité comme elle est prise aujourd'hui, qui laisse de côté un certain nombre de croyances qui sont aujourd'hui activées par nos dirigeants d'entreprises et dirigeants politiques. Alain Lipietz, qui a porté de longue date cette réflexion sur les écotaxes et leurs conséquences sociales, nous fait aussi prendre conscience du temps qui est passé depuis que ces questions existent. Comme Pierre Calame nous l'a dit, chaque année on constate que l'empreinte n'a pas changé depuis les années 1990.

C'est donc à partir de ce constat pessimiste que l'on interroge le rôle joué par les citoyens mais aussi par la culture du pouvoir. C'est un point essentiel. Comment élargit-on les outils à notre disposition, au-delà la croyance que le pouvoir politique serait indépendant du pouvoir économique ? Il a souvent été dit que les outils classiques n'étaient pas adaptés, mais l'enjeu est bien d'agir. Olivier Passet nous a dit tout à l'heure : c'est notre bagage idéologique et de modes d'action qui est peut-être le premier poids auquel il faudrait renoncer. C'était très intéressant. Comment est-ce que l'on modifie notre approche culturelle ? Je ne crois pas nous ayons été incités à le faire.

### Jacques

J'ai entendu trois choses qui résonnaient chez moi. La première est l'invention du double dividende. La deuxième est la mention des certificats d'économie. La troisième concerne les relations entre actions publiques et actions privées, actions individuelles et actions collectives. Mais je me demande s'il n'y aurait pas aujourd'hui une sous-utilisation des mécanismes de certificats blancs, qui permettraient de marier le privé et le public, avec des effets neutres en ce qui concerne l'effort demandé à la collectivité publique, mais avec des effets bénéfiques sur les comportements de tous les acteurs, et qui permettraient de matérialiser des externalités, en fonction d'objectifs au fond politiques.

### Chloé

Le contributif matérialise objectivement une externalité. En revanche, telle que vous l'avez décrite elle n'apparaît que positive. Alors que lorsque l'on contribue on se fait manipuler au service d'autre chose, d'une certaine manière. Donc, comment distinguer une contribution positive d'une contribution négative ? Comment les valoriser et comment réglementer, par quotas, ou par écotaxe ? Ne faut-il pas voir les deux côtés de la pièce ?

### Sarah

Je travaille au Club de Rome. Vous avez mentionné l'enjeu de comptabiliser la contribution. On se pose beaucoup la question pour trouver des indicateurs sur les qualités de relations. Vous nous donniez l'exemple d'un marché qui souffre aujourd'hui d'une grande opacité et de problèmes de fraude. Quels seraient vos meilleurs paris pour engager cette transition en évitant les biais du système actuel ? Parce que ma crainte est que l'on souffre des mêmes problèmes que sur le marché classique.



### **Alain Lipietz**

La distinction entre coût et richesse est à la fois comptable et biaisée, elle est subjective. Même quand vous faites la chose la plus utile du monde, vous avez un coût en temps de travail, probablement en matériel. Toute la réflexion sur le PNB porte sur le positif ou non de ce qui est produit, ce qui est très complexe. La notion de coût caché rappelle qu'il faut déduire de nombreux effets négatifs de ce que l'on croit être bien. Mais il y a aussi des effets positifs cachés de ce que l'on produit. J'ai effectivement fait ce rapport sur les écotaxes. J'ai aussi fait un rapport à madame Aubry sur l'économie sociale et solidaire, ce que j'ai appelé les effets externes positifs de toutes activités.

Vous ouvrez un restaurant d'insertion dans un quartier populaire, vous ne faites pas simplement de la nourriture : vous intégrez des gens, vous les formez. De même pour un espace de convivialité, etc. C'est cela qui justifie le fait que l'État (ou la Région, ou la municipalité) doivent subventionner une activité économique sociale et solidaire. Il s'agit du miroir exact du fait que lorsque l'effet externe est négatif, il faut payer une taxe. Le raisonnement est le même quand l'effet est positif. Attention, la distinction entre le positif et négatif est quelque peu sujette à discussions.

Deuxièmement, je me permets une petite remarque sur l'exposé de Carole Lipsyc avec lequel je suis totalement d'accord à ceci près que des efforts ont été faits. Du point de vue théorique, Marx déjà parlait des conditions générales extérieures d'activité capitaliste, et Fernand Braudel définit toute cette activité contributive comme le premier étage de la civilisation matérielle, avant l'économie marchande et avant l'économie financière. Le féminisme de la deuxième vague a obligé l'INSEE à commencer à le mesurer : dans les années 1970, on a mesuré que la contribution des femmes, gratuite, était supérieure en nombre d'heures de travail, à la totalité du travail salarié masculin et féminin. Et enfin, tous les travaux sur l'ensemble de l'économie sociale et solidaire et leur institutionnalisation ont amené à comptabiliser le travail contributif. Je suis par exemple trésorier d'un jardin potager : pour justifier l'argent qui est reçu de l'État, la Région, le département, la municipalité, on doit faire un bilan, notamment en comptant les heures gratuites travaillées.

### **Carole Lipsyc**

Pour les associations oui, mais les coopératives par exemple ne le font pas. Et les associations et le bénévolat représentent seulement 4 % de l'activité contributive.

### **Alain Lipietz**

On a diminué trop peu l'empreinte écologique des Français. Beaucoup trop peu. Mais on l'a fait. De même, on a commencé à mesurer l'économie contributive. Il y a 95 % de nécessités et 5 % de libertés dans la vie. Que ce soit individuel ou historique. Mais, exaltons ces 5 % ! Cette attitude est ce que Braudel appelait, « le narcissisme blessé du militant ». Dire que l'on a fait beaucoup sans grands effets.

### **Carole Lipsyc**

Je pense qu'on souffre du poison du ressentiment, c'est la raison pour laquelle j'utilise le terme d'« action » et pas de « combat » ni de « lutte ». On est en action.

Je voudrais répondre à Chloé. Je trouve que ce qu'il y a de formidable dans ce qui est en train de se dégager aujourd'hui dans cette plénière, c'est la richesse des interventions du public et le fait qu'on puisse penser ensemble. L'activité contributive, même si certes les féministes ont été des pionnières dans cette réflexion, on y pense depuis longtemps : notamment à travers la critique de la valeur concernant des associations. Il y a donc eu des balbutiements. A chaque fois qu'on a mesuré la contribution on a toujours sous-estimé les chiffres. Avant notre étude, on disait que les aidants

correspondaient à 11 milliards d'euros. Dans notre étude, le chiffre est de 266 milliards d'euros. De même, quand l'Insee a produit son travail sur la valeur du travail domestique, le chiffre donné était un tiers, ou un quart du nôtre. Donc oui, on a mesuré, mais on a minimisé.

Donc, il y a du positif et du négatif, difficiles à détacher. Nous n'avons pas de réponse figée. Nous pensons que c'est en expérimentant que l'on répondra aux effets pervers possibles d'un certificat ou d'un pacte qui biaiserait l'économie. Ce n'est pas parce qu'il y aura toujours des effets pervers, de la fraude qu'on ne va rien tenter. Ensuite, des questions se posent sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire, soutenir ou ne pas soutenir, de quelle manière, sur ce qui relève de notre responsabilité autour du pacte. On y répond très concrètement ensemble, en regardant ce qui se passe dans l'expérimentation. On ne parle pas de grands principes, de grandes mesures à généraliser à la terre entière. On va sur un territoire, on expérimente, on regarde les problèmes qui se posent, on apporte des solutions et puis après on expérimente ailleurs, puis la dynamique grandit. Il faut peut-être une vision de ce que l'on a envie de construire. Je dirais, comme Pigou d'ailleurs, « même mieux c'est déjà pas mal ». Je suis constructiviste, c'est-à-dire que selon moi c'est en faisant, que l'on découvre ce qui marche. Je ne vais certainement pas venir avec des réponses toutes faites, et je ne vais certainement pas m'empêcher d'expérimenter. Cela me fait penser au double dividende : s'ils sont obligés, par une loi, ou parce qu'il n'est plus possible de vendre si ce n'est pas une entreprise citoyenne, il va bien falloir acheter des certificats de contributions sociales. Eh bien cet argent-là, il viendra payer ce qui n'est pas que positif.

Ce n'est pas qu'un apport positif, parce que ces trois jours par semaine sont parfois difficiles à faire ! Et quand je fais de l'activité digitale numérique ce n'est pas positif du tout, c'est du stress, c'est désagréable ! Il faut être très éduqué pour y arriver. Moi c'est mon métier, je crée des services. J'ai été une pionnière de numérique des industries que l'on appelle les industries créatives, citoyens numériques depuis les années 2000. Mais quand je suis devant un service public numérique, je ne sais même plus ce que je dois faire. Donc non, ce n'est pas que du positif. Mais justement, l'argent que l'on récupérera ainsi, ce « sale deuxième dividende » va permettre de pouvoir équilibrer.

### **Lucile Schmid**

Je voudrais ajouter que tout qu'a écrit Sophie Swaton sur la question du revenu de transition écologique me semble aussi assez intéressant. L'idée est justement d'associer un projet de société collectif à une rémunération qui soit au service pour que des gens qui sont en difficultés sociales puissent trouver leur place par rapport à ce mode de société écologique. Ce sont des initiatives qui associent une approche macro à une approche micro-économique et sociale et ce point permet de réintroduire de l'humanité. Je parlerais d'humanité plutôt que d'amour.



## Plénière 3 – Quels leviers comptables, fiscaux et réglementaires pour une économie écologique ?

### Intervenants

- **Flore Berlingen**, militante de l'écologie et des communs
- **Sylvie Gillet**, directrice du Développement et de la Biodiversité, ORÉE
- **Louis Dupuy**, économiste spécialiste des questions de soutenabilité environnementale et sociale des entreprises et des territoires
- **Vincent Auriac**, directeur d'Axylia
- Animation par **Dorothee Browaey**, présidente de Tek4life

### Jean-François Simonin

Nous allons maintenant « mettre les mains » dans la mécanique de tout ce qui a été discuté pendant les deux premières tables rondes.

### Dorothee Browaey

On a entendu des choses assez fortes, et je retiens un mot qu'a prononcé **Olivier Passet** : « architecture ». Nous sommes en train de découvrir de manière très tangible que les défis qui sont les nôtres sont des défis de cohérence entre des nouvelles représentations. Le monde a changé. Nous sommes dans l'Anthropocène. Les limites planétaires sont incontournables. Nous n'avons pas beaucoup de temps pour changer la trajectoire. Nous constatons que nous sommes dans ce monde-là, et donc nous devons reconfigurer toute notre économie et tous nos rouages. J'utilise le mot « rouage » en référence aux étudiants d'HEC qui ont demandé : « quel rouage voulons-nous être ? ». Nous avons de nouveaux rouages à installer.

Cette table ronde aborde la question très concrète des leviers comptables, juridiques, fiscaux et réglementaires pour une économie écologique – cet oxymore dont a parlé Pierre Calame. Charge à nous que ce ne soit plus un oxymore, en prenant au sérieux les outils qui accompagnent les représentations de ses différentes dimensions. La comptabilité est un sujet que nous portons ardemment à TEK4life, après le tribunal pour les générations futures, que nous avons organisée il y a trois ans au barreau de Paris en accusant Jacques Richard de griefs. Nous avons mis en place de l'Alliance Compta-Régénération qui est née de cet événement avec une douzaine d'acteurs privés, des acteurs académiques, les pouvoirs publics, les générations futures. Les acteurs du chiffre sont dans cette dynamique, ainsi que les acteurs financiers et les acteurs industriels. Nous avons produit il y a un an la cartographie des acteurs, enjeux et controverses sur ces défis de changements comptables. La comptabilité est donc notre fabrique de valeurs collectives. Il ne s'agit pas seulement de compter, c'est aussi assumer des représentations, selon quatre dimensions : que prendre en compte ? De quoi être comptable ? On entend là la notion de responsabilité. A qui rendre compte ? Et de quoi ? On sait que la comptabilité est faite pour le fisc, pour vérifier la solvabilité des entreprises. Il va falloir maintenant qu'on vérifie la viabilité des entreprises. Et que compter, et comment ? Cette question est beaucoup plus technique mais la comptabilité n'est pas affaire technique, elle est affaire politique.

Je m'adresse au public. Que prendre en compte que prendre aujourd'hui dans la comptabilité ? Et à qui rendre compte ? Est-ce que certains veulent essayer de dire ce qui leur vient en tête, très spontanément, sur ces deux points ?



**Participant**

Les bornes du « donut », que sont les neuf limites planétaires auxquelles on ajoute le plancher social.

**Pascal**

Je viens du monde des grandes entreprises du BTP. Pour moi, il y a une question d'échelle de temps. On n'arrête pas l'entreprise, qui est dans une logique de business infini, et qui s'appuie sur des ressources qui sont dans des échelles de temps infinies. Cependant les marqueurs que l'on met en place, les indicateurs de performance, s'ils sont trimestriels, annuels, sont à date finie. On calque des dates finies (arbitraires), sur quelque chose d'infini. C'est là que je vois un très grand décalage.

**Participant**

L'ensemble de la filière, et pas seulement ce qui est limitée par le périmètre juridique de l'entreprise.

**Participant**

Interroger l'unité de compte, ainsi que la logique monétaire qui va avec le système comptable aussi.

**Participant**

Si la nature a des droits, je vais prendre en compte une provision, et si la nature est un capital, je vais la prendre en compte comme un capital. Donc, quand on dit « prendre en compte », ça dépend dans quel cadre on se positionne aussi.

**Dorothee Browaeys**

Je salue nos deux invités : Flore Berlingen, qui est l'ancienne directrice de Zero Waste France, et qui va publier prochainement « *Permis de nuire, sous le règne du principe pollueur/payeur* ». Elle va pouvoir nous aider à se méfier de certains écueils du principe transactionnel, qui donne l'impression qu'on est quittes. Elle nous invitera à la vigilance vis-à-vis des fausses bonnes résolutions, comme celles de la responsabilité élargie des producteurs (REP), par exemple. On pourrait se dire qu'il est bon de payer pour le recyclage de son plastique, mais ce n'est pas ça qui va faire baisser la pollution plastique ! Le problème reste là.

Et puis Vincent Auriac, qui est directeur d'Axylia. Il a montré la semaine dernière avec l'indice « Vérité 40 », que plusieurs entreprises du CAC 40 ne peuvent pas payer leur facture carbone. Les membres du privés peuvent donc eux aussi se challenger entre eux et c'est intéressant.

**Flore Berlingen**

J'ai travaillé une dizaine d'années dans le secteur des déchets, dans une ONG, Zero Waste France, qui milite pour la réduction des déchets et du gaspillage, ce qui m'a amené à côtoyer quotidiennement le mécanisme de la REP, la responsabilité élargie des producteurs. C'est ce qui organise nos filiales de gestion des déchets en France, et surtout qui les finance. Depuis 1992, avec la mise en place de la REP sur les emballages, les producteurs d'emballages et de nombreux autres objets mis sur le marché, des vêtements, de l'immobilier, l'électronique, payent une écocontribution qui vient financer la prise en charge en fin de vie de l'emballage ou de l'objet. Au cours de cette dizaine d'années à travailler dans ce domaine et à voir comment se concrétisait cette REP, j'ai observé sans arrêt des écueils du principe de la REP, qui découle du principe pollueur-payeur, ce qui m'a amené à le remettre en question.

Au départ, pour moi le principe pollueur-payeur était une évidence. Ou plutôt, que des pollueurs ne soient pas mis en responsabilité me semblait inenvisageable. Mais finalement j'ai pu constater au

travers de l'exemple des déchets que le principe peut avoir un certain nombre d'effet pervers. Et je ne crois pas qu'il soit raisonnable d'espérer qu'on puisse le corriger, en l'appliquant mieux, en comptant mieux, etc. Je voulais creuser un petit peu plus et sortir du secteur des déchets pour aller voir d'autres expressions du principe pollueur-payeur, ce qui m'a amené faire un enquête et à publier un livre en quelques mois.

Dans le secteur des déchets le principe pollueur-payeur ne fonctionne pas pour réduire la quantité de déchets produits. On parle souvent de nos performances de recyclage, on dit qu'on peut se réjouir des progrès, ce avec quoi je ne suis pas d'accord. Par exemple les emballages ont augmenté de 20 % en quantité depuis début de la filière en 1992. Alors certes, on les recycle mieux aujourd'hui, mais la quantité en valeur absolue a continué à progresser plus vite que la population, qui dans l'intervalle n'a augmenté que de 15 %. Pour moi c'est un échec très important de ce principe là, dans ce mécanisme-là, le secteur des déchets. On n'a pas traité le problème à la source.

À propos du principe pollueur/payeur d'une manière générale, qui recouvre aussi la compensation carbone, la compensation écologique, les marchés carbonés, etc., on identifie deux piliers: Le premier est économique, il vient de Pigou. La prise en compte des externalités négatives, qui peut se traduire par de la fiscalité, ou par des marchés carbone, est l'origine économique du principe. On rend visibles les coûts cachés, et on oblige les entreprises à les prendre en compte. Et puis le pilier juridique est venu un peu plus tard, par l'élargissement de la notion de responsabilité des pollueurs, des producteurs et des metteurs sur le marché. Pour moi il y a des biais intrinsèques à ces deux piliers, si bien que le principe pollueur-payeur, même s'il était mieux appliqué, si on comptabilisait mieux, si on contrôlait mieux son application, ne nous permettrait pas de répondre aux crises environnementales auxquelles on fait face.

Ces biais intrinsèques reviennent, du point de vue économique, à la question de la mesure. On va, encore et toujours, se heurter à l'incommensurabilité d'éléments, d'écosystèmes qui sont uniques et dont la valeur est donc infinie. Il est alors impossible de les inscrire dans un mécanisme transactionnel, cela ne peut pas fonctionner. Du point de vue juridique, le biais principal vient de la volonté d'élargir la responsabilité qui a pour corollaire un élargissement des pouvoirs. Comme on dit : « Grands pouvoirs, grandes responsabilités », mais l'inverse est vrai aussi : qui a grandes responsabilités a de grands pouvoirs. Finalement le principe pollueur-payeur, qui s'est déployé dans un champ toujours plus vaste de l'action environnementale, est aussi allé de pair avec un élargissement de l'influence et du pouvoir de deux principaux responsables des atteintes à l'environnement aujourd'hui.

### **Dorothee Browaey**

Louis Dupuy est économiste à l'APESA, un centre technologique pour la transition. Louis a publié un rapport sur les comptabilités, suite à une demande d'un collectif d'acteurs publics et privés et dans lequel son expertise comparative sur les nouveaux modèles comptables est extrêmement bienvenue. Il va nous parler de l'architecture réglementaire européenne, avec le « *Green Deal* » et l'idée que cette architecture reflète nos intentions. Soyons clairs : nous ne produisons que ce que nous voulons bien être ou faire. Et ces intentions sont basées sur l'idée que le marché peut assortir l'offre et la demande. Pour Louis, le problème est que les échelles de valeur ne permettent pas la régénération des actifs vitaux.

### **Louis Dupuy**

Pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans le monde de la comptabilité, il faut mettre en parallèle à la fois une émergence d'endogènes, notamment en France où de nombreux porteurs de

méthodes ont réfléchi depuis une vingtaine d'années à ces questions-là, et l'évolution de l'architecture réglementaire européenne. Il est certain qu'il y a eu une divergence d'ambition entre ces deux pôles. D'abord parce que l'architecture européenne est articulée autour de trois éléments. Le premier est la *Green Deal*, démarche d'investissement massif dans des véhicules considérés comme essentiels à la transition notamment dans le domaine énergétique. Le deuxième est la taxonomie, considérée comme une liste d'éléments vers lesquels les investissements financiers doivent être orientés pour la même transition, d'abord énergétique, et ensuite écologique au sens large. Le troisième est la CSRD, directive sur le rapportage des entreprises qui va entrer en application début 2024, et prend le relais de la directive de 2014 pour élargir le champ de déclarations des entreprises avec un ensemble d'indicateurs qui seront désormais communs aux acteurs (au lieu d'avoir seulement une démarche commune), et qui vont toucher un plus grand nombre d'entreprises et un plus grand nombre d'objets environnementaux et sociaux.

Ce qui est intéressant avec l'architecture européenne est cet effort, très descendant d'ailleurs, qui a été impulsé par l'Europe avec le soutien de la France (puisque la France est assez en pointe sur ces sujets) pour réorienter l'énorme paquebot qu'est l'économie européenne avec en ligne de mire cet objectif de -55 % d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2030. Pour se rapprocher du thème de Pigou, cet effort rejoint véritablement cette idée d'internalisation des externalités. Il y a un constat partagé d'effets induits par l'activité économique, accompagné d'une volonté d'internaliser ces effets pour que les entreprises, par les mécanismes économiques qui leur sont propres, traitent ces effets par des filières comme celles qui viennent d'être abordées au sein de l'économie européenne.

L'intérêt de cette approche est de travailler à la mise en place d'un terrain de jeu, le fameux « *Playing field* », à l'échelle de l'Union européenne, qui rentre bien dans la logique européenne d'organisation du marché unique. Le problème de cette approche en revanche - on arrive aux questions des modèles de comptabilité -, est que les entreprises doivent traiter des éléments d'insoutenabilité. Il n'y a pas de vision très claire de ce qui paraît souhaitable de développer, de modèles économiques vers lesquels il est souhaitable d'aller pour construire une économie résiliente, en transition, de développement durable. C'est là que les différentes méthodes de comptabilité sont intéressantes à étudier puisque plusieurs logiques les sous-tendent, obéissant à différentes visions du monde.

Pour les passer en revue assez rapidement, certaines méthodes sont finalement assez proches des logiques de comptabilité d'externalités, puisqu'elles essaient d'identifier, thématiques par thématique, ce qui ne va pas, donc l'eau, les déchets, l'énergie, le carbone, les écosystèmes, etc. Ou encore des problématiques sociales, l'absentéisme, inégalités homme/femme, etc. Et on détermine un coût qui deviendrait donc visible, qui serait ensuite intégré au compte d'achat de l'entreprise.

La méthode « *LIFT* » (*Limits and Foundations Towards Sustainability*) vise à déterminer si l'entreprise est ou pas dans un espace de viabilité compris entre les limites planétaires et les fondations sociales. On a une vision d'une entreprise qui doit se conformer à un cadre conceptuel assez large, et qui devrait évoluer comme un serpent dans un tunnel, entre deux cadres de contraintes. La méthode « *SEMA* » (*Sense Making Accounting*) est intéressante parce qu'elle vise à consacrer dans la comptabilité les approches « marketing » souvent mises en avant par les entreprises. Il faut donc essayer de réconcilier l'organisation opérationnelle de l'acteur avec sa comptabilité, et éviter cette dissociation qu'on observe souvent dans les entreprises entre les fonctions financières et stratégiques d'un côté les fonctions opérationnelles et organisationnelles de l'autre. Le dernier modèle dont vous avez très certainement entendu parler, c'est le modèle « *CARE* » (*Comprehensive Accounting in Respect of Ecology*), qui est construit autour d'une réorganisation du bilan avant le compte de résultats, notamment autour de la consécration d'une dette écologique dans les passifs de l'entreprise, qui se matérialise par l'utilisation



de ressources territorialisées, identifiées par l'entreprise, qu'elles soient environnementales ou sociales.

Toutes ces méthodes ont en commun de fonder un constat d'insoutenabilité pour les acteurs économiques. C'est important parce qu'aujourd'hui elles sont beaucoup mises en avant comme une réponse aux nouveaux modèles d'affaires, et par leur développement et leur vocation même, elles ont plutôt vocation à tracer des lignes rouges pour signaler une utilisation de ressources de façon insoutenable, une sortie des limites planétaires, une logique de développement de produit incompatible avec un niveau d'impact environnemental donné. Et elles ne donnent malheureusement pas nécessairement toutes les indications que l'on pourrait attendre sur ce qui est intéressant, possible, soutenable, positif, dans l'action de l'entreprise. On est plutôt dans une logique d'éliminer tout ce qui ne va pas plutôt que d'encourager ce qui va bien.

Et c'est là que je trouve important de développer au-delà de la comptabilité. La comptabilité est une vision. Une vision subjective des enjeux qui nous concernent. On décide qu'il y a un enjeu matérialisé comme étant l'enjeu carbone, et on le matérialise au travers de la réduction des GES (gaz à effet de serre) et des équivalents GES mis dans l'atmosphère. On crée donc les cadres de budgets répartis à l'échelle planétaire, puis nationale, puis à l'échelle des entreprises. On est dans ce mode de résolution de cet enjeu. La comptabilité, réglementaire au sein de l'architecture européenne et par effet de capillarité dans les méthodes comptables, suit cette logique d'abattre des tonnes de CO<sub>2</sub> au travers d'investissements. Un élément plus prometteur, mais malheureusement encore embryonnaire dans les méthodes de comptabilité, est l'identification d'actifs, qui est un enjeu que l'on souhaite voir émerger dans les territoires.

On voit des logiques assez différentes selon les acteurs qui s'emparent de la comptabilité. Pour les gros acteurs qui sont soumis à la réglementation européenne et qui sont en première ligne, on constate une logique d'incorporation des externalités et de mobilisation de la comptabilité dans des logiques de reporting à destination des acteurs financiers qui priment véritablement. On observe aussi une comparaison par engrenage avec les pairs, dans l'idée de ne pas perdre en compétitivité et en concurrence. Cette vision de résorption de l'impact, de réduction de l'insoutenabilité est assez technocratique.

A l'échelle territoriale d'acteurs de taille plus réduite, notamment autour de l'« ESS », certains essaient d'utiliser ces méthodes pour mettre en avant de nouveaux enjeux de création de valeur, qui n'apparaissent pas dans la comptabilité telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui. L'outil a alors pour moi une véritable valeur ajoutée : il devient un levier en faisant un travail de matérialisation de cette valeur pour identifier des opportunités, reformer des modèles d'affaires et mettre en avant des actions qui aujourd'hui n'ont pas leur place dans l'économie conventionnelle.

En conclusion temporaire, je dirais que la comptabilité peut aider à mettre en lumière des informations et des opportunités. Mais il ne faut pas y penser comme une réponse toute faite. Je trouve intéressante la dissociation au sein du système économique entre des acteurs qui sont dans une logique de conformité réglementaire, et des acteurs qui s'emparent de la comptabilité pour incarner de nouvelles valeurs et développer de nouvelles logiques économiques conformes avec la transition.

### **Dorothee Browaeys**

Vous terminez sur cette dichotomie entre les acteurs qui vont être soumis (les grands groupes) aux normes comptables et puis une économie de l'ESS qui va inventer des modèles pour rendre visible des actifs vitaux. On va y revenir après les interventions qui suivent. Je vais donner la parole maintenant à

Sylvie Gillet, qui dirige la thématique biodiversité dans le réseau ORÉE, qui est constitué d'un certain nombre d'acteurs pas seulement privé, mais aussi publics. ORÉE est partenaire de la Fête à Pigou.

### Sylvie Gillet

Je vais essayer de vous apporter l'éclairage de quelqu'un qui est à la fois dans le système et qui essaie de le faire changer, qui essaie de détourner l'avion en étant dedans. Je suis sociologue de formation, j'ai aussi fait du droit. Et je voudrais faire un détour par une approche sociologique, que Louis a très bien prise en compte. Avant toute chose, « ORÉE » est un réseau multi-acteurs ancien. Il a été créé en 1992, et il réunit des entreprises de toutes tailles, de tous secteurs, des collectivités locales, des associations, des bureaux d'études. Le dialogue des parties prenantes est constitutif des groupes de travail que nous coordonnons sur l'économie circulaire, la biodiversité, l'économie, et le reporting RSE.

C'est justement par le reporting RSE et ESG que beaucoup de choses bougent et foisonnent. Je n'ai que quinze ans de recul sur la question de ces reportings, mais depuis que je me suis intéressée de près à la capacité qu'ont les entreprises de répondre aux standards au niveau national et européen, je vois bien ce que cela fait bouger en interne des organisations, et aussi comment c'est filtré. J'ai souvent en tête les ouvrages de Luc Boltanski et Eve Chiapello – le capitalisme à la sauce artiste – qui évoque comment la critique artiste est absorbée par le nouvel esprit du capitalisme, et qui souligne qu'il s'agit d'un modèle économique qui a une capacité formidable à absorber et diriger les critiques. Je constate que la biodiversité est un mot qui ne va pas de soi pour un certain nombre d'acteurs, mais lorsqu'on la définit comme la partie vivante de la nature, on se retrouve sur nos sujets de prédilection. La biodiversité fait l'objet de beaucoup de déclarations, de textes, de conventions : ceux de la prochaine COP sur la diversité biologique, ceux de l'IPBES.

Je voudrais attirer votre attention sur des mouvements que je constate au niveau de la préparation du prochain accord cadre mondial. L'objectif 2 des objectifs d'Aichi, qui devaient régir l'accord-cadre mondial sur la biodiversité de 2011 à 2020, indique « *D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies, et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporées dans les comptes nationaux selon que de besoin et dans les systèmes de notification.* » On peut se dire qu'il s'agit encore d'une déclaration vaine, mais je rappelle que, « quand dire c'est faire », pour reprendre le titre du livre de John Austin sur les énoncés performatifs<sup>4</sup>, il faut réunir les conditions qui permettent qu'une déclaration impose sa réalité. Et je trouve que cela fait suffisamment longtemps que des déclarations officielles intègrent les notions qui ne peuvent plus être mises à distance. En ce moment ces discours, ces travaux, ces recherches sont très foisonnants sur la biodiversité. De nombreux chercheurs travaillent à penser comment les acteurs peuvent évaluer et construire des objectifs qui soient atteignables, et dans lesquels chaque secteur puisse prendre sa part.

Je constate deux choses. Grâce à la notion de « *level playing field* », c'est-à-dire de permettre aux entreprises de ne pas être sanctionnées parce qu'elles sont « mieux disantes » que les autres dès lors qu'elles jouent avec les mêmes règles, une demande s'est exprimée par le biais de la coalition Business for Nature qui, à l'ouverture de la réunion à Nairobi la semaine dernière pour préparer la dernière version du projet d'accord-cadre mondial de la convention sur la diversité biologique, a permis au directeur du département environnement du groupe DHI, de dire : « *Les grandes entreprises sont prêtes à soutenir la mise en œuvre du cadre, mais nous ne pouvons plus compter uniquement sur des actions volontaires. Il est temps d'obliger les entreprises à agir.* »

---

4 J.J. Austin (1991). *Quand dire, c'est faire*, Le Seuil Points



Dans le brouillon du prochain accord-cadre mondial, deux cibles sont consacrées à la contribution des acteurs économiques, c'est la première fois. On a l'impression qu'aujourd'hui ce sont les acteurs économiques qui prônent le plus de cohérence, le plus d'ambition, pour à la fois établir une règle du jeu partagée, et aussi prendre au mot des déclarations qui vont permettre de transformer leur trajectoire. On peut se dire que cette déclaration ne nous mènera nulle part et n'ancrera pas le réel. Mais il y a beaucoup plus d'acteurs qui ont intérêt à ce que la nature compte, tout en sachant qu'on ne mesure pas le vivant comme on mesure le carbone.

Tous les observateurs disent que nous sommes à un point de basculement. De nouvelles normes s'imposent aux grandes entreprises, et aux moyennes aussi. La nouvelle directive CSRD va demander beaucoup plus de choses en termes de reporting. La taxonomie fait l'objet de nombreuses négociations pour savoir ce qui est vert ou non. La TNFD (*Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*) est une initiative internationale des financiers qui vont intégrer la biodiversité dans leurs critères d'investissement. Et pour finir, il y a ce que nous avons fait pour le climat, qui permettait de calculer des trajectoires carbone, validées par la SBTi, *Science Based Target Initiative*. Nous sommes en train de faire la même chose avec la nature avec le *Science Based Target Network for Nature*.

Franchement, en 15 ans, je n'ai jamais vu autant d'initiatives, autant de prises de positions qui vont forcément laisser des traces et obliger tous les acteurs à se positionner. Alors sans doute qu'il va y avoir des oppositions, mais on est à un moment donné où on ne peut plus rester inerte.

### Vincent Auriac

Axylia est un cabinet de conseil financier qui travaille pour des associations, des fondations, et qui place leur argent. Le poids des actifs financiers des fondations françaises s'élève à 33 milliards d'euros, ce qui n'est pas négligeable. Un de nos clients nous a dit il y a trois ans qu'il ne voulait pas que son argent soit investi dans les opérateurs d'EHPAD. J'ai trouvé ça génial. Car souvent, le problème est que les gens ne disent rien, n'expriment pas de préférence d'attente « extra-financière ». Ils achètent ce que les banquiers leur fabriquent, même si cela ne leur correspond pas. Les banquiers sont très adroits pour leur expliquer que l'investissement coche toutes les cases. Ils fabriquent des notes avec des agences spécialisées, réalisées à partir de questionnaires qui font 50 ou 70 pages avec des centaines de questions pour élaborer des critères ESG (environnement, social, gouvernance). On mélange à la fois les handicapés, la place des femmes dans les comités exécutifs, les tonnes de CO<sub>2</sub>, les tonnes de plastique... On aboutit à une note, par exemple 6,2 sur 10. Qu'est-ce que l'on fait d'un 6,2 sur 10 ? Un PDG peut-il gérer une boîte en cherchant à passer de 6,2 à 6,4 ? Je pense que ce n'est pas possible, mais toute la finance responsable est organisée de cette manière. On trouve même des labels (ISR) qui valident tous ces procédés sur la base de cette notation, qui devient alors le cœur du réacteur. Le label ISR est un label d'État, ils en sont très fiers puisqu'il y a une « Marianne » qui peut être apposée sur un produit.

Donc ce client nous a dit : « On ne veut pas investir dans les opérateurs d'EHPAD ». Me disant que cette question était assez trapue, je suis allé voir les gérants d'EHPAD. Les gérants n'avaient rien vu, rien lu ! Pourtant il y a trois ans, il y avait déjà des rapports parlementaires, des reportages à la télé, qui parlaient de tout ce qu'on sait. On a découvert à travers Orpéa qu'il y avait des anomalies. Le prix de restauration était de 4,35 € par jour pour le petit déjeuner, le déjeuner, la collation d'après-midi, le repas du soir ce qui revient en moyenne à 1€ par repas. Vous imaginez qu'avec 1€ par repas, on ne va pas très loin.

Chez Axylia, nous nous sommes dits que les entreprises ne payent pas le juste prix des choses. En regardant, il y a une facture que l'on n'a pas trouvée dans la comptabilité, c'est le carbone qui est émis

mais pas payé. Il faut faire une facture carbone pour valoriser les émissions de CO<sub>2</sub>. Il s'agit de mesurer toutes les émissions de CO<sub>2</sub> (le scope 1 et 2 ne constituent que 20 % des émissions de CO<sub>2</sub>, on doit donc compter le scope 3 des émissions indirectes) que l'on multiplie par un prix d'économistes du climat, soit environ 100 euros la tonne de CO<sub>2</sub> en 2019 (alors que le marché du quotas de CO<sub>2</sub> en Europe donnait alors un prix de 20 euros). On obtient donc une facture carbone. Comme nous sommes des financiers, nous nous demandons si les entreprises peuvent la payer. Pour cela, on la rapproche du bénéfice d'exploitation. Si l'entreprise ne peut pas la payer, on lui attribue une note négative, et on obtient une sorte de « Nutriscore », le « SCORe carbone ».

Il est apparu qu'une société sur deux ne pouvait pas payer la facture. C'est énorme ! Et nous avons retrouvé les mêmes chiffres en Europe. La structure d'économie est à peu près la même, il y a des cimentiers, il y a des spécialistes de l'agroalimentaire dans tous les pays et donc le constat est le même dans tous les pays. A partir de là nous avons conçu un indice, « Vérité 40 ». En appliquant au CAC40 la facture carbone, la moitié des sociétés disparaissent. Cet indice est très médiatique, c'est une sorte de thermomètre. Les sociétés s'excluent elles-mêmes par leur non-capacité de paiement de la facture carbone. Nous substituons donc à la norme, qui est la capitalisation boursière, une sorte de « kilo de muscles », le « cholestérol » qu'est le CO<sub>2</sub>.

### **Dorothee Browaeys**

Bravo pour cette initiative ! Elle doit produire un drôle d'effet à ces sociétés à qui on annonce la couleur. On pourrait généraliser cette idée en faisant payer des factures jamais payées au-delà même du carbone. On est dans un processus où les coûts cachés, dès lors qu'ils sont révélés, doivent être assumés. On ne sait d'ailleurs pas trop comment les compter. Il s'agit de faire en sorte que les modèles d'affaires puissent être réorganisés pour intégrer une approche vers la transition. Cela peut signifier par exemple revoir ce que l'on vend : non plus des matières, mais des services, mais aussi revoir la modalité même de ce qu'est l'entreprise. Ce sont des défis considérables, mais indispensables.

### **Participant**

Entre la facture carbone à payer, et l'objectivation de la pérennité des choses, ne faudrait-il pas objectiver les boîtes qui ne peuvent plus vivre à l'échéance de 5, 10, 15 ou 50 ans, de façon à les forcer à se transformer ? Est-ce que la comptabilité a une utilité dans cette objectivation, soit par la facture, soit par le passif ?

### **Participant**

Ma question porte sur un lien possible des entreprises au Donut. J'ai entendu dire qu'elles refusent souvent que le Donut soit utilisé parce que ce n'est pas la bonne échelle d'impact : on s'en sert normalement pour accompagner des villes et des territoires. Comment vous mesurez la capacité à s'intégrer dans un territoire ou un périmètre systémique ?

### **Participant**

Une question sous-jacente, mais que je n'entends pas clairement, est la question du rapport au temps. Tout ce qui est dit sur la comptabilité repose sur le construit social du reporting et de la comptabilité selon un rythme annuel. Or les écosystèmes comptent des durées de vie soit plus courtes soit plus longues. Ne faut-il pas inventer et développer des modèles qui tiennent compte de l'espérance de vie, de la réalité temporelle des écosystèmes que l'on veut défendre par la comptabilité ?





### **Louis Dupuy**

Si l'on parle de stratégie, je pense qu'une bonne part de l'expérimentation réalisée aujourd'hui sur les modèles de comptabilité vise à créer un effet d'alerte pour des entreprises qui se retrouveraient confrontées à ces sujets. Aujourd'hui lorsque l'on met en place une méthode de comptabilité, on fait face (au-delà du réglementaire) à des problématiques d'actifs non soutenables : soit le coût de maintenance est trop élevé, soit la facture n'est pas payée, etc. Ces méthodes de comptabilité vont justement permettre à toutes les entreprises d'éviter de se retrouver avec des actifs piégés pour diverses raisons (toutes les plus grosses travaillent avec l'une ou l'autre des méthodes pour mettre en place avant la réglementation les outils de mesures de ce type-là).

Sur la question du temps, effectivement il s'agit d'une critique récurrente adressée aux modèles (même les mieux intentionnés) qui soulignent le problème d'adéquation entre l'horizon du bilan annuel et l'horizon du temps de l'écosystème. On avait déjà rencontré ce problème avec la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) sur la problématique de la restauration réglementaire des espaces. C'est bien pour cela que la comptabilité est la production finale de tout un processus. On veut que les entreprises mettent en place l'ensemble du processus de mesure, créent des coalitions de parties prenantes à l'échelle locale pour qu'il y ait un ensemble d'acteurs qui travaillent autour d'un écosystème, où chacun récupère la part légitime de son effort dans sa comptabilité. La TNFT insiste beaucoup là-dessus.

### **Flore Berlingen**

La notion de temporalité m'évoque surtout le temps que prend la mise en place de ces systèmes complexes de notation et de comptabilité par rapport à l'urgence d'agir. Nous parlons de leviers fiscaux et réglementaires, mon inquiétude est que tous ces mécanismes ne permettent pas se mettre en mouvement suffisamment rapidement, et qu'ils concentrent toute l'énergie au détriment d'autres leviers qui devraient être activés en parallèle sur le plan réglementaire notamment. D'autant que ces leviers comptables et fiscaux se situent pour moi hors du débat démocratique, plutôt du côté des enjeux techniques. Certes, on peut essayer de ramener ces enjeux techniques dans le débat public, mais ce sont malgré tout des paramètres sur lesquels les citoyens n'auront probablement jamais la main. En revanche, la définition de nos besoins à l'échelle collective peut directement passer par le débat public et parlementaire.

### **Sylvie Gillet**

Une série d'interventions formidables sur la genèse même de la comptabilité a eu lieu aux Bernardins, nous rappelant ce que cela signifiait que d'avoir mis en place des normes comptables. Ce n'était pas simple. Il fallait construire une réalité qui s'échappait sans cesse. Quand on travaille en entreprise, on voit que chaque agrégation est complexe : calculer le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail, comprendre l'absentéisme, trouver la tonne équivalente carbone. Il ne faut pas que la complexité des constructions favorables à la nature nous empêche de proposer des actions et des solutions. De nombreux acteurs y contribuent.

Il faut élaborer des guides, faire des échanges et ne pas se laisser arrêter par la complexité, sans quoi l'ancienne complexité perdurera. Orée a par exemple publié l'an dernier un guide qui s'appelle : « La comptabilité intégrée, un outil de transformation de l'entreprise à la portée de tous ». Il est important de promouvoir l'appropriation de nouveaux points de vue. Il faut entendre aujourd'hui une demande de la part des acteurs économiques à l'échelle internationale pour une réglementation précise et ambitieuse.

## Plénière 4 – Comment l'entreprise contributive revivifie les territoires ?

### Intervenants

- **Cécile Renouard**, professeur directrice de recherche à l'ESSEC, présidente du Campus de la transition
- **Alexis Nollet**, co-fondateur d'Ulteria
- **Fabrice Bonnifet**, président du C3D et directeur du Développement Durable & Qualité, Groupe Bouygues
- Animation par **Patricia Cortijo**, directrice du cabinet de conseil Utopies

### Patricia Cortijo

Chez Utopies on travaille le local, qui fait partie de nos convictions et de nos engagements depuis près d'une dizaine d'année, avec le sentiment qu'il constitue une dimension indispensable de la transition. On constate tous la volonté des collectivités territoriales de coupler développement local et transition à travers la multiplication des initiatives locales de revitalisation de territoires, comme « Action cœur de ville »<sup>5</sup>, ainsi que l'intérêt des consommateurs pour les circuits courts.

Utopies a réalisé de nombreuses études sur sur l'autonomie alimentaire. Nous avons constaté que la marge de progrès reste importante, puisque le taux d'autonomie alimentaire des 100 premières aires urbaines est de 2 %. A l'échelle de la France, on exporte 30 % de ce qu'on produit, et on importe 38 % de ce qu'on consomme, de nombreuses boucles pourraient être plus fermées. La bonne nouvelle dont nous allons discuter aujourd'hui est que le monde des entreprises s'intéresse de plus en plus à ce sujet. Plusieurs initiatives le traduisent : Orée a travaillé sur la question de l'ancrage territorial (de nombreux rapports figurent sur leur site), la plateforme RSE a émis 11 recommandations pour une responsabilité d'entreprise plus territoriale après avoir été mandatée par l'Agence nationale de la cohésion du territoire. Chez Utopies, nous avons lancé un groupe de travail comptant plusieurs grandes entreprises sur le concept d'entreprise pollinisatrice qui a été créé par l'économiste localiste américain Michael Schuman, qui explique les leviers dont disposent les entreprises pour développer un entreprenariat de territoire. Il s'agit d'une tendance lourde d'évolution du monde de l'entreprise. On a la chance d'avoir autour de la table des points de vue et des expériences très complémentaires sur ce sujet-là.

### Cécile Renouard

L'idée selon laquelle la RSE a peu à voir avec les territoires est inexacte. Précisément, on a pu avoir tendance à regarder la RSE comme des donations charitables aux communautés locales proches des sites de production par exemple. Je prends l'exemple de l'enquête que j'ai pu mener au Nigeria et dans d'autres pays liés aux industries extractives. Un des problèmes était une vision de la RSE non pas reliée aux effets du cœur de métier de l'entreprise, mais comprise comme une réponse à des demandes dispersées de parties prenantes locales. Il me semble que depuis une dizaine d'années on constate une nouvelle approche de la RSE suite à tous les efforts internationaux pour essayer de réfléchir davantage aux liens entre entreprise et droit humain. Je fais écho à tous les travaux du Global Compact (anciennement centre de surveillance des multinationales à l'ONU) qui sont une invitation à ce que les entreprises s'engagent volontairement. Soulignons aussi le travail mené par le conseiller spécial des

---

5 <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-42>

différents secrétaires généraux de l'ONU pour essayer de faire advenir des réglementations contraignantes pour les entreprises multinationales.

Ce sont ces travaux-là qui, depuis 2011 en Europe, ont donné lieu à une définition de la RSE par la Commission européenne comme « la maîtrise par une entreprise de ses impacts ». Il me semble que l'on arrive à un début de changement de paradigme par rapport à l'approche philanthropique. L'entreprise doit cartographier ses différents effets sur les parties prenantes à toutes les échelles, et à partir de là rendre compte de la façon dont elle traite ces impacts. Ce peut être pour éviter les impacts négatifs ou au moins les minimiser, les réparer. La loi sur le devoir de vigilance est une invitation pour les entreprises, y compris des grands groupes multinationaux, à interroger ce qui se passe à l'échelle locale, et « multi-locale ». Cela suppose de regarder la responsabilité d'entreprise et la RSE comme une responsabilité systémique d'entreprise, pas simplement sociale et environnementale. Si on veut une économie contributrice au niveau territorial, on doit regarder la convergence entre les logiques financières et extra-financières, d'où l'idée de responsabilité systémique.

### **Patricia Cortijo**

On reviendra sur la notion de collaboration et de liens avec d'autres parties prenantes en « système ». Alexis Nollet, vous avez créé avec Ulteria un projet éminemment local.

### **Alexis Nollet**

Nous avons repris en 2006, avec Sébastien Becker, mon associé, une entreprise classique de menuiserie industrielle dans un village d'une zone de revitalisation rurale dans l'Yonne. On a eu un parcours d'entrepreneurs assez classique : quand on a repris la boîte on était une trentaine, on faisait 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Maintenant, on fait 25 millions et on est 200 sur plusieurs territoires : dans l'Yonne, et en Bretagne et à Bergerac. On a fini par se poser la question du sens de notre travail, de l'entreprise, et quel impact elle a sur son territoire, notamment à l'occasion d'une offre de rachat par un groupe américain. C'est quelque chose d'assez classique dans les PME, on travaille jusqu'à pouvoir se faire racheter sa boîte, et les actionnaires partent avec beaucoup d'argent. À notre échelle, cela revient à quelques millions chacun.

Cela a agi comme un point de bascule pour se questionner sur la responsabilité, la définition d'une entreprise, d'une personne morale. A qui appartient cette dernière ? À ses actionnaires ? Est-ce qu'on en est intendant ? Propriétaire ? Est-ce qu'elle nous appartient vraiment, cette entreprise ? Ce chemin personnel est aussi un chemin d'engagement dans la transition climatique, car on travaille avec le secteur du bio. Je n'étais pas du tout écolo de base, mon père a fait toute sa carrière dans la grande distribution, je ne savais pas ce que c'était. Et petit à petit monte la conscience que la crise va fortement chahuter, et que si on tient à sa boîte, il va bien falloir la rendre régénérative. Cela s'accompagne aussi de réflexions plus philosophiques sur le partage des richesses, des situations qui posent question. Nous nous sommes alors lancés dans une quête de comprendre ce qu'est une entreprise, et ce qu'est son rôle. Le concept d'écologie intégrale nous a notamment beaucoup touché. En reliant économie, social, environnement, on peut toucher quelque chose de durable. La clameur des pauvres fait écho à la clameur de la Terre, il faut s'occuper de tout en même temps.

Comme nous sommes des industriels, une réponse a été de construire un campus. Nous avons acheté un terrain de 10 hectares sur lequel on a mis des activités différentes que l'on a essayé de relier pour faire de l'écologie intégrale. Une usine a été construite pour être un stock de matières lorsqu'elle sera déconstruite dans 50 ou 100 ans, plutôt que de partir en déchets. Une ferme, une école Montessori et une crèche complètent le dispositif, l'éducation étant primordiale pour l'engagement des générations



futures. On a aussi un projet de maisons de transition, on se rapproche du public parce que le privé ne peut pas grand-chose sur la question fondamentale des réseaux, on travaille donc avec le Conseil régional et la banque des territoires.

### **Patricia Cortijo**

Fabrice Bonnifet, le groupe Bouygues travaille depuis plusieurs années sur plusieurs fondamentaux de l'ancrage, notamment à l'échelle des chantiers. Comment percevez-vous la maturité actuelle du BTP sur l'ancrage local ? Et quels sont des grands défis de l'ancrage local du secteur ?

### **Fabrice Bonnifet**

Par essence même, les entreprises du BTP sont locales. Le modèle constructif qui domine aujourd'hui en France et en Europe est de construire sur place, on n'achète pas des maisons en Chine pour les importer chez nous. Cependant on a tellement standardisé la façon de construire, que l'on construit localement mais avec des matériaux qui voyagent beaucoup. Or transporter coûte très cher, et de plus en plus cher. Dans notre activité chez Colas, le prix du matériel transporté double tous les 40 km de transport. Plus on a des matériaux de proximité, plus on est compétitif sur les chantiers que l'on propose.

Nous avons donc cinq grands défis. Le BTP est l'industrie qui produit le plus de déchets en volume, 42 à 43 millions de tonnes par an selon l'Agence de la transition écologique. Le taux de valorisation des déchets est de 60 %, et ce n'est pas du recyclage très noble. Environ 40 % de ce volume est enfoui dans des centres d'enfouissement technique de classe 1. Le plus aberrant est que moins de 0,1 % de ce volume est réutilisé, réemployé à l'identique, ou en détournant légèrement l'usage. Le BTP est l'industrie qui consomme le plus de ressources minérales, avec un recyclage faible et un réemploi nul. L'enjeu pour émettre moins de gaz à effet de serre est d'arrêter de gaspiller ces matériaux. Dans l'empreinte carbone d'un bâtiment, il y a l'empreinte carbone liée au fonctionnement qui, avant la réglementation thermique, concentrait l'essentiel des émissions, 70 à 80% des émissions se faisaient en aval. Maintenant les constructions neuves bénéficient d'une réglementation assez exigeante, l'empreinte carbone la plus importante provient de la construction du bâtiment.

Donc si on veut arrêter d'émettre, il faut arrêter de gaspiller des matériaux et donc de faire de nos bâtiments des « banques de matériaux ». On ne le fait pas encore, mais c'est notre ambition. Je pousse dans cette direction en tant que directeur pour le durable afin que l'on trouve avec les équipes opérationnelles un modèle économique qui dissocie la vente d'un bâtiment des matériaux constitutifs. On pourrait imaginer un modèle économique où les industriels restent propriétaires des matériaux, de manière à ce que l'on puisse thésauriser sur ces matériaux qui vont rester en place un temps donné. Dès lors que le bâtiment est hors usage, ou rénové, on peut récupérer tout ou partie de ces matériaux pour pouvoir reconstruire sans forcément passer par une phase de recyclage, et réemployer certaines parties du bâtiment. C'est tout à fait possible techniquement notamment grâce à la traçabilité numérique que l'on pourrait avoir de ces différents éléments. Pour l'instant c'est une utopie, quelques expérimentations vont dans ce sens aux Pays-Bas et en France. On voit que ce sont souvent les petits qui inspirent les gros. C'est le cas pour Alexis Nollet. Il faut donc faire des bâtiments des banques de matériaux, car les territoires vont devoir s'autonomiser et garder sur leur bassin les matériaux dont ils auront besoin pour rénover leur patrimoine au fil de temps, comme cela se faisait d'ailleurs pendant des siècles : les pierres du château servaient pour l'église, pour le dispensaire, le manque d'énergie se compensait par une économie circulaire.

Le deuxième défi, c'est l'artificialisation. On prétend que l'équivalent d'un département est artificialisé tous les 7-8ans en surface de plancher. Ce chiffre mérite d'être vérifié, mais on artificialise beaucoup : il y a eu une mode des zones pavillonnaires, les centres, les zones industrielles, les zones d'activités... Mais cela ne peut pas durer parce qu'à chaque artificialisation du vivant est tué. Aujourd'hui on est challengé par nos clients, et il y a les réglementations qui imposent de construire sans artificialiser. Cela implique de construire sur des zones qui le sont déjà : zones polluées, friches industrielles. Et surtout on va changer de tendance et favoriser la réhabilitation des bâtiments. On va de plus en plus avoir intérêt à rénover et réhabiliter plutôt que de tout casser et reconstruire. Il faut donc prendre en compte l'artificialisation dans nos appels d'offres aujourd'hui de façon à ce qu'une entreprise de BTP puisse dire qu'elle n'a pas augmenté ou maintenu son activité au détriment des terres arables, du vivant.

Le troisième enjeu est l'attractivité de nos métiers. En France, on a voulu tout intellectualiser, donc ont été envoyés dans les métiers manuels et de terrain ceux qui ne réussissaient pas leurs études. On souffre encore d'un déficit d'image qui cause une pénurie chronique dans le bâtiment, alors que c'est un très beau métier. Dans tous les domaines il y a une pénurie de main-d'œuvre qualifiée en ce moment, mais dans le bâtiment elle existe depuis longtemps. Aujourd'hui on a une double pénurie, sur la construction traditionnelle, mais aussi dans les savoir-faire associés aux modèles constructifs de conception bioclimatique des nouveaux matériaux (le bois, le chanvre, la terre crue etc.). Là aussi des initiatives sont mises en place chez Bouygues pour former des collaborateurs sur ces nouveaux métiers et ces nouvelles façons de faire. Il s'agit d'un enjeu territorial parce qu'il faut arriver à former partout, c'est très important pour les années qui viennent.

Un autre sujet est le logement abordable. En France, le spectre des salaires est très différent si vous êtes en région ou si vous êtes dans les grandes villes. Nous, on est partout à l'international. Aujourd'hui les modèles constructifs sont de très grande qualité grâce à des normes accumulées depuis plusieurs années. En revanche, le manque de compétences génère des problèmes chroniques de réalisation et de qualité. L'empilement des réglementations depuis des années est devenu si complexe que les marges de manœuvre pour innover ne sont pas très importantes. Ce qui est contre-intuitif. Si on veut vraiment renverser la table et faire du logement abordable en prix, il est nécessaire d'aller vers des habitats plus frugaux, et d'oser, avec les pouvoirs publics locaux, créer des logements beaucoup plus participatifs, avec des zones partagées, des jardins partagés, des pièces à vivre communes. Il faut qu'on réinvente la notion du « vivre Ensemble » parce que l'empilage de boîtes n'est pas durable. On sait que la maison individuelle pour tous n'est pas non plus soutenable d'un point de vue écologique.

Le dernier sujet est la réversibilité, notamment pour les bâtiments qui sont les plus importants en mètres carrés. Je pense que la trop grande spécialisation a conduit à une spécialisation des villes et des villages : il y a des zones où l'on travaille, des zones où l'on habite, où l'on vit. Ce caractère fonctionnel trop spécifique crée des mouvements pendulaires qui sont délétères en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Il faut arriver à trouver des bâtiments qui vont pouvoir être réversibles et multifonctionnels, dont on va pouvoir changer l'usage. Il faut aussi travailler sur l'intensité d'usage des infrastructures, car beaucoup trop d'infrastructures ne sont pas assez utilisées parce que trop spécialisées, mono-utilisateur.

On ne manque pas de défis, et il y a des réponses à tout cela : les « *concepts building* » notamment le bâtiment hybride, sont viables économiquement parce que partagés et centres de ressources. Il ne faut pas raisonner uniquement en centres de coûts, mais aussi en centres de profits, pour boucler l'équation économique qui demeurera.

**Patricia Cortijo**

Pour comprendre concrètement ce que change la démarche plus fine à l'échelle des territoires, il faut comprendre plus finement le lien entre les acteurs. Je vais essayer de combiner plusieurs questions, celle de la bonne échelle de l'action, et celle de la gouvernance que cela implique. Commençons par là, Cécile, puisque vous avez beaucoup travaillé sur ce sujet de la qualité relationnelle, et vous parliez d'approche systémique, en France mais aussi dans des pays en développement. Je vous laisse préciser ce qu'il y a derrière le sujet de qualité relationnelle, et le lien entre celle-ci et l'évolution de l'organisation des entreprises en relation avec d'autres acteurs du territoire.

**Cécile Renouard**

Je vais relier vos questions à l'intervention précédente de Fabrice Bonnifet en prenant l'exemple très concret du Campus de la Transition qui est ancré en Seine-et-Marne, dans un château qui est un domaine de 12 hectares mis à disposition du projet. Le campus se situe dans un petit village de 400 habitants à trois kilomètres de Montereau, ville de 20 000 habitants du Grand Paris. Ce projet est assez illustratif de pas mal de défis, notamment de la rénovation écologique de bâtiments anciens. Comment faire quand on a des bâtiments magnifiques, mais à énorme déperdition d'énergie. En attendant d'avoir une chaudière à bois de bûches, nous avons vécu dans un château très peu chauffé. Cette expérience nous a fait réfléchir à la manière dont on est amené en France à essayer de favoriser la rénovation écologique de bâtiments anciens. D'après le plan de transformation de l'économie française, je crois que l'ordre de grandeur donné est de passer de 400 000 nouveaux logements construits chaque année, à 100 000 en 2050. Cela rejoint le défi pour le monde du BTP et la nécessité de rénover plutôt que de construire à neuf.

**Fabrice Bonnifet**

On sait pour des raisons physiques et pas seulement dogmatiques que l'on va moins construire neuf. Mais le chiffre le plus intéressant est le chiffre de la rénovation. Il faut passer de 244 000 bâtiments rénovés chaque année à 700 000. Demain, notre métier sera de rénover des logements qui sont déjà là mais aussi transformer en logements des bâtiments qui n'avaient pas été conçus initialement pour être des logements, par exemple des anciennes casernes, bâtiments industriels etc.

**Cécile Renouard**

Au Campus de la transition, on rénove le lieu même où on réside, on essaye d'avoir des bâtiments multiusages et de favoriser la coopération entre des acteurs divers. Cela revient au défi de mutualiser un certain nombre de choses en vivant ensemble. On a décidé d'avoir une « vie commune », avec des personnes qui sont engagées pour au moins un an dans le projet et pour lesquelles le campus est la résidence permanente. Des stagiaires de services civique sont là pour six à huit mois, des bénévoles qui tournent toutes les trous ou quatre semaines, et des gens viennent de manière plus ponctuelle notamment pour des formations. Si on donne autant d'importance à ces enjeux de vie communes, c'est qu'il nous semble que la convivialité, la mutualisation sont des défis majeurs dans les années et les décennies qui viennent.

Cela ne signifie pas que tout le monde doit vivre avec ce degré d'intensité de vie communautaire, mais le projet laisse imaginer de nombreuses formules variées d'habitat partagé. Le campus est en lien aussi avec le réseau des Oasis, coopérative qui liste 1 200 lieux comme étant des « éco-lieux » ou lieux d'habitat partagé, et il a reçu un financement de l'Ademe et du fonds social européen pour travailler sur les enjeux de liens et de capacité relationnelle. Comment mesurer la façon dont ces habitats partagés contribuent à améliorer le lien social sur les territoires ? La question a été étudiée avec un



panel de 10 éco-lieux. Et je pense notamment à « éco-logis », à Strasbourg. Cette expérimentation a donné lieu maintenant à l'extension de 30 ou 40 habitats partagés dans la métropole de Strasbourg avec la mutualisation de nombreuses choses, et une invitation à favoriser la rénovation de bâtiments.

Nous essayons ensuite d'observer l'empreinte écologique et l'amélioration du lien social, avec un indicateur que l'on avait construit avec Gaël Giraud et différents doctorants successifs (pour regarder les effets d'une activité pétrolière sur le lien social au Nigeria). De fil en aiguille, cet indicateur s'est révélé très précieux pour essayer de quantifier ce qui est inquantifiable : la qualité du lien. Le propre des indicateurs et de montrer des dimensions laissées de côté. En ce qui concerne l'indicateur de capacité relationnelle, l'idée est de montrer que si nous voulons des économies plus justes, contributives, régénératives, il faut savoir comment on utilise le profit comme un moyen au service de la qualité du lien social et écologique. L'indicateur met donc en avant le lien social, même s'il n'est pas suffisant et suppose des enquêtes qualitatives à côté. C'est extrêmement intéressant. Dans le cadre de la convention avec l'Ademe, les ingénieurs qui sont plutôt dans une logique assez « techno » nous ont invités à montrer comment tous ces programmes qui visent à réduire l'empreinte carbone et l'empreinte écologique servent aussi la qualité du lien social. Je pense que c'est un aspect décisif, même du point de vue des enjeux de RSE, y compris au sens systémique.

#### **Patricia Cortijo**

Si les organisations regardaient comment elles sont facteur de lien social ce serait un vrai nouvel impact. Cela m'évoque l'entreprise pollinisatrice : un des leviers qu'a l'entreprise pour participer au développement de l'entrepreneuriat de territoire est la capacité de participer à la vitalité des réseaux locaux. De fait, les régions qui ont des réseaux très forts comme la Bretagne sont des régions où il y a un entrepreneuriat de territoire assez vivace.

Alexis, vous avez des relations spécifiques avec des acteurs locaux ou régionaux. Par rapport à une forme d'entreprises plus classique, qu'est-ce que Ulteria change comme relation avec les acteurs du territoire, les partenariats locaux ?

#### **Alexis Nollet**

Quand on vient du privé et que l'on s'occupe du territoire, on se demande si l'entreprise est un bien commun... ce qui est un petit peu radical. De ce que j'ai vécu, on doit déjà montrer patte blanche, parce que tous se demandent ce qu'on a encore inventé pour gagner plus d'argent. On doit donc faire nos preuves. Pour pouvoir changer, il faut travailler ensemble. Depuis deux ou trois mois, je sens les pouvoirs publics plus enclins à travailler avec nous sous réserve que l'entreprise arrive à se « déposséder ». Par exemple, on pourrait se dire que la crèche et l'école sont là parce que l'on que le territoire soit attractif, ce qui est vrai, mais c'est d'abord parce qu'il y a un besoin local. Mon rêve est qu'on arrive à monter une SCIC, une société coopérative d'intérêt collectif avec des citoyens, avec la mairie, et avec nous. Ainsi, la propriété de la crèche et les éventuels bénéfices (même si c'est très peu) seraient partagés. Je crois qu'il est possible que le privé entre dans une collaboration dans un projet de territoire mais le corollaire est que la création de richesse n'aille pas uniquement à du privé. Or ce sont des fonds d'investissements qui détiennent la richesse, il est donc très compliqué pour les grands groupes de s'engager là-dedans. La dynamique va passer par des petites boîtes comme nous, où le capital est individuel, et où on est assez libre d'envisager un nouveau mode entrepreneurial qui remette l'objet social de l'entreprise au pot commun, en tant qu'outil du territoire pour bien vivre ensemble.

**Fabrice Bonnifet**

Monsieur a raison, c'est plus compliqué pour les grands groupes parce que la notion de « création de valeur » pour un grand groupe ne remonte pas au qu'au niveau du territoire. L'enjeu pour toutes les entreprises, au-delà de leur taille, est celui de la résilience pour les territoires. On a fait croire aux gens que grâce à la mondialisation, on allait pouvoir faire venir des marchandises de n'importe où, et que tout irait bien. On voit bien qu'avec ce qui vient de se passer, la crise en Ukraine, la pandémie, on ne peut pas spécialiser les régions du monde dans la construction et la conception de certains éléments. La spécialisation est très visible pour certains éléments du bâtiment, les matériaux X sont fabriqués là-bas, les matériaux Y sont fabriqués là-bas, et nous faisons l'assemblage du puzzle localement. Quand il y a une région qui vient à défaillir, le chantier s'arrête. La crise nous indique qu'il faut réindustrialiser, refaire du local, mais c'est long.

Si l'on veut rester présents sur les territoires il faut collaborer avec les acteurs de ces territoires. Un bâtiment est l'agrégation de manœuvres pour assembler des choses qui ont été fabriquées partout. Dans les années qui vont venir, il est probable que le modèle constructif évolue vers du semi modulaire : des fabrications locales, avec un montage local. Mais cela mettra une génération à ce que l'on recommence à construire localement. Il s'agit d'un enjeu de pérennité et de résilience. On a commis une étude avec le Shift Project sur la résilience des territoires, qui explique très bien le mouvement qu'il va falloir pousser le plus vite possible. La bonne nouvelle est que nos métiers ne se délocalisent pas, cette transition va être favorable à l'emploi. On le dit dans l'étude : rénover les bâtiments, c'est plus intensif en main-d'œuvre que de construire du neuf. C'est plutôt une bonne nouvelle, parce que de toute façon il n'y aura pas de mieux-être écologique sans mieux-être social.

**Patricia Cortijo**

Cela nécessite, en termes d'évolution de l'organisation, une révolution de la fonction achat.

**Fabrice Bonnifet**

Complètement. On a connu cela dans notre entreprise : on a commencé par acheter très local au tout début de la création de Bouygues, puis petit à petit on a eu de la massification, concentration, des contrats-cadres... On a certainement été trop loin dans l'extrême concentration des achats en dépendant de très peu de fournisseurs à l'autre bout de la planète, ce qui met en risque l'approvisionnement.

**Cécile Renouard**

Je voudrais mentionner les deux exemples donnés dans l'atelier auquel j'ai participé tout à l'heure, sur la relocalisation de certaines filières avec Chloé Rossignol, de Fleur d'Ici, et Maximilien Ripoche, de Résilience, sur la question du textile. Ils trouvaient très intéressante la façon dont est testée la méthodologie CARE sur la question du textile, avec le projet de tester pour l'année 2023 le « scope 3 » du point de vue à la fois écologique et social, donc d'intégrer la question des chaînes de valeur et du soutien à l'emploi digne dans le textile. C'était passionnant, et ce genre d'exemple fait plaisir à entendre.

**Patricia Cortijo**

Alexis, la notion de contribution et de lien au territoire change de manière assez systémique l'entreprise. Est-ce que vous pensez que cela change aussi le modèle économique ? Je crois que vous avez aussi des modèles d'organisation interne qui sont particuliers. Est-ce que ça veut dire faire la





péréquation entre différentes activités ? Comment voyez-vous l'évolution de la voie du modèle économique ?

**Alexis Nollet**

Je la vois difficile pour être honnête. Nous sommes engagés depuis maintenant cinq ans de manière assez radicale. On a donné une part de nos actions à un fond de dotation. On a cédé une partie de la propriété. On s'est engagé dans d'autres métiers que les nôtres. On a fait une usine « *cradle to cradle* » qui vaut 40 % plus cher que si on avait fait le bâtiment le moins cher, si on regarde uniquement le coût d'achat. Sur 30 ans nous sommes moins chers, parce qu'on ne va quasiment pas consommer d'énergies fossiles. Chez nous, il y a de belles fenêtres pour voir les vignes quand on travaille. Mais on ne compte pas comme ça. Donc moi je vis très concrètement le fait que l'engagement social, écologique, économique n'est pas compté dans la valeur. Tous les comptes de résultats sont orientés pour que le bas de ligne soit au maximum. On vit le problème. On doit même parfois ralentir des innovations qui nous paraissent justes. Il nous faudrait plus de soutien R&D du secteur public.

Cécile, je trouve extraordinaire l'engagement que tu as donné au campus, ce que tu as fait. Mais cela dépend beaucoup du mécénat. Nous essayons aussi. Je pense que les pouvoirs publics devraient choisir de nous aider. Quand on fait du social et de l'écologie, que l'on veut devenir régénératif et que l'on a des ouvriers, c'est très dur sans aide. On passe par plein d'échecs, et c'est très cher au point que l'on craint le dépôt de bilan ! Il y a un vrai enjeu pour les pouvoirs publics à mettre de l'argent pour nous aider à faire bouger le modèle.

**Patricia Cortijo**

La difficulté n'est-elle pas de reconnaître cette innovation de modèles mais aussi d'organisation écosystémique ?

**Alexis Nollet**

En ce moment la tendance est à faire investir dans des maisons écologiques comme si on investissait dans du parpaing. Il y a une espèce de « restez dans le même modèle, et on va changer les choses ». Ce n'est pas vrai ! Nous sommes face à des changements systémiques, donc très lourds, très longs, il faut travailler ensemble. Nous, entreprise, on construit une école Montessori parce que dans notre territoire il faut des enfants qui apprennent à travailler ensemble. Il faut accepter que des entreprises puissent s'engager là-dedans parce qu'il faut faire basculer le système, et non pas changer une toute petite partie.

**Participant**

Bouygues ne pourrait-il pas faire quelque chose ?

**Alexis Nollet**

Je suis allé demander à Bouygues de construire notre école, parce qu'on fait une école bio-sourcée, circulaire, etc. Des représentants de la société sont venus plusieurs fois nous voir, ils sont intéressés par notre usine. Et moi je souhaite développer des liens avec les multinationales, je ne suis pas d'accord avec l'idée que certains sont bons et d'autres pas. Il faut arriver à travailler ensemble.

**Cécile Renouard**

Je veux revenir sur la question de la formation. Au point de départ de la création du campus, on avait l'idée qu'il fallait « déformer » les étudiants. Je pensais surtout aux écoles de commerce mais en



réalité les écoles d'ingénieurs sont aussi concernées et finalement tout l'enseignement supérieur. On a tous ou écouté les messages d'étudiants qui invitent à bifurquer. Ce n'est qu'une minorité d'étudiants sortis de ces écoles, mais cela indique quelque chose du souhait de contribuer de façon exigeante à des transformations systémiques de nos modèles économiques. Au campus, nous essayons d'aider à la transformation des cursus de l'enseignement supérieur, notamment des écoles d'ingénieurs, de commerce, Sciences po, en gardant le souci de la mixité sociale et du lien avec différents types de formations. Fondamentalement, on cherche à former des gens avec des doubles compétences, à la fois intellectuelles et très pratiques.

### **Fabrice Bonnifet**

Nous avons parlé de la mixité fonctionnelle, mais il faut aussi parler de la mixité des flux que des infrastructures peuvent générer. Aujourd'hui nos infrastructures sont utilisatrices de flux physiques, mais n'en produisent pas. Cela les rend très dépendantes de grands systèmes de production décentralisés. Pour l'eau par exemple, on a travaillé à pallier cela sur un bâtiment expérimental à Grenoble : on récupère les eaux pluviales pour les réutiliser pour les toilettes et l'arrosage du bâtiment. Je pense que l'on doit utiliser les infrastructures en tant que telles, pour qu'elles puissent produire leur propre énergie et l'auto-consommer, et éventuellement alimenter les véhicules électriques demain. Si on traite l'eau « *in situ* », et que l'on en réinjecte une partie dans le bâtiment, on va pouvoir remettre des zones humides un peu partout. Il faut aussi travailler sur les îlots de chaleur.

Je trouve dommage que, lorsqu'un permis de construire est déposé, on ne regarde pas autour. On débat pour construire un parking ou une salle polyvalente. On ne se demande pas si à 50 mètres il n'y en a pas déjà, qu'on pourrait partager. Que ce soit pour la commande publique ou la commande privée, les infrastructures sont indépendantes les unes des autres, il n'y a pas de recherche d'interdépendance. Cela crée un gaspillage de l'argent public d'une part, et un gaspillage de ressources physiques d'autre part. Je le répète, on construit des infrastructures qui sont structurellement sous-utilisées. Les notions de bâtiments producteurs de flux, de partage des infrastructures en intensifiant leur usage, sont des choses qui peuvent apparaître aujourd'hui dans les cahiers des charges, le plus vite possible.

Alors, bien évidemment, les relations entre les parties prenantes seront complexifiées, mais aujourd'hui le numérique peut nous aider à fluidifier ces échanges d'informations de manière à ce que l'on construise moins, mais qu'on utilise mieux ces infrastructures pour le double enjeu, écologique et social.

### **Alexis Nollet**

Il est très difficile de changer le système. Comment est-ce qu'on coopère ensemble plutôt que lutter contre. Il y a des multinationales, des PME, des citoyens, des associations, il y a des Cécile, qui font des campus sur la transition. Comment est-ce que on s'unit pour travailler ensemble ? Je crois au principe des minorités actives, les systèmes n'ont jamais bougé par une masse, jamais. Il n'y a pas de honte à se regrouper avec ceux qui ont envie de faire bouger le système et qui ont envie de s'engager, alors regroupons-nous et créons des lieux pour ça. Moi je crois aussi aux lieux, aux maisons. Dans chaque territoire, une maison de la transition, je pense que ça serait top !

## Plénière 5 – Assurance et solidarité face aux risques bioclimatiques et systémiques

### Intervenants

- **Michèle Lacroix**, Group Head of Sustainability, SCOR
- **Yamina Saheb**, Senior Climate Policy Analyst, rédactrice du dernier rapport du GIEC
- Animation par **Arnaud Dumas**, rédacteur en chef de Novethic Essentiel

### Arnaud Dumas

Nous allons parler de risques bioclimatiques, donc de risques causés par la perte de biodiversité, par le changement climatique, et voir comment y remédier. L'assurance en est un moyen, on verra si c'est le seul. On dit qu'il faut limiter le réchauffement à 1,5 °C d'ici 2100, sauf que l'on ressent déjà aujourd'hui ses effets, et assez cruellement. On a vu des épisodes de gel tardif puis de canicule précoce, des épisodes de sécheresse, et d'orages de grêle qui causent de gros dégâts, qui heurtent l'économie mais aussi énormément la nature, et donc notre capacité à vivre finalement sur le territoire. Les pays émergents ont des catastrophes encore plus graves et moins de moyens à mettre en face. On a l'exemple assez frappant des États insulaires, qui à chaque COP tentent de faire remarquer qu'avec la montée des eaux, ils risquent de disparaître. Ces pertes économiques au niveau mondial sont chiffrées tous les ans par les assureurs en général.

Pour 2021, SwissRe, concurrent de SCOR, a évalué les pertes économiques à 270 milliards de dollars dans le monde, et moins de la moitié de ces pertes étaient assurées. Les risques climatiques sont de moins en moins des risques, mais deviennent des certitudes difficiles à assurer. **Michèle Lacroix**, vous êtes la directrice de développement durable de la SCOR, qui est un réassureur français. Le réassureur c'est quoi ?

### Michèle Lacroix

C'est l'assureur des assureurs, c'est-à-dire le payeur en dernier ressort. C'est important dans le débat qui nous attend. A un moment donné quand la catastrophe naturelle est trop importante, c'est la solvabilité de l'assureur qui est en cause. On est plus dans une cause sociale, on est dans « est-ce qu'on va faire défaut ou pas ? » On est pas dans un système, où à la fin, les pouvoirs publics vont prendre leur part. C'est nous qui sommes véritablement les derniers payants.

### Arnaud Dumas

C'est objectivement ce qu'on va voir. Yamina Saheb, vous êtes analyste des politiques climatique, économiste et ingénieur. Vous êtes aussi une des rédactrices responsables du dernier rapport du GIEC, paru au mois d'avril. Pourquoi le risque climatique de perdre cette biodiversité est-il systémique et touche-t-il à peu près toute l'économie ?

### Yamina Saheb

Avant d'aller dans les risques systémiques, je rappellerais quelques données. L'objectif du réchauffement climatique de l'ordre de 1,5 °C d'ici la fin du siècle n'est atteignable que si, dès maintenant, on met en place des politiques nécessaires pour réduire les émissions, ce qui n'est pas le cas. Au rythme actuel, c'est ce que montrent les trois rapports du GIEC, on est de l'ordre d'un petit peu

plus de 3 °C. Pour être à 1,5 il faudrait dès maintenant mettre en place des politiques ambitieuses, et pas le bricolage, le greenwashing que l'on a aujourd'hui.

Réduire drastiquement les émissions signifie prendre toutes les émissions. L'Accord de Paris et toutes les négociations internationales sur le climat reposent sur les émissions territoriales, et non pas les émissions de consommation, par exemple les émissions liées à la production des biens que nous portons, que nous utilisons. Ces émissions-là font malheureusement partie des émissions des pays du sud où des pays émergents qui produisent pour nous alors que c'est nous qui consommons et qui sommes responsables. Nous européens avons pour objectif d'être neutre en carbone en 2050. Ce qui veut dire que pour 2030, et c'est ce qu'on est en train de réviser en ce moment à Bruxelles, il faudrait réduire nos émissions de 55 % par rapport à nos émissions de 1990. Mais cet objectif est fondé sur nos émissions territoriales et pas nos émissions réelles, nos émissions de consommation. Donc on triche.

L'autre grande tricherie, c'est que l'on ne prend pas en compte notre contribution aux émissions cumulées passées. Ce qui compte en termes de changement climatique, ce sont les émissions cumulées. En considérant les projections faites pour l'augmentation de la population mondiale d'ici 2050, cela voudrait dire que nous européens, si on était juste vraiment sérieux quand on parle de justice climatique, on devrait être neutre en carbone autour de 2030-2033. Avec 2050, on est très loin du compte en fait.

Pourquoi la date de neutralité carbone est-elle très importante ? Quand vous dites que vous avez pour objectif d'être neutre en carbone en 2050, vous mettez en place des politiques sur 28 ans, vous vous donnez plus de flexibilité. Mais en vérité, c'est une fausse flexibilité. Ce sont des politiques qui vont nous enfermer dans le carbone et augmenter les risques climatiques. Plus on retarde, plus ça coûtera cher, et plus l'adaptation sera plus difficile et peut-être dans certains endroits impossible. C'est une erreur politique stratégique énorme qui va nous coûter des milliards d'euros et des vies humaines. Il va y avoir un effet domino, et les politiques ne les comprennent pas du tout. On a besoin de regarder tous les secteurs ensemble, et pas juste un secteur. Aujourd'hui on a des preuves qu'avoir un ministère de la transition énergétique ne sert pas à grand-chose, ça sert juste à faire un peu de maquillage. Il y a un décalage entre l'accélération des effets du changement climatique et la moyenne du changement climatique. Dans des pays en Afrique, on a déjà dépassé le 1,5 °C. Des endroits sont invivables depuis plusieurs années. En Europe on n'en prend pas la mesure, on se voile la face. On a du mal à se dire que ça arrive déjà chez nous ! Ce pourtant qui s'est passé à Liège, en Allemagne, etc.

### **Arnaud Dumas**

Et les conséquences ne sont pas seulement économiques, elles sont humaines et sociales.

### **Yamina Saheb**

En science des politiques climatiques, nous avons développé des théories pour dire qu'en travaillant sur les politiques climatiques il y a des cobénéfices. En vérité c'est très difficile de vendre une politique climatique à n'importe quel citoyen. Ce qui importe pour lui, c'est de bien vivre sa vie. D'être dans un logement confortable, de boucler les fins de mois, de pouvoir manger à sa faim. Ses enfants vont à l'école, ils sont instruits, ils ont un travail, ils partent en vacances, ils ont accès à des loisirs, etc. C'est ça qui compte pour le citoyen. Allez lui expliquer au citoyen qu'il reste 300 gigatonnes de CO<sub>2</sub> à émettre par toute la planète, ça c'est un bazar qu'un citoyen normal ne peut pas comprendre en fait. Du point de vue de la science des politiques du climat, on a fait l'erreur de penser que la communication qui se fait entre nous est la même communication que l'on doit avoir avec des citoyens ordinaires et avec les hommes politiques. L'Union européenne vient de décider qu'à partir de 2035-2036, on mettra fin à la

vente de voitures à combustibles fossiles. Sauf que 2036 c'est trop tard ! Et ça c'est une question politique !

### **Arnaud Dumas**

Car on reste sur 2050 et non pas 2033. Donc ce qui va se passer c'est que les gens vont continuer à acheter des voitures polluantes, on va augmenter la pollution, on va augmenter les émissions. En augmentant la pollution, on l'augmente les risques santé. Et on augmente les risques que d'autres risques se déclenchent parce que c'est cet effet domino qui fait craindre le pire aux scientifiques.

### **Yamina Saheb**

Tant que les catastrophes touchent les plus pauvres ça n'intéresse pas grand monde. Mais le jour où elles toucheront une bonne partie de la classe moyenne, les gens vont être dans la rue. Et il faudra reloger les gens. Et il y aura des problèmes de coupures d'électricité, de coupures d'énergie (sans la crise énergétique que nous vivons aujourd'hui). Il va y avoir des problèmes de coupures d'électricité liés à ces phénomènes climatiques, et après il y a un problème sur la nourriture... J'imagine qu'un pays comme la France doit avoir un stock. Mais en général un stock c'est pour tenir 2-3 mois, à supposer que le stock soit bien fait. Et si jamais ça dure longtemps, on va voir déjà comment ça va se passer avec la crise énergétique, on va voir comment on va pouvoir passer l'hiver. On voit déjà des mouvements sociaux qui ne sont pas liés directement à la question climatique, mais à la crise énergétique due à la guerre ; c'est juste l'entrée de ce qui nous attend.

Il ne faut pas oublier que l'origine des printemps arabes était un problème lié au prix du blé. Il fut un temps où l'Afrique du Nord était le grenier de l'empire romain. Aujourd'hui l'Afrique du Nord ne produit pratiquement pas de nourriture. Du coup, ce qui va se passer, c'est qu'il va y avoir des migrations, ce qui est normal. La migration c'est un phénomène naturel, parce que les êtres naturels vont à la recherche de nourriture pour, eux-mêmes et pour leur progéniture. On aura beau construire des murs en méditerranée, on ne pourra pas les arrêter. Et on ne se prépare, pas du tout, pas du tout à tout ça. Ces risques-là ne ressortent pas du tout dans les politiques de réduction des émissions. Les politiques d'adaptation, pendant longtemps, étaient destinées aux pays en développement, elles n'étaient pas pour nous. Du coup nous n'avons pas l'habitude d'étudier les risques.

### **Arnaud Dumas**

Justement, l'assurance, comment voit-elle cela ? Est-ce que les assureurs regardent le risque de manière aussi systémique et aussi prospective ?

### **Michèle Lacroix**

D'abord merci pour votre exposé. Ça me rafraîchit le cerveau. J'ai participé il y a quelques années de ça à une tentative de mettre sur une même chaîne, des experts du climat, des experts de l'assurance et des experts de la finance pour essayer de voir comment on allait pouvoir trouver des solutions. Je partage votre avis, c'est difficile de faire collaborer des gens qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et qui ont des préoccupations différentes. Le monde de l'assurance est véritablement le monde de la connaissance des risques. Nous partons des scénarios qui sont proposés par les experts du climat, en vue d'imaginer des risques qui pourraient se produire, et la façon dont on pourrait les tarifier au plus juste.

Pourquoi au plus juste ? Le monde de l'assurance n'est pas un puits sans fond. Il a un montant de capital avec lequel il va falloir optimiser la couverture que l'on va pouvoir offrir. Et le réassureur, qui est

derrière, lorsque l'assureur n'a plus assez d'argent, va prendre le relais pour assurer à la fois les biens et les populations. Pour réussir ce défi, l'assurance est obligée de pratiquer ce que les financiers connaissent bien, qu'on appelle la « diversification ». Elle part du principe que la probabilité pour que se produisent la même année des ouragans aux États-Unis, des typhons en Asie, des tempêtes en Europe, et des inondations en Afrique, est très faible. SCOR avait calculé il y a quelques années, que la probabilité que les six plus grandes catastrophes naturelles du monde surviennent la même année était d'une fois tous les 17 milliards d'années ! C'est donc en combinant des risques dans des endroits différents que certaines années on va collecter des primes en Asie pour payer des sinistres aux États-Unis, et inversement.

A partir du moment où les périls s'accroissent à la fois en termes d'intensité et de fréquence, on finit par s'apercevoir que ce principe de diversification est de plus en plus difficilement supportable. Cela entraîne mécaniquement une augmentation des primes d'assurance. A partir du moment où la probabilité que la maison que j'occupe en Floride soit victime d'un ouragan chaque année, le prix d'assurance est le prix de la maison tous les ans. C'est exactement ce que disait l'ancien président d'Axa : « *Un monde à 4 degrés n'est pas assurable.* » C'est-à-dire qu'à un moment donné, le système économique, l'écosystème de l'assurance ne sera plus supportable.

Il faut donc à la fois agir sur des stratégies d'atténuation et sur des stratégies d'adaptation pour faire en sorte qu'effectivement on arrive à déplacer les populations à temps, et qu'on arrive effectivement à contenir ce réchauffement climatique pour ne pas atteindre des points de non-retour qui feraient que trop d'espaces ne sont plus assurables. L'assurance et la réassurance ne peuvent pas tout. On se rend compte que dans les centaines de milliards de dollars d'indemnisation annuelle, les pouvoirs publics vont devoir prendre leur part du gâteau parce qu'on ne pourra pas, simplement à travers la sphère privée, trouver suffisamment d'argent pour assurer ces indemnités. Il faut comprendre également qu'il y a un décalage entre l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et ce qui se passera au terme d'aléas climatiques dans dix ans ou vingt ans avant que l'on voit les effets. On est encore et toujours dans cette « tragédie des horizons » : les personnes qui prennent aujourd'hui les décisions, notamment qui ont un impact sur le climat, ne sont pas celles qui en subiront les conséquences. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est le résultat des stratégies climatiques et de l'accumulation de gaz à effet de serre, mais pas de 2020 et 2021, de tout ce qui s'est passé avant nous. Et donc, même si de façon drastique, même en « collapsologie », on dit « demain, plus personne ne consomme rien », le boulet du réchauffement climatique n'est pas stoppé. L'inertie de l'augmentation de la sévérité et de l'intensité sera difficile à freiner.

Deuxième remarque, le métier de l'assureur, depuis toujours, c'est de protéger les personnes. Même quand on protège des biens, indirectement on va protéger un outil de travail, la capacité des personnes à travailler, on va protéger leur maison et on va protéger leurs personnes, à travers différentes lignes de métier. Historiquement, un certain nombre de zones géographiques avaient déjà beaucoup de difficultés à s'assurer. Je pense notamment aux pays les plus pauvres. Et le paradoxe, c'est que ce sont eux qui subissent de plein fouet les effets du changement climatique. Non seulement ne pouvaient-ils pas s'offrir l'assurance quand ça ne valait pas encore très cher, maintenant elle devient hors de prix compte tenu de l'intensité et la fréquence des événements. Donc les assureurs et les réassureurs réfléchissent à des solutions qui permettent de « *pooler* », de faire bénéficier les plus pauvres d'initiatives éparses.

D'autres agents économiques commencent aussi à s'intéresser à la façon de protéger leur chaîne de valeur. Notamment des entreprises de l'industrie agroalimentaire qui elles, sont directement touchées par des catastrophes naturelles. Il se met en place à l'intérieur des chaînes de valeur un certain nombre

d'assurances parallèles, avec du secteur privé, qui s'investit un petit peu plus dans la protection que l'on pourrait apporter à différents types d'agriculteurs, essentiellement. Beaucoup de travaux sont faits sur l'agriculture. Protéger les agriculteurs, mais aussi découvrir de nouveaux modes de production. Une agriculture qu'on appelle régénérative, c'est-à-dire être capable de produire plus avec moins.

Et finalement, cette frugalité à laquelle tout le monde aspire commence à trouver des semblants de solutions. Le problème qu'on a aujourd'hui, ce n'est pas tant dans les initiatives, c'est l'incapacité de les déployer à grande échelle. Et là aujourd'hui, il y a un vrai problème.

### **Arnaud Dumas**

Est-ce que les assureurs peuvent choisir ? Se dire, l'agriculture régénérative, on va l'assurer car ça plus d'avenir que l'agriculture intensive ? Est-ce que l'assureur a un levier ?

### **Michèle Lacroix**

Chaque juridiction, chaque pays a organisé son système d'assurance. Dans certains pays effectivement, nous avons le choix. A ce stade, je pense qu'on est dans un monde de transformation, que le but ce n'est pas de choisir ceux qui font bien, c'est aussi d'accompagner ceux qui ne font pas bien. Et à ce titre, je pense que l'assureur et le réassureur ont véritablement un rôle à jouer dans la sensibilisation. Aujourd'hui les agriculteurs expérimentent de l'intérieur le changement climatique dans leur quotidien avant d'y avoir songé. Ils ne sont pas du tout dans l'anticipation de ce qu'il pourrait se passer demain. Il y a une forme de déni pour certains. Alors on peut reconstruire différemment, et on peut replanter différemment. Mais il y a tout un travail d'éducation à faire, et l'assureur a un véritable rôle à jouer dans son contact avec les agents économiques individuels, les agriculteurs mais d'autres secteurs d'activité également. Il peut expliquer le risque, proposer des solutions, et encourager par la tarification (malheureusement c'est souvent par là que ça se passe) des pratiques beaucoup plus résilientes et qui permettront potentiellement de trouver des solutions.

### **Yamina Saheb**

Je pense qu'il y a de sérieux problèmes dans l'industrie de l'assurance. Le premier problème c'est ce que vous avez décrit, le cas de la maison en Floride, s'il y a un ouragan tous les ans, le prix de l'assurance va être le prix de la maison. Ce qui veut dire en gros que vous ne prenez aucun risque. Donc le risque, c'est pour le citoyen, et les profits c'est pour l'assureur.

### **Arnaud Dumas**

C'est là où l'État, la puissance publique doit intervenir en fait.

### **Yamina Saheb**

Alors pourquoi en est-on arrivé là ? Parce que l'assurance est un système privé, alors que l'assurance devrait être publique. Toute entreprise privée a pour objectif de faire du profit, pas de répondre à une question d'ordre sociétale.

La deuxième chose, c'est que vous avez dit qu'il faut assurer ceux qui font bien, et accompagner ceux qui ne font pas bien, ou moins bien. En assurant ceux qui ne font pas bien, vous continuez à encourager les pratiques qui conduisent à la catastrophe climatique. Vous contribuez quelque part à la catastrophe climatique. Indirectement, mais vous contribuez. Et ça, ça va pas du tout !



**Michèle Lacroix**

Ce qui est facile, c'est d'imaginer le monde de 2050. Je pense que la transition, c'est quelque chose sur lequel il faut travailler. Et si on dit non à chaque client qui n'est pas déjà dans un système dans lequel il devrait être, même en 2030 (ça nous laisse encore 8 ans), je pense que c'est une erreur de ne pas accompagner. Le rôle de l'assureur c'est d'être aux côtés de l'économie réelle. Si on n'aide pas les exploitants agricoles qui aujourd'hui n'ont pas réussi leur transformation, on n'aidera pas le système et on ne pourra pas manger. Donc on a un véritable rôle de conversion. Cela ne veut pas dire qu'on va rester éternellement rester à côté de ces gens-là, mais qu'il faut qu'on leur propose d'autres solutions, que potentiellement on fasse des tarifications différenciées en fonction de leurs pratiques. C'est un grand débat ! Mais ne pas assurer une partie extrêmement importante de l'économie, sous prétexte qu'elle n'est pas déjà là où elle devrait être, ne va nous économiser un certain nombre de personnes dans la rue et des crises alimentaires et sociales bien plus importantes que celles qu'on connaît aujourd'hui.

**Arnaud Dumas**

Et sur des activités comme le pétrole et le gaz par exemple, qui sont difficiles à transformer ? Ce sont des activités carbo-intensives par nature. Est-ce que là il n'y a pas un rôle de l'assurance de sortir ? On a vu certains projets desquels beaucoup d'assureurs européens se retireraient parce qu'elle était dans ces secteurs fossiles. Est-ce que c'est aussi un moyen d'éviter les émissions futures ?

**Michèle Lacroix**

Il y a des énergies qui n'ont clairement pas leur place dans la transition. Le charbon n'a pas sa place dans la transition, et là il faut sortir. Le gaz aujourd'hui y reste. Je sais que le GIEC n'est pas d'accord.

**Yamina Saheb**

Ce n'est pas le GIEC. C'est la science.

**Michèle Lacroix**

La science n'est pas d'accord, mais lorsque je rentre chez moi et que j'appuie sur un interrupteur, je reste quand même contente qu'on ait un tout petit peu d'électricité. Et si aujourd'hui on ferme tout le gaz, on n'aura pas d'électricité. C'est un drame ! On est en train de rouvrir des centrales à charbon parce qu'on ne peut plus utiliser le gaz de la Russie. Donc à un moment donné, il faut savoir ce que l'on veut, les Gilets jaunes ont montré qu'on ne pouvait pas aller trop vite. On ne va pas assez vite je suis la première à le dire, mais il faut trouver le juste milieu entre ce que nous impose la science et l'obligation de réalisme. Je ne crois pas que ne plus assurer d'usine de production existante, que fermer toutes les usines de gaz et fermer toute la production de pétrole, soit viable.

**Yamina Saheb**

On parle souvent de transition énergétique. Je pense que le mot transition n'est pas le bon mot. Ce qu'il faut c'est une métamorphose de nos économies. Le développement de l'occident s'est fait avec la découverte du charbon et les premières mines de charbon en Grande-Bretagne. On a bâti notre empire européen occidental avec des solutions très intenses en carbone. Et tout ça va conduire à une catastrophe planétaire humaine ! La planète va nous survivre.

En 2012, on comparait les émissions du charbon aux émissions du gaz. Or dans les émissions de gaz à l'époque, on ne considérait pas les émissions de méthane, qui sont très importantes. Et du coup on arrive aujourd'hui à une situation où des pays comme l'Allemagne arrêtent le charbon pour le



remplacer par le gaz. En fait, vous vous débarrassez de la peste pour le choléra. Quand on vient dire « je suis contente d'avoir l'électricité quand je rentre chez moi », oui c'est très bien, sauf que vous avez l'électricité parce qu'il y a plusieurs millions de citoyens sur cette planète qui n'en ont pas. C'est pour des raisons historiques que nous sommes dans cette situation. Et ça ne sera plus possible dans le monde de demain. D'ici 2030, il faudra que toutes les installations qui nécessitent des énergies fossiles soient stoppées. On n'a pas d'autre choix ! Et ça ce n'est pas le GIEC qui le dit, ce n'est pas la science que le dit, c'est la planète Terre qui nous le dit ! La science ne fait que traduire ce que la Terre n'arrête pas de nous dire.

**Arnaud Dumas**

C'est la politique qui doit se saisir de ce sujet... Je ne sais pas si l'assurance seule, peut le faire ?

**Yamina Saheb**

L'assurance est un acteur très important. Je suis désolée demain, quand l'écocide sera reconnu, les assureurs qui auront assuré des centrales à gaz feront partie des gens qui devront être jugés. En vérité vous accompagnez des pratiques qui produisent des émissions de gaz à effet de serre, vous l'avez dit un moment donné, « on les accompagne tant que c'est possible », tant que vous pouvez vous faire du fric en les accompagnant. Demain quand vous ne pourrez plus vous faire du fric là-dessus, vous allez les laisser tomber, c'est ça le vrai problème. Ce n'est pas possible de se faire du fric sur la mort des gens, ce n'est pas possible ça. C'est intellectuellement inacceptable.

**Michèle Lacroix**

Je ne pense pas que vous puissiez dire que nous faisons du fric sur la mort des gens.

**Yamina Saheb**

Vous allez trouver d'autres clients, ne vous en faites pas.

**Michèle Lacroix**

Je pense que je comprends votre réaction et je comprends aussi la réaction de la salle. Le monde de l'assurance et de la réassurance est extrêmement complexe à expliquer. Je vais vous parler de la société SCOR dans laquelle je travaille. Depuis cinq ans, nous perdons de l'argent en indemnisant les catastrophes naturelles. Et on continue à le faire quand même. La question qui se pose, c'est de savoir à quels moments les pouvoirs publics vont rentrer dans la danse, et on est les premiers à le demander. Les réassureurs sont les assureurs en dernier ressort. Si nous disparaissions les assureurs apporteront moins de couverture aujourd'hui. Nous n'existons que parce que les pouvoirs publics ne jouent pas leur rôle.

**Arnaud Dumas**

L'indemnisation des catastrophes naturelles, c'est un premier pas vers l'assurance publique en quelque sorte ?

**Michèle Lacroix**

Dans certains pays, oui. Il y a un certain nombre d'initiatives qui sont prises dans lesquelles les pouvoirs publics essayent de participer. Les moyens sont limités. Ce qui est possible au niveau de la réassurance mondiale, et qui sera vraisemblablement plus compliqué, au niveau d'un État si les pouvoirs publics prenaient le relai, c'est la diversification. Encore une fois, si nous pouvons payer les

catastrophes naturelles dans un pays, c'est parce que ça ne se produit pas systématiquement dans tous les pays chaque année. Et qu'on le veuille ou non, un moment donné, pour pouvoir indemniser, il faut avoir un peu d'argent en réserve. Sinon on dira à ceux qu'on a assuré qu'on n'a pas d'argent pour les indemniser. On peut être d'accord ou pas avec le fait qu'il faut avoir un matelas de sécurité, mais le rôle de l'assureur et le rôle du réassureur, c'est de se constituer un matelas de sécurité. C'est vrai pour le climat, mais c'est aussi vrai pour la santé. Parce qu'il y a des gens qui sont plus souvent malades que d'autres, et il y en a d'autres qui sont moins souvent malades... C'est triste à dire mais celui qui n'est jamais malade, il a payé des cotisations et il n'en a pas bénéficié. Et celui qui est tout le temps malade est content d'avoir payé à peu près la même police d'assurance et d'avoir une couverture qui est bien supérieure. C'est le principe de l'assurance. C'est la même chose avec l'assurance auto, on ne va pas refaire le monde de la mutualisation. Il y a ceux qui paient beaucoup et qui n'ont pas beaucoup de besoin, il y a ceux qui paient beaucoup et qui ont beaucoup de besoins.

### **Arnaud Dumas**

Ce que je vois, c'est une limite au système que vous avez évoqué. Si le risque n'est plus risque mais une réalité, un quotidien, l'assurance n'est plus possible ou nécessaire.

### **Michèle Lacroix**

Cela vous heurte, mais c'est le principe de réalité. Et ce n'est pas une histoire de faire du fric ou de ne pas faire du fric. Imaginez que je sois un assureur local dans une ville, mon modèle d'affaires c'est la ville. Si je sais que chaque année, toutes les maisons de la ville seront détruites, je ne peux pas faire autrement que de demander à chacun de nous payer le prix de sa maison. C'est économique. Nous n'avons pas de planche à billets cachée dans les sous-sols de notre entreprise, et nous ne pouvons pas créer plus d'argent que le montant des primes totales que nous collectons sur différentes activités.

### **Participant**

Pour le prendre autrement. Votre groupe est énorme au niveau international, avec une capacité de transformation colossale. Vous ne pouvez pas imposer aux assureurs qui sont eux-mêmes des acteurs de transformation à la fois en termes d'assurance (des biens, des entreprises, des personnes), mais aussi en tant que gestionnaire d'actifs, donc ils sélectionnent et ils financent une énorme partie. Donc vous, en tant que « dieu des assureurs », quelle serait votre injonction, votre ordonnancement, votre feuille de route pour essayer de transformer tout ça ? Parce qu'évidemment vous n'êtes pas un puits sans fond. Comment amorcer cette transformation rapidement pour que ça change ?

### **Michèle Lacroix**

Alors là où vous avez raison, ce n'est pas avec « amorcer », c'est avec « rapidement ». Cela fait des années que nous travaillons avec nos clients pour leur apporter la connaissance et la compréhension du sujet. On transforme en proposant aux assurés des tarifications différenciées. En accompagnant des modèles d'affaires résilients, en favorisant la résilience. En leur montrant des solutions. Ce que nous ne pouvons pas faire c'est leur dire, vos risques augmentent et nos prix baissent. Et si c'est ce que vous voulez me faire dire.

### **Participante**

En tant que réassureur, vous assurez ou ne réassurez pas les assureurs. Donc vous pouvez faire levier sur les assureurs ? Vous pouvez dicter, normaliser, guider et dire moi je ne fais plus le boulot de la CCR, qui est une assurance publique, qui existe en France pour réassurer les catastrophes naturelles. Vous



pouvez dire, je ne réassure plus tel ou tel risque, ou alors je privilégie tel assureur plutôt que tel assureur.

**Michèle Lacroix**

C'est exactement ce que nous faisons.

**Participante**

Donc, ma question très concrète, et pour être positive : qu'est-ce vous pouvez faire, en tant qu'influenceur colossal de cette communauté d'assureurs, pour que cela agisse plus vite, plus fort ?

**Michèle Lacroix**

Je pense que nous sommes un acteur marginal de la gestion d'actifs. On a un portefeuille de 20 milliards, Axa a un portefeuille de 800 milliards, Alliance a un portefeuille de 2 500 milliards. On est des nains de jardin, ce n'est pas là-dessus qu'on va pouvoir agir. En revanche, on peut d'abord encourager les acteurs à s'assurer quand ils ne s'assuraient pas. Pour assurer une meilleure résilience, et ça fait partie de notre métier. Et ce n'est pas aller chercher les gens pour avoir plus de business, qu'on se mette bien d'accord. Mais c'est véritablement faire en sorte d'étendre ce qu'on appelle la « clause de protection de gamme ». Permettre à des activités, des personnes qui aujourd'hui ne sont pas assurées, de s'assurer demain. Le rôle de l'assureur c'est aussi de conseiller sur des solutions à apporter. On peut aussi participer à des partenariats public/privé dans lesquels nous essayons, en accompagnant des États, en accompagnant des initiatives de gouvernement, d'augmenter la couverture assurantielle.

**Yamina Saheb**

Vous pouvez décider de ne plus assurer toutes les activités qui émettent des gaz à effet de serre ?

**Michèle Lacroix**

On peut. On a le droit.

**Yamina Saheb**

Vous ne l'avez pas fait jusqu'à présent.

**Arnaud Dumas**

Est-ce que ce n'est pas une partie de la feuille de route de l'alliance des assureurs sur le net zéro ?

**Michèle Lacroix**

Si. Encore une fois il y a une chaîne de valeur. Il y a celui qui fait du pétrole et du gaz, il y a l'assureur du pétrole et du gaz, il y a le réassureur du pétrole et du gaz. Je ne vais pas vous faire un cours sur la réassurance, ça ne vous intéresserait pas et ce n'est pas l'objet de ce débat. Les assureurs nous donnent des groupes de portefeuilles. Lorsque l'on peut trier on trie. Lorsqu'on ne peut pas trier, on prend ce qu'ils nous donnent. Nous sommes au côté de l'économie réelle. Si on veut transformer, il faut qu'on soit là. On peut décider qu'on change de modèle d'affaires, et qu'on est exclusivement auprès des énergies vertes, et des gens qui vont bien. Ce n'est pas le choix qu'on a fait, parce que nous pensons que nous devons être un acteur de la transformation, nous devons accompagner nos clients. Un certain nombre de nos clients nous écoutent. Il y en a qui, progressivement, modifient leur modèle d'affaires.



On ne travaille pas qu'avec Total, BP et Exxon je vous rassure. On travaille avec un certain nombre d'agents économiques, qui sont plus ou moins gros, dans un certain nombre de pays. Donc pour répondre à votre question, il y a la décarbonation des portefeuilles qui est effectivement sur la feuille de route de la « *Net Zero Insurance Alliance* ». Il s'agit de baisser globalement les émissions de gaz à effet de serre des portefeuilles de nos clients. Et nous favorisons les énergies vertes autant que l'on peut. C'est la combinaison de ces trois leviers qui aura un impact sur l'économie réelle.

**Yamina Saheb**

Non madame, excusez-moi de vous interrompre. Ce n'est pas la réduction qu'il faut c'est l'élimination madame. C'est trop tard pour la réduction, ça c'est ce qu'il fallait faire il y a 20 ans. Maintenant Il faut éliminer, il faut arrêter de réassurer ces activités-là.

**Arnaud Dumas**

Est-ce que c'est un sujet sur lequel le GIEC travaille ?

**Yamina Saheb**

Non. Il n'y a pas de littérature scientifique là-dessus. Malheureusement, cette question-là n'est pas vraiment abordée dans la science parce qu'il y a un manque de transparence du côté des assurances et des réassureurs. Mais si vous comprenez qu'il y a urgence climatique, il faut arrêter. Vous n'aidez pas les gens à se transformer, vous n'aidez pas à transformer les modèles d'affaires en continuant à réassurer des modèles qui tuent! En fait les énergies fossiles tuent ! Vous contribuez au crime, madame !

**Michèle Lacroix**

Et les voitures aussi. Et les agriculteurs qui font la viande aussi, ils tuent. Il y a des mots qui me paraissent complètement déplacés. Je pense qu'on est d'abord des gens raisonnables. Vous dites « réduire ça ne suffit pas ». Mais pour aller jusqu'à zéro, il faut réduire jusqu'à zéro. On ne peut pas passer du jour au lendemain à zéro.

**Yamina Saheb**

Madame, votre réduction, elle devrait être calculée... C'est pour ça qu'au début j'avais expliqué qu'il faudrait regarder le budget carbone qu'il reste pour la planète. Combien est-ce que la planète peut encore absorber ? Si je prends le cas de l'Union européenne, nous ce qui nous reste, pour continuer à vivre sur Terre, notre part à nous, c'est huit ans. Quand vous dites « réduire », vous vous mettez dans une logique de la fin du siècle. Du coup, vous ralentissez le processus, au lieu de contribuer à l'accélérer, alors que vous pourriez devenir un levier d'accélération de la transformation nécessaire.

## Plénière 6 – Comment investir autrement pour des systèmes productifs éco-compatibles ?

### Intervenants

- **Maxime Mathon**, directeur des relations extérieures et de la communication, Alpha Value, fondateur du site [doublemateriality.org](http://doublemateriality.org)
- **Marie Ekeland**, fondatrice de la société 2050 Commons
- **Oriane Wegner**, membre de l'Institut Rousseau
- **Jon Sallé**, responsable de l'observatoire FAIR
- Animation par **Marion Cohen**, créatrice de [theothereconomy.com](http://theothereconomy.com)

### Dorothee Browaeys

Comme vous avez pu le constater dans la plénière précédente, les sujets sont difficiles et vont nous conduire à des controverses, à des avis divergents, et des mises en cause des rôles respectifs. « Quel rouge sommes-nous ? », comme diraient les étudiants d'HEC.

### Marion Cohen

Tout ce qui précède nous montre que répondre aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle revient à transformer profondément notre économie. Au cœur de cette transformation, l'investissement est un thème clé. La première question est : pourquoi investir ? D'abord, investir pour préserver l'habitabilité de notre planète, investir pour devenir neutre en carbone, pour s'adapter aux changements déjà en cours, pour réduire drastiquement les consommations de ressources, pour réparer, préserver, restaurer notre patrimoine naturel. Dans quel type de secteur et de projet faut-il investir ? On imagine évidemment les grands investissements dans les infrastructures de transports, d'énergie, d'eau de gestion des déchets. Mais il faut aussi investir dans notre patrimoine naturel : notre agriculture, la forêt, le littoral, les aires marines protégées. Il faut aussi investir dans l'immatériel, l'éducation, la recherche, la formation, parce que cette transition va amener de nombreux secteurs économiques à se reconfigurer, ce qui nécessite d'accompagner les transitions professionnelles. Certains secteurs vont même devoir fermer, il ne faut pas avoir peur des mots. Comment accompagne-t-on ce désinvestissement ?

Ensuite il faut s'intéresser aux porteurs de projets de la transition. Est-ce que ce ne sont que des grosses entreprises ? Des PME ? Des petites entreprises ? Est-ce que ce sont aussi des collectivités territoriales ? Vous et moi sommes aussi porteurs de projets de transition. De plus, qui sont les financeurs de cette transition ? Des acteurs publics, des acteurs privés ?

Et enfin, est-ce que les projets de transition ont une rentabilité financière au regard de ce qui est attendu aujourd'hui ? On sait que les investisseurs demandent un retour sur investissement de l'ordre de 10 à 15 %. Est-ce qu'avec une telle volonté de rentabilité financière, on peut financer la transition ?

Voilà de nombreuses questions. Je vais commencer par donner la parole à Oriane Wegner, membre de l'Institut Rousseau, co-auteurice du rapport « 2%, pour 2 degrés » qui porte sur la question de l'investissement dans la neutralité carbone de la France d'ici à 2050, et qui peut nous donner des ordres de grandeur.

### Oriane Wegner

A l'Institut Rousseau, nous nous sommes demandé pourquoi les choses avancent si lentement alors que nous avons tous conscience de l'urgence climatique et environnementale. Et pourquoi, alors que

les engagements se multiplient, les projets publics et privés ne permettent-ils pas d'atteindre les objectifs que nous nous donnons ? Nous nous sommes d'abord demandé combien coûte la neutralité carbone d'ici 2050. On a actuellement un certain nombre de documents qui commencent à dresser un horizon du chemin qu'il faudrait prendre pour atteindre la neutralité, sans qu'il y ait un chiffrage en termes d'investissements publics et privés, ce que nous avons essayé de corriger.

Il nous semble que l'une des raisons pour lesquelles ni les acteurs publics, ni les acteurs privés n'avancent suffisamment vite, est le facteur d'incertitude, à plusieurs égards. Les incertitudes sont liées au réchauffement climatique lui-même, mais aussi à un certain nombre de facteurs sociaux-économiques, scientifiques, etc. Selon nous l'incertitude provoque l'inertie. Dans cette situation, nous avançons qu'une grande partie des investissements devront être pris en charge par des financements privés, mais aussi très largement par des investissements publics. Autrement dit, face à la situation d'incertitude et d'inertie l'État doit pouvoir retrouver son rôle de planificateur. On a beaucoup parlé de planification écologique ces dernières semaines, mais il nous semble qu'il faut donner un sens à ces mots en y associant des investissements, pour que l'État retrouve son rôle de stratège, de planificateur, et *in fine* de stabilisateur de la situation, en catalysant les investissements privés qui seront aussi nécessaires.

Quelles sont les grandes conclusions du rapport « 2 % » ? D'abord, investir suffisamment pour atteindre la neutralité carbone en 2050 est possible, y compris financièrement en plus d'être souhaitable. Cela exige que l'État mobilise des leviers réglementaires, fiscaux et budgétaires, mais c'est possible. En termes d'investissements publics, la transition coûterait environ 36 milliards d'euros par an, entre 2022 et 2050. Le plan d'urgence contre la covid correspondait à 40 milliards d'euros mis sur la table en 2020 pour faire face à l'urgence sociale et sanitaire. Notre idée est un « plan d'urgence pour le climat », qui met ces 36 milliards d'euros sur la table chaque année jusqu'à 2050.

En plus de ces 36 milliards d'euros, un certain nombre d'investissements privés sont nécessaires : il faut au total il faudrait 57 milliards d'euros par an, en comptant les 36 de l'État. Aujourd'hui, un tiers des émissions proviennent du secteur des transports, ensuite vient l'industrie, puis l'agriculture et enfin le bâtiment. En prenant les secteurs dans cet ordre, nous avons identifié plusieurs leviers à mettre en place dans chacun d'entre eux pour atteindre la neutralité carbone : des leviers de politique publique, et des projets d'acteurs privés.

Nous nous sommes fondés sur un certain nombre de travaux préexistants d'excellente qualité, je pense notamment à des scénarios et des travaux produits par l'Ademe, par RTE, par le Shift Project, etc. L'ensemble des leviers qui avaient été répertoriés par secteur a été synthétisé pour en faire un chiffrage. L'essentiel des financements va évidemment porter sur le secteur des transports, puis sur le bâtiment, ensuite sur l'énergie et l'agriculture. Environ 60 % des investissements doivent être focalisés sur les transports et le bâtiment. Une certaine partie des investissements pourra être de la réorientation de dépenses actuellement considérées brunes ou neutres. Une certaine partie de cet investissement-là est déjà sur la table mais on peut le réorienter. Pour le transport, la transition implique nécessairement de réduire le nombre de véhicules en circulation, et d'amorcer une conversion bas carbone pour ceux qui restent. Il faut aussi développer les infrastructures de transport en commun notamment ferroviaires, réduire l'avion, etc.

Je veux souligner encore une fois le rôle des financements publics dans la transition. Un certain nombre de secteurs tels que le bâtiment, impliquent des efforts de la part des particuliers, pour la rénovation thermique notamment. Or, il nous semble que pour pouvoir maintenir l'objectif de justice sociale d'une part et dans un souci d'efficacité d'autre part, il faut absolument que l'État soit capable de prendre en charge une part importante des investissements. Il faut environ 40 milliards d'euros pris en

charge majoritairement par l'État pour pouvoir financer la rénovation des bâtiments. Soit à 100 % pour les ménages les plus précaires, soit en finançant massivement les perspectives qui existent déjà de prêt à taux zéro. Un certain nombre de déclinaisons pratiques permettent de mettre cela en place.

Deux messages pour conclure : premièrement, selon le rapport de l'Institut Rousseau, atteindre la neutralité carbone a aussi des impacts positifs sur la balance commerciale jusqu'à 2050, ce qui permet de tordre ce discours selon lequel un programme économique qui tient compte de la transition implique nécessairement la faillite de tout le pays. Deuxièmement d'après le Shift Project, le grand programme économique dont on parle permet de créer à peu près 300 000 emplois nets d'ici 2050, ce qui est une bonne chose aussi du point de vue de la justice sociale. Non seulement l'État a les moyens de le faire, mais en plus c'est souhaitable et nécessaire pour tous.

### Marion Cohen

Maxime Mathon va nous parler du point de vue des marchés financiers. Que signifie financer des systèmes productifs éco-compatibles ? Maxime, tu m'as dit que des marchés traversent une crise de maturité, peux-tu expliciter ce que tu veux dire par là ? Et comment fait-on pour accélérer la cadence des financements privés vers la transition ?

### Maxime Mathon

Oui, on a une crise de maturité du marché par rapport à ce qu'on appelle la finance durable ou la finance responsable. Les acteurs des marchés sont des acteurs globaux. Ils ne s'intéressent pas beaucoup à ce qui se passe au niveau local. Ce qui intéresse ces acteurs sont les cadres mondiaux dans lesquels évoluer : les objectifs de développement durable (ODD), par exemple, les accords de Paris, etc. Mettre en œuvre ces cadres leur demande un certain nombre d'outils et de données.

Il semble qu'aujourd'hui on n'a aucune idée de ce que signifie produire au niveau global des données qui soient de bonne qualité et utilisables. Il n'y a pas de cadre mondial de l'investissement responsable, cela n'a jamais existé. L'investissement ESG ou responsable existe depuis 25 ans. Il n'y a ni cadre mondial, ni définition. C'est la même chose pour la responsabilité sociale des entreprises, il n'y a rien, à part la norme ISO 26000, qui n'est d'ailleurs pas certifiable. Les conditions dont les investisseurs ont besoin pour construire des pièces d'investissement et déclencher un mouvement de durabilité au sein des entreprises ne sont pas réunies. Il y a beaucoup d'argent sur ces thèmes mais peu de sécurité sur le livrable et sur le fonctionnement.

Les investisseurs et les entreprises se passent la patate chaude partout dans le monde via du *greenwashing*, avec des avocats derrière qui attendent l'opportunité de pouvoir intervenir, ce qui produit un effet de sur-réglementation avec des disparités entre l'Europe et les États-Unis. L'Asie commence à rattraper son retard. La crise de maturité tient au fait que tout doit s'établir avec la même exigence pour l'ensemble des parties prenantes.

On a conscience depuis 50 ans que la comptabilité des entreprises est le cœur du moteur, et que tant que ce capot-là n'est pas ouvert, on peut construire tous les livres blancs, les études d'impact, on ne modifiera pas du tout le comportement des entreprises. Or, il vient à peine d'être ouvert, depuis 12-18 mois seulement. Les grands investisseurs internationaux considèrent seulement à partir de maintenant qu'il y a là quelque chose à construire. On est dans une sorte de guerre des étoiles, ajouter le moindre élément ou concept dans le coffre-fort des normes comptables internationales est très compliqué..

Différentes visions s'affrontent sur ce point, et on se situe dans une bataille homérique entre le privilège de l'actionnaire et les éléments durabilité. Quels éléments de durabilité insérer ? On a là des divergences philosophiques avec des spécificités régionales qui expliquent très bien les disparités. En

Europe, domine l'approche favorable aux parties prenantes, au long terme, alors que le bloc outre-atlantique est dans une approche de court terme, centré sur la création de valeur.

Il ne s'agit pas d'une posture défensive : c'est que, aux États-Unis, le système de pension correspond à environ 950 milliards de dollars par an à créer et à verser aux retraités américains. Il faut créer les conditions pour que le système comptable permette cette extraction de valeur à fréquence régulière. Un élément de durabilité complique évidemment l'équation. Le cadre américain oppose une résistance très forte à cette ligne de conduite globale par rapport à la durabilité.

On a donc d'un côté une Europe plutôt motrice, à l'aise avec l'idée que la durabilité est une opportunité pour les entreprises si elles savent dialoguer avec leurs parties prenantes (les employés, les fournisseurs, les investisseurs, la société civile), et si elles savent répondre en fonction de leurs besoins. Du côté des États-Unis, l'approche est plutôt 100 % investisseurs. Depuis 12 mois on observe un affrontement assez dur sur la manière de décider cette ligne comptable mondiale. Ce qui va sortir de ces réflexions peut être le « *game changer* » pour le secteur privé, entreprises ou investisseurs. Va-t-on réussir à avoir une comptabilité capable de prendre en compte la durabilité ?

Aujourd'hui la durabilité et le comportement des entreprises se présente pour les acteurs sous forme de données. Or ces données sont aujourd'hui exclusivement entre les mains d'acteurs de la donnée financière. Autrement dit, ces acteurs ont des modèles commerciaux uniquement à destination des acteurs du monde financier, investisseurs, marchés de capitaux etc. Or, par nature, les données de durabilité s'adressent aux différentes parties prenantes. Il y a donc d'une captation de ces informations par des acteurs pour des questions de modèles d'affaires patrimoniaux.

L'entreprise pour laquelle je travaille envisage la donnée de durabilité des entreprises non pas comme de la donnée financière ou de la donnée traditionnelle comptable, mais comme un commun digital. Par conséquent les données doivent être mieux définies, mieux sécurisées, et surtout tomber dans un pot commun puisqu'elles servent essentiellement à aligner les parties prenantes, qui ne sont pas uniquement représentées par des fruits d'investissement.

### **Marion Cohen**

Peux-tu donner un exemple de ce type de données ?

### **Maxime Mathon**

Les données ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sont des données *ex-post*, c'est-à-dire censées acter d'un effort qui a été fait par le passé. Elles évoluent à mesure que l'entreprise sait mieux mesurer et fait évoluer son historique de données. Aujourd'hui sur 100 points de données, environ 60 % des données sont estimées, pour seulement 40 % maximum qui sont des données reportées et validées par l'entreprise. Le reste est fabriqué par le fournisseur de données ou de notations. Les éléments d'information sont donc très faibles, très pauvres et sont augmentés de manière artificielle : un fonds de pension qui investit sur les marchés financiers délègue ses actifs à différentes sociétés de gestion, qui vont remonter des performances différentes en fonction de leurs fournisseurs. Quand vous êtes en haut de la chaîne alimentaire, vous avez tout ce que vous voulez et quand le régulateur vous demande de mesurer votre performance extra-financière, évidemment vous racontez n'importe quoi et vous n'êtes pas très à l'aise. Vous réclamez donc un cadre global, une uniformisation des données.

Les ESG actent donc ce qui s'est passé avant. Or les marchés financiers ont besoin de regarder ce qui va se passer dans l'avenir, si l'entreprise est sur une bonne voie. Soit vous comptez sur la bonne foi d'une entreprise sur ses performances, mais c'est très dangereux, soit vous essayez de dialoguer avec elle pour comprendre sa trajectoire. Pour cela, nous disposons d'un élément d'information non



structuré : la matérialité. Les éléments de matérialité constituent l'identification des priorités de l'entreprise à partir du point de vue de toutes les parties prenantes : quelle est la meilleure chose à faire pour l'entreprise par rapport à sa mission ? C'est par rapport à cela que l'investisseur va pouvoir échanger avec l'entreprise et regarder elle a les moyens de le faire y compris en terme stratégiques, mais aussi si c'est clair pour elle, et si c'est en contradiction ou non avec son modèle d'affaires.

La crise de maturité est intimement liée à cela. On pensait tous que les entreprises voulaient décarboner en continuant à faire du profit, mais on ne le voit nulle part. En discutant avec les entreprises, pas seulement françaises (ce qui était mon métier pendant 12 ans), on identifie une récurrence formulée explicitement : l'attraction des talents. Évidemment, si vous n'attirez pas les bonnes personnes, vous ne transformez rien du tout. Cette tendance concerne tous les secteurs, les entreprises peinent à attirer les personnes qui seront capables de transformer l'entreprise de l'intérieur. Pour cela, ils s'intéressent d'abord aux jeunes, aux « milléniaux », aux « *digital natives* ».

### Marion Cohen

Jon, tu vas nous parler de ce qu'est la finance solidaire et notamment du baromètre de la finance solidaire paru il y a quelques semaines.

### Jon Sallé

Si l'on se place à un niveau européen la richesse financière vaut 40 000 à 50 000 milliards d'euros, à la louche. Les seuls produits financiers pour particuliers valent autour de 22 000 MM€, dont 1 500 environ sont labellisés selon un label de finance responsable, tel qu'il en existe en Europe.

La finance solidaire est une finance de particuliers qui fait le lien entre des supports d'épargne et des projets à fort impact social et environnemental. Historiquement les acteurs de l'économie sociale et solidaire, associations, coopératives et mutuelles, étaient financés à travers cette finance de particuliers. Le chemin de l'épargne jusqu'aux porteurs de projet est matérialisé par le label « Finansol » dont il s'avère que mon association FAIR est le gérant. Il s'agit du plus vieux label de finance responsable en Europe, il a plus de 25 ans. Ce n'est pas le plus gros, mais il parle aux gens parce que c'est le seul qui garantit à l'épargnant qu'une partie de son argent va être investi à côté de chez lui, dans une crèche, dans une centrale énergétique, dans la rénovation d'un bâtiment pour personnes précaires, etc.

On estime que 180 produits financiers sont labellisés « Finansol », en plus de produits d'épargne type « livret », de produits côtés, d'assurance vie, et également de titres d'entreprises. Ces supports sont très divers mais à chaque fois les particuliers peuvent y mettre de l'argent. Nous sommes environ à 24,5 milliards d'euros placés sur ces produits-là, mais comme il y a de tout, tout n'est pas investi dans des acteurs non cotés à impact social et environnemental positif. Seuls 3 milliards sur ces 24,5 milliards sont vraiment investis dans ces structures.

Historiquement on finance beaucoup des structures foncières, d'où ce milieu a émergé, « habitat et humanisme » par exemple, qui logent des réfugiés, des personnes handicapées, des gens qui très fragiles qui n'ont pas accès aux parcs HLM. Cela constitue environ 1 milliard. Les investissements dans des structures de l'économie sociale et solidaire constituent environ 1,5 milliard. On ajoute à cela des prêts aux particuliers fragiles, environ 200 millions.

Cette année 700 millions d'euros ont été investis à 1 350 organisations de tout type, de tous niveaux de maturité : des structures très petites comme des structures plus grosses, des statuts ou gouvernances compliqués que les banques ont du mal à financer, des coopératives, des SCIC (sociétés coopératives à intérêt collectif), que les banques n'aiment pas. Sur les 700 millions de cette année 50 % sont allés dans

le social, 30 % dans l'environnement, un chiffre un peu plus bas que d'habitude, à l'opposé de ce qui se passait ces dernières années. Le ralentissement de la filière bio explique notamment cette tendance. Mais la tendance générale est d'intégrer la dimension environnementale soit dans des projets sociaux, soit dans des projets directement environnementaux, à sobriété énergétique, énergies vertes, avec des acteurs comme Enercoop, « énergie partagée », ou en éducation à l'environnement.

### **Marion Cohen**

Marie Ekeland, comment être un fonds d'investissement et investir dans des projets à impact ?

### **Marie Ekeland**

J'investis dans des start-ups innovantes depuis vingt ans. Il s'agit d'une finance au service d'entrepreneurs qui trouvent des solutions face aux problèmes qu'ils rencontrent, pour leur donner les moyens d'y parvenir. Nous sommes très proches des entreprises elles-mêmes. Notre perspective est un poste d'observation depuis lequel on voit comment ces entreprises grandissent et influent sur le quotidien.

Historiquement j'ai principalement financé des entreprises numériques. Quand on investit, on réalise que l'argent est une puissance incroyable, parce qu'on n'est pas en train de prédire le futur, on le façonne. Mettre l'argent ici plutôt que là revient à orienter la société dans une direction plutôt qu'une autre. La question est donc : qu'est-ce qu'on veut financer ? Autrement dit, quelle est la société dans laquelle on veut vivre et dans laquelle on veut que nos enfants vivent ? Et comment mettre la puissance de l'argent au service de celle-ci ?

Cette question va à l'inverse de la manière dont la finance fonctionne habituellement. Elle prend des décisions sur des données historiques passées, elle regarde ce qui a performé par le passé en termes de profits et à partir de là prend des décisions pour gagner plus demain. Je ne vois pas comment on peut changer de trajectoire en ayant cette réflexion-là.

La principale innovation, qui conduit toutes les autres dans le fonds 2050, est de poser en amont un objectif qui rassemble pour produire une stratégie d'investissement en aval. Nous avons posé la mission de contribuer à un futur fertile. Chacun doit pouvoir manger de manière saine, prendre soin de sa santé mentale et physique au quotidien, produire de manière durable. Comment habiter la Terre, et comment décarboner les industries et les rendre régénératives des ressources ? Comment faire évoluer les modèles éducatifs et culturels pour que chacun puisse comprendre ce qui se passe, et pouvoir y contribuer ? Lorsque l'on creuse ces sujets, on réalise que l'on peut agir sur ce que l'on comprend, d'une part, d'autre part que de nombreuses choses ne sont pas enseignées et nécessitent une démarche volontaire.

Le cinquième objectif est de restaurer la confiance au cœur de nos sociétés avec un système de traitement de l'information qui permette que les démocraties fonctionnent, mais aussi un système assurantiel qui couvre les nouveaux risques, et un système bancaire qui permette de financer la transition sur le long terme.

Nous avons alors posé une stratégie d'investissement à partir de ces objectifs absolus. La première des choses à faire ici est d'essayer de comprendre. Comment va-t-on tous pouvoir se nourrir de manière saine ? Allons voir ce qui se passe dans le système agro-alimentaire et comprenons quels sont les enjeux. On réalise que les systèmes agroalimentaires mis en place et sur-optimisés, ce qui conduit à des problèmes de santé publique : on a dans le monde trois fois plus d'obésité que de faim. Or nous sommes confrontés à l'absence de relève des producteurs agricoles : 50 % des agriculteurs partiront à la retraite dans les dix ans.

Il y a là un vrai sujet d'éducation, parce que même ceux qui restent ne savent pas comment transitionner, on ne leur a pas appris. Toute la chaîne de valeur compte des sujets primordiaux. Si on veut arriver atteindre notre but, on ne peut pas se contenter de financer des entreprises. Concernant la formation des agriculteurs par exemple, aucune entreprise ne peut avoir comme modèle économique rentable en traitant ce sujet-là. Le fonds 2050 a donc pour objectif de financer des écosystèmes au sens large, en dédiant une partie de l'argent qui nous est confié au financement de ressources stratégiques, de communs, et qui permettent de dénouer ces nœuds systémiques. Environ 10 % de l'investissement est dédié à du savoir partagé, à la recherche pure, à du plaidoyer, à des modèles de données ouvertes pour fédérer, accélérer ces dimensions-là d'un point de vue systémique. Cette dynamique est très inspirée des modèles numériques, des communautés *open source*. On a déjà vu les bienfaits et les capacités de transformation systémique qu'ils peuvent amener.

Ensuite, quel type d'entreprise finance-t-on et comment ? Comment arrive-t-on à faire en sorte que les entreprises financées arrivent à aligner leurs intérêts économiques avec ceux de la société et ceux de la finance ? Nous nous sommes nous-mêmes posé la question: en tant que gestionnaires financiers, qu'est ce qui nous désaligne ? Nous sommes personnellement désalignés à deux niveaux : les produits que l'on gère sont de court terme, une dizaine d'années (ce qui est malgré tout du long terme en finance). Quand on s'intéresse à une entreprise qui se veut transformative de son écosystème, on reste six à sept ans à son capital, ce qui ne permet pas de créer ce type de changements systémiques transformatifs et surtout de créer des contraintes. Notre intérêt est d'exiger de l'entrepreneur d'aller revendre son entreprise ou de l'introduire en bourse, là où le dirigeant a envie de rester indépendant beaucoup plus longtemps, voit des choses à faire sur le long terme. Nous avons donc transformé le produit financier en faisant un fond ouvert, non pas un fond fermé, pour faire en sorte que tous les investisseurs soient au même endroit. Cela signifie qu'il y a un alignement des intérêts de tous les investisseurs. Mais cela permet aussi de libérer les entrepreneurs en leur permettant de se projeter sur le long terme.

Le deuxième endroit où nous sommes désalignés est la gouvernance. Les sociétés de gestion sont des associations, en particulier dans mon métier. Ces associations font qu'il y a des intérêts financiers à la détention de parts de l'entreprise financière. Cela implique que les intérêts financiers sont désalignés entre la gestion de grandes sommes ou la performance. Parce que plus on gère d'argent, plus la valeur de ces parts-là qui ne sont détenues que par les associés gérants augmente, mais elle ne bénéficie qu'à eux, et pas à tout l'écosystème. Cela crée des problèmes de transmission, d'accessibilité, de diversité dans le monde de la finance. Nous nous sommes donc donc dits que l'on ne voulait pas laisser la possibilité d'un tel biais. On a donc donné l'intégralité des parts de la société de gestion à un fonds de pérennité. Nous ne sommes pas actionnaires de notre propre société, c'est une fondation qui détient l'intégralité de la société de gestion et qui en fait un commun elle-même.

### Participant

Ma question est pour Marie Ekeland. Est-ce que vous mesurez et vous rémunérez l'impact ? Je connais des entreprises qui font appel à des financements *ex ante* d'un projet, et par la preuve numérique d'impact, des flux financiers sont fluidifiés. Les flots de finances sont débloqués à hauteur de preuves. Dans quelle mesure intégrez-vous le numérique comme un « *game changer* » complet ? Je travaille sur des cadres où la finance, la comptabilité et l'écosystème de service sont complètement transformés par la capacité à s'aligner sur une finalité, une gouvernance, avec un protocole de calcul de données comme preuve. La preuve permet alors un financement.

### Participante

Pour essayer de faire le lien entre ce que disait l'Institut Rousseau et 2050, est-ce que vous voyez des sujets de regroupement, des thématiques d'investissement qui se regroupent ?

### Participant

Je ne sais pas si certains d'entre vous ont vu un dernier documentaire sur Arte sur la finance verte. Que pensez-vous des labels ISR ? Ont-ils leur place dans la nouvelle finance ?

### Participant

Quels rôles peuvent avoir pour vous les différents modèles de comptabilité comme *CARE*, *LIFT* ou *SEMA* dans le fait de repenser la comptabilité européenne d'une manière plus verte ?

### Marie Ekeland

Pour répondre à la première intervention, nous allons chercher deux types de données sur l'impact. D'abord, les données ESG sont en train d'évoluer avec la Commission européenne vers les « *principal adverse indicators* », des sortes de moyens de pouvoir démontrer que l'on ne fait pas mal à la planète, un cadre réglementaire qui va s'étoffer et auquel tout le monde va devoir répondre. Ensuite d'autres types de données sont spécifiques à l'entreprise elle-même, et vont mesurer son propre impact par rapport à l'action qu'elle s'est construite.

Lorsqu'on essaie d'appliquer cela dans la manière de prendre des décisions d'investissement, de refinancement ou de valorisation de ces entreprises dans notre fond, on a besoin que les gens aient confiance dans le prix. Cela signifie que la méthode de calcul doit pouvoir justifier la valorisation et la performance de chacune de ces entreprises.

Il y a deux niveaux. Premièrement, on raisonne beaucoup sur le capital-risque historiquement. Or j'ai toujours rendu des comptes sur la performance mais très peu sur le risque. On se rend compte aujourd'hui que la solution est de penser systématiquement la rentabilité avec le risque et la réalité climatique. En essayant d'implémenter cela à l'échelle d'une stratégie d'investissement d'un fonds, on se rend compte qu'il n'y a pas de consensus ni sur les données, ni sur la manière dont elles doivent être calculées, et il n'y a pas de « proxy ». Les entreprises n'ont pas ces données-là, on est donc dans une phase de R&D.

Nous avons financé un programme de recherche, en partenariat avec Stanford et d'autres acteurs de la recherche et de l'industrie, pour mettre en place des indicateurs de biodiversité en finance qui permettent à la fois de mesurer un risque et de l'intégrer dans la performance. Il est trop tôt pour la finance durable pour arriver à reporter de manière référentielle des données du risque ou d'impact sur ces sujets-là.

### Maxime Mathon

Je complète ce que vient de dire Marie Ekeland, qui est exact. Je reboucle sur la crise de maturité de la finance responsable. La tendance lourde du *Science based* émerge, et montre que les modèles mathématiques financiers purs ont une incapacité à prendre en compte des limites, ce qui panique les acteurs, qui n'ont évidemment pas les l'expertise en interne pour ingérer la dimension scientifique qu'on leur demande d'avoir désormais. C'est une nouvelle frontière. Le modèle *CARE* va apporter, au-delà des mécaniques comptables, la prise en compte des bons états écologiques. C'est le seuil que l'on doit atteindre ou maintenir.

Les données du seuils sont pour le coup 100 % des communs numériques, ouverts au public. Ces données sont produites par des agences, différents organismes gouvernementaux, régionaux, etc. Mais comment les intégrer dans des modèles ? On le fait d'une part au niveau comptable, d'autre part au niveau des acteurs financiers. Et là, en ce moment, soit on a des expertises ciblées avec un écosystème composé de scientifiques, d'académiques et de financiers qui s'interrogent là-dessus, soit on attend d'avoir une espèce de consensus global sur ces éléments-là, ce qui n'arrivera évidemment pas. Les acteurs comprennent petit à petit qu'ils vont devoir se former aux éléments scientifiques et biologiques du problème. Ces éléments sont de l'ordre de la théorie du changement. La science au secours de la finance est très bénéfique.

### **Oriane Wegner**

Je réagis à deux questions posées sur la comptabilité à triple capital et le lien qui pouvait être fait entre l'intervention de Marie et le rapport 2 %. J'en profite d'ailleurs pour expliquer que dans le titre « 2% pour 2 degrés », les 2 % correspondent à 2 % du PIB. Ce sont les fameux 57 milliards d'euros par an dont je parlais tout à l'heure.

On évoque les modèles de comptabilité triple capitaux à court terme, d'autant plus du point de vue de l'investissement public, mais il nous semble qu'il y a des étapes plus faciles à mobiliser avant cela. Compte tenu des échéances extrêmement courtes dans laquelle on doit agir, nous nous sommes concentrés sur d'autres horizons de réflexion. On parle notamment assez peu de la commande publique. Elle passe sous les radars alors qu'elle représente 10 % du PIB, donc c'est assez énorme, sur lesquels les collectivités territoriales ont la main à hauteur de 70 %. Nous réfléchissons à modifier les critères de la commande publique pour que les critères surpondérés dans les appels d'offres publics soient moins des critères de prix et beaucoup plus des critères climatiques et environnementaux. Il me semble que c'était une première marche sur laquelle on pouvait monter très rapidement et qui implique moins de transformation des esprits.

Revenons à la mobilisation des banques publiques. Les fonds d'investissement gardent un objectif de rentabilité ou au moins d'équilibre même lorsqu'ils modifient en profondeur leur gouvernance, comme Marie l'a décrit. Le problème est que dans les investissements à réaliser pour atteindre la neutralité carbone en 2050, un certain nombre ne seront pas rentables. On a créé des outils pour remédier aux défaillances de marché, aux endroits où les investisseurs ne sont pas incités d'eux même à investir pour manque de rentabilité. Il me semble que les banques publiques ont été créées justement pour remédier à ces défaillances de marché. On pourrait les rendre plus puissantes, ce qui nécessiterait notamment d'augmenter leurs capitaux, mais aussi d'assouplir le cadre de leurs interventions pour leur permettre d'investir plus massivement dans des projets qui sont à l'équilibre ou pas tout à fait rentables.

Enfin l'Institut Rousseau n'est pas le seul à porter ces réflexions. Certaines portent sur le cadre d'investissement européen, les fameux critères de convergence budgétaire (3 % de déficit et 60 % de dettes publiques) qu'il ne faut pas dépasser dans le cadre des accords de Maastricht. Pendant la période de la covid on a pu sortir les dépenses sanitaires du calcul de déficit de ces fameux critères de convergence. Il nous semble que l'on pourrait identifier un certain nombre de secteurs et un certain nombre d'investissements que l'on pourrait sortir de ces calculs-là, de manière à redonner à l'État sa pleine puissance pour investir.

Pour terminer, les trois solutions que je viens de citer sont beaucoup plus faciles à adopter à court terme parce qu'elles pourraient être réalisées en quelques mois et sans besoin de recherche et



développement particulier, sans révolutionner tout le cadre de gouvernance des entreprises. Ce serait une étape intermédiaire vers la comptabilité triple capital.

### **Jon Sallé**

Un label ISR fonctionne pour réduire divers investissements en fonction de critères ESG, c'est-à-dire que l'on va évaluer la prise en compte et la pratique de domaines sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance des entreprises, et puis on va en privilégier une par rapport à une autre. Cela revient à investir plus dans celui qui a des meilleures pratiques. Il existe de nombreuses pratiques semblables mais en général on se retrouve toujours à investir plus ou moins dans les mêmes entreprises notamment pour avoir des indices que l'on peut suivre. Les effets des labels responsables sont effectivement assez critiqués.

En l'occurrence, vous savez peut-être que le label ISR est dans la tourmente depuis qu'il avait décidé de s'ouvrir et de labelliser tout le monde il y a deux ans. Maintenant il est en train d'être profondément transformé. C'est fondamentalement un label de risque. Il va évaluer dans quelle mesure le social, l'environnemental et la gouvernance peuvent représenter un risque sur l'entreprise. Cette limite est très critiquée en particulier par les gens qui travaillent dans l'impact, qui regardent aussi les externalités négatives et positives de l'organisation sur la planète.

Donc on part d'une intention : que veut-on générer comme changement ? Cette intention doit ensuite être traduite et mise en œuvre dans la gouvernance de la structure et dans l'ensemble des processus mis en place. Pour lutter contre la pauvreté en vendant des panneaux solaires à des femmes des villages en Afrique, si vous ne vous formez pas et ne contrôlez pas vos agents commerciaux ils vont vendre des panneaux solaires en ville, à des hommes, et les objectifs ne seront pas atteints. Il y a donc obligation de déployer un ensemble de processus, de formations, de systèmes de contrôle et d'évaluation, pour vérifier que l'on met bien en œuvre ce que l'on a dit. C'est la théorie du changement.

Ensuite il y a les indicateurs de résultats : comment les femmes utilisent-elles les panneaux solaires installés et dans quelle mesure cela va-t-il générer un effet direct ? Elles vont avoir un peu plus de lumière le soir, peut-être qu'une boutique va pouvoir rester allumée un petit peu plus longtemps. Ensuite on va se positionner dans le long terme et réfléchir à l'impact. On va se demander ce qui se serait passé si l'on n'avait pas investi ? Mais on est alors confronté aux problèmes d'additionnalité et d'attribution, que personne ne sait gérer correctement. Dans le secteur social on est plutôt relativement humble de façon historique, alors que dans l'environnement beaucoup de revendications sont très exagérées.

Le prix Nobel d'économie a été attribué aux évaluations randomisées, qui est un processus expérimental d'évaluation où l'on constitue des groupes témoins, et où on se projette dans le temps. Une évaluation randomisée coûte entre 500 000 et 1 million d'euro et ne propose qu'un type d'intervention. Cela équivaut à un test de médicament. Cela marche dans un hôpital, mais pas du tout dans la vraie vie. Il faut faire très attention parce que ces processus sont en train d'être déployés par des institutions technicistes, qui aiment bien dépenser de l'argent pour prouver qu'elles font ce qu'elles disent à faire.

### **Marion Cohen**

Terminons sur une phrase que Marie Ekeland a dite aujourd'hui et que je trouve géniale : « Investir c'est façonner l'avenir ». Il faut regarder ce que l'on fait et y mettre du sens.



LA FÊTE A PIGOU – Prendre en compte le vivant dans l'économie  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, Paris

Fin de la retranscription



LA FÊTE A PIGOU – Prendre en compte le vivant dans l'économie  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, Paris